



OBSERVATOIRE DE L'AIDE À L'ÉDUCATION 2015

CAMPAGNE MONDIALE POUR
L'ÉDUCATION
www.campaignforeducation.org

Remerciements

Les profils des pays de ce rapport ont été préparés par les coalitions nationales des membres de la CME qui sont membres de la Campagne mondiale pour l'Éducation (CME), en collaboration avec les auteurs et éditeurs du rapport

Allemagne Oxfam Allemagne et Globale Bildungskampagne : Maren Jesaitis et Barbara Fuerst

Australie Jo Walker avec les contributions de Bernie Lovegrove, Orlando Forbes et Camilla Ryberg

Canada Natalie Poulson et Yona Nestel

Danemark Education Network under Global Fokus (CME DK) : Anne Sørensen et Helle Gudmandsen, avec l'aide de Lars Koch, Jo Walker et Marianne Victor Hansen

Espagne Campagne mondiale pour l'éducation Espagne : Graciela Rico Pérez

États-Unis CME E.-U. : Jack Holtgreive, Ed Gragert, Brian Callahan et Tony Baker

France Réseau Français de la Campagne Mondiale pour L'Éducation : Hélène Ferrer et Carole Coupez

Irlande Michael Doorly, Moira Leydon et Jo Walker

Italie Coalition italienne de la CME (CME-IT) : Anna Rita De Bellis et Jo Walker

Japon Réseau japonais des ONG pour l'éducation : Takafumi Miyake

Norvège Réseau norvégien de la CME : Øygunn Sundsbo Brynildsen et Astrid Thomassen, avec la contribution de Kjersti Mowé

Pays-Bas CME Pays-Bas : Jeanne Roefs et Anneloes van Kuijk

République de Corée Re-shaping Development Institute (ReDI) : HONG, Moon Suk, avec le soutien du Forum de la société civile coréenne sur la coopération internationale du développement (KoFID)

Royaume-Uni CME Royaume-Uni : Luke Tredget avec le soutien de Heather Saunders et Aletheia Bligh Flower

Union européenne Jo Walker et Anne Sørensen.

Partenariat mondial pour l'éducation Jo Walker

Banque mondiale Tony Baker et Jo Walker

La coordination et l'édition du rapport, ainsi que l'introduction et les sections sur les tendances mondiales de l'aide ont été réalisées par Jo Walker, Caroline Pearce, Shaharazad Abuel-Ealeh et Anjela Taneja.

La compilation des données pour ce rapport a été effectuée à partir des recherches de Jo Walker et Maria Holloway de Development Finance International.

La CME souhaite remercier Asma Zubairi du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous pour ses conseils sur l'analyse des données et l'utilisation des statistiques.

Ce rapport a été rédigé et publié avec l'aide d'IBIS.

©Campagne mondiale pour l'Éducation 2015. Tous droits réservés.

25 Sturdee Avenue
Rosebank
Johannesburg 2132
Afrique du Sud

www.campaignforeducation.org

Image de couverture: élèves en classe, Esteli, Nicaragua © Kjersti Mowé

OBSERVATOIRE DE L'AIDE À L'ÉDUCATION 2015

CAMPAGNE MONDIALE POUR

I'EDUCATION

www.campaignforeducation.org

Glossary

AUD	Dollars australiens
AusAID	Agence australienne pour le développement international
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (Allemagne)
CAD	Dollar canadien
SNPC	Système de notification des pays créanciers de l'OCDE
CSEF	Fonds de la société civile pour l'éducation
OSC	Organisations de la société civile
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
DANIDA	Agence danoise pour le développement
MAECD	Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
DFID	Ministère britannique du développement international
DKK	Couronne danoise
CE	Commission européenne
DPE	Développement de la petite enfance
PEPE	Protection et éducation de la petite enfance
EPT	Éducation pour tous
UE	Union européenne
FTI	Initiative Fast Track de l'EPT
FTT	Taxe sur les transactions financières
FY	Exercice
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
GEFI	Initiative "Global Education First" du Secrétaire général des Nations Unies
GIZ	Agence allemande pour la coopération
RMS	Rapport mondial de suivi sur l'EPT
GNI	Revenu national brut
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
GSW	Government Spending Watch
IDA	Association internationale de développement de la Banque mondiale
KOICA	Agence coréenne de coopération internationale
GLE	Groupe local d'éducation
PFR	Pays à faibles revenus
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PRM	Pays à revenus moyens
MoFA	Ministère japonais des Affaires étrangères
ONG	Organisation non-gouvernementale
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs de développement durable
SDSR	La santé et les droits sexuels et reproductifs
UIS	Institut de statistique de l'UNESCO
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
SGNU	Secrétaire général des Nations Unies
EPU	Enseignement primaire universel
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollars des États-Unis

Sommaire

Introduction à Education Aid Watch 2015 – *page 4*

1 Tendances de l'aide – *page 6*

2 Profils des pays – *page 14*

3 Profils multilatéraux – *page 56*

Annexe 1 : Remarques sur la définition et les sources de données – *page 64*

Annexe 2 : Tableaux de classement mondial – *page 66*

Introduction à Education Aid Watch 2015

En 2000, les gouvernements du monde entier, aux côtés de la société civile, les agences de l'ONU et d'autres partenaires de la communauté éducative, se sont engagés à réaliser les six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) définis dans le Cadre d'action de Dakar.¹ La même année, les États membres des Nations Unies se sont engagés en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement, dont deux garantissaient de veiller à ce que chaque enfant bénéficie d'un enseignement primaire complet d'ici 2015, et veiller à la parité dans l'accès à l'éducation pour les filles et les garçons.

Cependant, les engagements n'englobaient pas seulement les objectifs : ils traitaient également du partenariat et du financement nécessaires pour les atteindre. Le Cadre d'action de Dakar, par exemple, affirmait « *qu'aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources* »... Les Objectifs du Millénaire pour le développement incluaient, en huitième et dernier objectif, un engagement à un « *partenariat mondial pour le développement* », qui comprenait l'aide au développement et une promesse de « *répondre aux besoins spéciaux des pays les moins avancés* ».

Ensemble, ces deux engagements englobaient une promesse claire de fournir une aide au développement afin de réaliser les objectifs de l'EPT et les OMD, dans les zones et les pays où cela était le plus nécessaire – c'est-à-dire, pour l'éducation de base, dans les pays ayant le plus de besoins et le moins de ressources disponibles.

En 2015, il est clair que – malgré des évolutions significatives dans certains domaines – ni les objectifs de l'EPT ni les OMD ont été réalisés ; 124 millions d'enfants et de jeunes ne sont toujours pas

scolarisés, des millions d'autres vont à l'école mais ne bénéficient pas d'une véritable éducation, 781 millions d'adultes ne savent ni lire ni écrire et ce sont ceux aux situations les plus marginalisées qui sont le plus susceptibles d'être laissés de côté.²

Ce rapport documente un échec à fournir le soutien de donateurs promis – la négligence de nombreux pays riches par rapport à leurs responsabilités et leurs engagements, ce qui est un facteur clé dans l'explication de l'échec de la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD. Ce sont les enfants, les jeunes et les adultes les plus pauvres et les plus exclus du monde qui ont ressenti, et sentent encore, l'impact. Alors que le financement national de l'éducation est et doit être la source de fonds la plus importante pour créer et entretenir des systèmes d'éducation publics qui assurent une véritable éducation de qualité pour tous, il demeure néanmoins que dans des pays ayant des besoins considérables, ceux qui ont le moins de ressources, les plus grandes difficultés ou qui souffrent d'un conflit, d'une catastrophe ou d'instabilité, l'aide au développement reste cruciale. Ce rapport montre qu'alors que quelques donateurs ont fait un pas en avant pour fournir une aide significative et de bonne qualité, d'autres ont négligé leur promesse, d'où une image globale de soutien totalement inadapté aux objectifs sur lesquels le monde entier s'est mis d'accord il y a 15 ans.

1. Les objectifs de l'Éducation pour Tous (EPT) sont six objectifs éducatifs acceptés au niveau international visant à répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants, jeunes et adultes d'ici 2015. Une présentation des objectifs est disponible sur le site suivant : www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/efa-goals/. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) visent à garantir que tous les enfants aillent à l'école primaire d'ici 2015 ; pour en savoir plus, consultez le site suivant : www.un.org/millenniumgoals/education.shtml.

2. Campagne mondiale pour l'Éducation *Time to Get it Right: Lessons from EFA and the MDGs for Education 2016–2030*, 2015 www.campaignforeducation.org/docs/post2015/GCE_EFA_REPORT_MAY_2015_EN_WEB.pdf

A propos de ce rapport

Ce rapport de la Campagne mondiale pour l'Éducation (CME) analyse la performance d'un certain nombre de donateurs sur l'aide à l'éducation dans la période des OMD-EPT (avec des données qui couvrent la période allant de 2002 à 2013) – et en particulier ces dernières années – en mettant l'accent sur l'éducation de base. Il présente les profils individuels de 14 pays donateurs bilatéraux – l'Australie, le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la République de Corée, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis – qui englobent les principaux donateurs bilatéraux et les pays donateurs où les coalitions nationales de la CME sont les plus actives – ainsi que l'Union européenne (UE), la Banque mondiale et le Partenariat mondial pour l'Éducation (PME). Ensemble, ces donateurs représentent environ 80 % du total de l'aide annuelle pour l'éducation.³ Au vu de l'importance collective pour l'éducation, les décisions et les dépenses de ces pays ont un impact important sur les tendances mondiales.

La première section présente également un aperçu global des tendances clés de l'aide à l'éducation, en mettant l'accent sur :

- L'aide à l'éducation dans son ensemble, y compris à la lumière des tendances de l'aide en général
- L'aide à différents niveaux d'éducation : de base, secondaire et supérieure
- L'aide aux pays les moins avancés et à ceux qui traversent des crises humanitaires.

Le rapport examine les changements de l'aide qui seront nécessaires afin de répondre aux exigences du nouveau programme post-2015, en particulier la proposition concernant l'objectif de développement durable 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », en faisant des recommandations claires aux gouvernements et aux organismes donateurs.

Encadré 1 : Pourquoi les donateurs devraient affecter 20 % de l'aide à l'éducation et 10 % de l'aide à l'éducation de base ?

La CME appelle depuis longtemps les gouvernements à consacrer 20 % de leurs budgets nationaux totaux, et une somme équivalente d'au moins 6 % du PIB, à l'éducation. La déclaration d'Incheon, « Éducation 2030 : Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous », soutient également les dépenses à ces niveaux. Nous pensons que les donateurs doivent soutenir cet engagement en offrant 20 % de leur aide totale à l'éducation. (Dans ce contexte, 20 % du soutien budgétaire général peut être compris comme une contribution à l'éducation.)

De plus, il est largement accepté que les gouvernements doivent consacrer au moins la moitié de leurs budgets éducatifs à l'éducation de base qui, sur une attribution de 20 % à l'éducation au niveau global, représenterait 10 % du budget gouvernemental global consacré à l'éducation de base. De nombreux pays semblent en progrès par rapport à cet objectif. La CME pense là encore qu'une norme similaire doit s'appliquer aux donateurs internationaux – avec un objectif de 10 % de leurs budgets d'APD consacrés à l'éducation de base. Pour calculer la participation des donateurs en vue d'atteindre l'objectif, nous utilisons la définition de l'éducation de base du RMS, qui comprend l'ensemble de l'éducation de la petite enfance, primaire et de base pour adultes, ainsi que la moitié des dépenses intitulées « de niveau non spécifié » et 10 % du soutien budgétaire global aux gouvernements bénéficiaires. Pour l'éducation secondaire et l'enseignement supérieur, nous ajoutons 25 % du budget « de niveau non spécifié » et 5 % du soutien budgétaire global à chacun (voir l'annexe 1 pour en savoir plus). C'est la méthode utilisée par le Rapport mondial de suivi de l'EPT de l'UNESCO.

3. Selon les totaux du CAD

TENDANCES DE L'AIDE

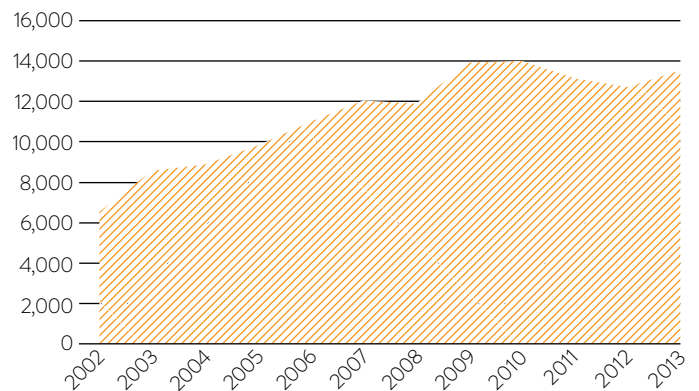
L'aide à l'éducation est globalement insuffisante

Sur l'ensemble de la période des OMD et de l'EPT, parmi tous les donateurs, une moyenne de 8,6 % du total de l'aide au développement ont été consacrés à l'éducation – bien en-deçà du nécessaire et étant loin de couvrir la priorité que les gouvernements et les citoyens eux-mêmes donnent à l'éducation. Alors que ceci masque des écarts considérables entre les pays, aucun donateur n'a atteint l'objectif de consacrer 20 % du total de l'aide à l'éducation.

Plus inquiétant encore, suite à une croissance lente mais stable (quoiqu'insuffisante) de l'aide à l'éducation sur une grande partie de la période des OMD et de l'EPT, cette aide a en réalité chuté, de 10 %, entre 2010 et 2012. L'UNESCO et le Rapport mondial de suivi de l'EPT ont souligné l'impact de cette baisse de l'aide – en particulier pour l'éducation de base dans les pays à faibles revenus – sur la réalisation des objectifs de l'EPT, des OMD et des objectifs futurs et a pointé du doigt une stagnation de l'évolution visant à scolariser tous les enfants.^{4,5} Ces coupes de l'aide sont survenues alors même que les pays à faibles revenus auraient dû intensifier leurs efforts pour atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD en matière d'éducation. Autrement dit, lors de la dernière ligne droite dans la course visant à assurer que chaque enfant bénéficie d'une éducation primaire, les pays partenaires ont été abandonnés par les donateurs, alors que bon nombre d'entre eux se sont efforcés d'assurer leur part (voir l'encadré 2).

Depuis lors, les niveaux d'aide à l'éducation ont un peu remonté, le niveau d'aide à l'éducation ayant augmenté de 6 % entre 2012 et 2013. Alors qu'il s'agit là de relatives bonnes nouvelles, il faut encore être prudent dans l'optimisme : la reprise est seulement partielle et l'aide à l'éducation dans l'absolu était toujours inférieure de 3 % en 2013 par rapport à 2010. De plus, les augmentations semblent davantage être un effet secondaire de la reprise globale des niveaux d'aide plutôt qu'un regain de vigueur des donateurs. L'aide à l'éducation semble en réalité augmenter plus lentement que l'aide globale ou l'aide à d'autres secteurs : les dépenses totales de l'APD ont augmenté de 9 % de 2012 à 2013, alors que l'aide à l'éducation a augmenté de 6 %.⁶ Ceci semble indiquer que les donateurs continuent d'accorder à l'éducation une priorité moindre dans leurs budgets d'aide.

FIGURE 1 : Montants de l'aide à l'éducation, tous donateurs confondus, 2002–2013 en millions de \$ US (\$ US constant de 2013)



Confirmant cette tendance des donateurs à négliger l'aide à l'éducation dans son ensemble, la figure 2 illustre que la part de l'APD que représente l'aide à l'éducation est passée de 9,7 % en 2009 à 8,1 % en 2013. Sur la période des OMD-de l'EPT dans son ensemble, l'éducation n'a jamais atteint les 10 % des attributions de l'APD dans l'année, et la part de l'APD consacrée à l'éducation est aujourd'hui revenue aux niveaux de 2002. Ceci malgré des preuves claires que les citoyens considèrent « une bonne éducation » comme leur première priorité – comme dans la grande enquête des Nations Unies intitulée My World (Mon monde) en 2015, par exemple ; malgré les engagements des donateurs à faire en sorte que le manque de financement n'empêche enfants et adultes de bénéficier d'au moins une éducation de base ; et malgré des indications claires d'un financement insuffisant, les donateurs dans leur ensemble n'ont pas réussi à relever le défi ni à développer l'ambition sur le financement de l'éducat

En outre, si l'on va au-delà des chiffres, il apparaît clairement que ces légères augmentations de l'aide à l'éducation depuis 2012 sont dues aux contributions de quelques donateurs seulement – notamment le Royaume-Uni, la Banque mondiale, la Norvège, le Japon et l'Irlande – qui étendent des programmes d'aide globaux ou, dans certains cas, qui renforcent l'accent mis sur l'éducation. D'autres cependant – l'Union européenne, l'Espagne, le Canada, l'Allemagne et les Pays-Bas par exemple⁷ – mettent clairement l'aide à l'éducation au second plan. Ces tendances sont abordées plus en détail dans les profils concernés.

4. Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU), *Bulletin d'information n° 25*, juin 2015 www.uis.unesco.org/Education/Documents/is-25-out-of-school-children-fr.pdf

5. Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, *Document d'orientation 13 : Les réductions de l'aide menacent les objectifs de l'éducation*, juin 2014

6. Calculé à l'aide de la base de données du Système de notification des pays créanciers (SNPC) avec des données pour les dépenses.

7. Certains pays, comme les Pays-Bas, réduisent leurs contributions dans le cadre d'un changement clair de stratégie et d'orientation par rapport à l'éducation ; d'autres (comme l'UE) voient des réductions malgré un appui politique continu et des engagements en matière d'éducation. Des informations spécifiques sont fournies dans les profils concernés.

Globalement, il est évident que l'aide à l'éducation sur la période des OMD-de l'EPT est loin d'avoir atteint les objectifs. De plus, les dernières tendances révèlent une évolution limitée au vu des efforts d'une poignée de donateurs seulement – et suggèrent que l'aide future dans son ensemble sera peut-être même encore plus insuffisante pour réaliser les nouveaux objectifs post 2015 en termes d'éducation sur lesquels le monde s'est accordé cette année.

FIGURE 2 : Montants de l'aide en % du total de l'APD, tous donateurs confondus, 2002–2013



Éducation de base : trop peu de soutien des donateurs

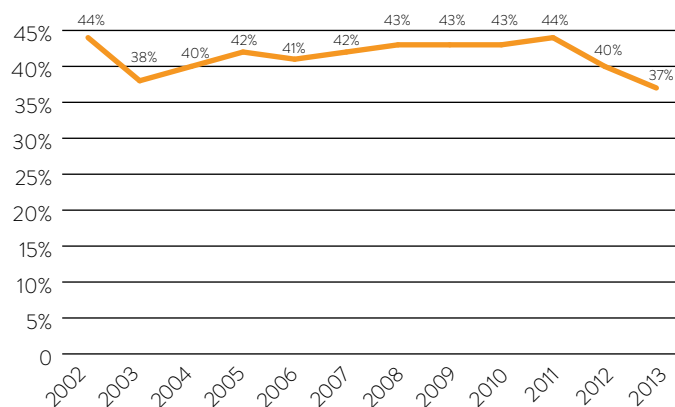
Si nous nous penchons sur les dépenses en matière d'éducation des pauvres, il est alors essentiel d'examiner non seulement l'aide à l'éducation dans son ensemble, mais l'aide à l'éducation de base – éducation pré-primaire, primaire et de base pour adultes – en particulier. Étant donné l'importance de la création des bases de l'éducation, le contenu général des objectifs de l'EPT, et le fait que les OMD en matière d'éducation concernent surtout l'éducation primaire, l'éducation de base devrait concentrer le soutien des donateurs dans la période des OMD-de l'EPT. Pourtant, les tendances de l'aide à l'éducation de base sont encore plus inquiétantes que pour l'éducation en général : la chute de l'aide à l'éducation de base entre 2010 et 2012 a été encore plus considérable que pour l'éducation dans son ensemble, et la reprise depuis lors est encore plus faible.

Ceci reflète les coupes – parfois drastiques – du soutien à l'éducation de base par un certain nombre de donateurs individuels ces dernières années. Parmi les donateurs bilatéraux présentés dans ce rapport, tous sauf quatre ont réduit l'aide à l'éducation de base depuis 2012. La Norvège a conservé des niveaux très élevés d'aide à l'éducation de base sur une période considérable, alors que la République de Corée, le Japon et le Royaume-Uni ont augmenté cette aide récemment ; le Japon a lancé une augmentation très bienvenue depuis 2012, bien que partant de niveaux de départ bas.

De nombreux autres pays ont cependant réduit leur aide à l'éducation de base. Alors que pour certains (l'Espagne par exemple), il s'agit de coupes générales de l'aide, d'autres s'éloignent clairement de l'éducation et de l'éducation de base au sein des budgets d'aide généraux : ceci est évident en France par exemple, ou de façon plus drastique, aux Pays-Bas. Ceci a donné naissance à une situation où,

au total, la proportion de l'aide à l'éducation désormais consacrée à l'éducation de base est inférieure à ce qu'elle a été pendant toute la période des OMD-de l'EPT. Au début de cette période, entre 2002 et 2003, l'aide à l'éducation de base a chuté pour passer de 44 % à 38 % de l'ensemble de l'aide à l'éducation, avant de remonter légèrement jusqu'aux niveaux de 2002 en 2010 ; depuis, elle a chuté à des niveaux encore inférieurs. En 2013, seuls 37 % de l'aide était consacrée à l'éducation de base – le niveau le plus bas sur toute la période des OMD-de l'EPT.

FIGURE 3 : Part de l'aide à l'éducation consacrée à l'éducation de base, tous donateurs confondus, 2002–2013



L'aide à l'éducation de base, en pourcentage du total de l'APD (pour tous les secteurs) a quelque peu varié sur toute la période des OMD-de l'EPT, mais chute régulièrement depuis 2009, et encore une fois est désormais inférieure à ce qu'elle était au début de la période en 2003. On peut noter que même si le niveau absolu d'aide à l'éducation de base a légèrement évolué entre 2012 et 2013, la part de l'aide totale attribuée à l'éducation de base a chuté encore davantage.

Le fait est que de nombreux donateurs n'ont simplement pas mis suffisamment l'accent sur l'éducation de base pendant la période des OMD-de l'EPT ; en toile de fond, nombreux sont ceux qui réduisent leur soutien. L'Allemagne, l'Italie, la France et le Japon font partie des donateurs bilatéraux qui ont consacré le moins d'attention à l'éducation de base (même si le Japon change actuellement son fusil d'épaule). Alors que l'éducation de base concerne une grande partie du budget de l'éducation des États-Unis, dans l'ensemble on constate un manque d'intérêt pour l'éducation. La France, en revanche, accorde une place très importante à l'éducation, mais ne consacre que très peu de budget à l'éducation de base.

L'éducation de base a eu ses donateurs champions sur la période des OMD-de l'EPT. Le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et l'Irlande se sont tous engagés pour l'éducation de base. Malheureusement, alors que c'est toujours le cas pour le Royaume-Uni et la Norvège, les Pays-Bas et l'Irlande réduisent leur soutien à l'éducation de base. Les besoins et les manques dans ce secteur sont tels que la perte d'un nombre même réduit de donateurs champions est un coup dur ; d'autres donateurs doivent intensifier leurs efforts.

De plus, alors que ces donateurs retirent leur soutien à l'éducation de base, l'impact sur les pays partenaires individuels peut être important. Il y a peu de preuves de coordination de la réduction de l'aide à l'éducation entre les donateurs, ou même de la compréhension

par les donateurs de l'impact sur les pays partenaires. Une étude de 2013 a noté que dans des interviews avec le personnel de donateurs multilatéraux, il était souvent supposé que d'autres donateurs étaient déjà actifs dans l'éducation de base lorsqu'ils prenaient des décisions sur la réduction des dépenses ;⁸ les agences bilatérales ont tiré les mêmes conclusions en réponse aux préoccupations de la société civile dans certains pays.⁹ Ceci soulève l'inquiétude que tous les donateurs pensent « qu'un tiers » comble les manques en matière d'éducation de base.

Certains donateurs européens, par exemple, tout en réduisant leurs contributions bilatérales à l'éducation de base, pointent du doigt le rôle de l'UE et d'autres acteurs multilatéraux pour combler le manque. Mais ceci n'est pas avéré ; au contraire, les principaux acteurs multilatéraux, notamment l'UE, fournissent désormais une aide réduite à l'éducation de base : l'UE a apporté 10 % de l'ensemble de l'aide à l'éducation de base en 2010, mais en 2013, le montant ne représentait plus que 7 %. La Banque mondiale, pendant ce temps, est passée d'une contribution proche d'un quart de toute l'aide à l'éducation de base au début de la période des OMD à seulement 13 % en 2013. Les ressources et les dépenses de la CME augmentent et l'accent est davantage mis sur l'éducation de base et secondaire plutôt que sur l'enseignement supérieur ; cependant, cette augmentation reste insuffisante.

Conséquence de cette tendance mondiale et mal coordonnée à la réduction du soutien à l'éducation, en particulier l'éducation de base, un certain nombre de pays partenaires ont subi des réductions simultanées et non coordonnées de l'aide des donateurs, voire un retrait de leur part, au cours des trois à quatre dernières années. Au Burkina Faso, au Cambodge et au Nicaragua, cinq donateurs fournissant une part considérable de l'aide à l'éducation se sont retirés du secteur éducatif au cours des cinq dernières années.¹⁰ Le retrait de quelques donateurs clés – les Pays-Bas et le Canada, par exemple – de ce secteur a réduit le soutien à l'éducation de base d'un tiers à plus de la moitié pour certains pays.

Cette tendance à ne plus s'attacher à l'éducation de base est extrêmement inquiétante dans un contexte dans lequel 58 millions d'enfants dans le monde entier ne vont toujours pas à l'école primaire et où des dizaines de millions d'enfants scolarisés ne bénéficient même pas de l'éducation la plus basique, par exemple apprendre à lire et à écrire. Sur toute la période des OMD-de l'EPT, l'aide à l'éducation de base s'est élevée à seulement 3,6 % du total de l'APD, tous donateurs confondus, soit moins des 10 % nécessaires. L'impact sur les pays individuels – et en particulier en matière de possibilités d'éducation et de qualité de vie pour les enfants, les jeunes et les adultes de ces pays – est dévastateur.

8. Selon des interviews réalisées dans : Brookings Institution et l'UNESCO, *Financing for Global Education: Opportunities for Multilateral Action: A report prepared for the UN Special Envoy for Global Education for the High-level Roundtable on Learning for All: Coordinating the Financing and Delivery of Education*, Washington DC/Paris, 2013

9. Interviews avec plusieurs coalitions nationales de la CME dans les pays du CAD
10. P. Abetti, S. Beardmore, C. Tapp et R. Winthrop, *Prospects for Bilateral Aid to Basic Education Put Students at Risk*. Initiative Fast Track Washington DC, 2011

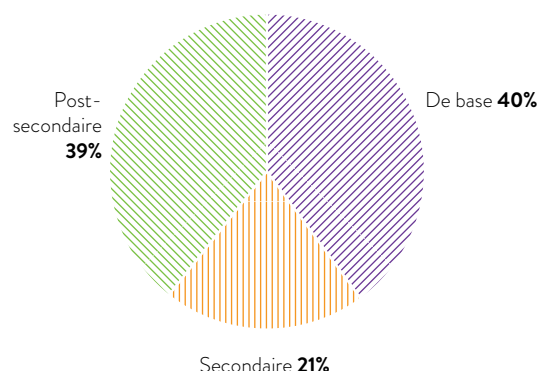
Encadré 2 : Comment s'en sortent les pays en voie de développement dans la réalisation de leurs propres objectifs ?

La Déclaration d'Incheon appelle les gouvernements à consacrer au moins 15 à 20 % de leurs budgets, et une somme équivalente à au moins 4 à 6 % du PIB, à l'éducation. La position de la CME stipule que l'accent doit être mis sur la partie supérieure de ces tranches, que dans certains cas, les pays devront dépasser ces niveaux de dépenses et qu'aucun pays ne devrait être en dessous.

Nous nous félicitons des signes d'évolution vers la réalisation de ces objectifs. Government Spending Watch a récemment analysé des données budgétaires de 66 pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), qui ont révélé que, alors qu'ils ne sont que quelques uns à atteindre les objectifs de 20 % et 6 %, plus de la moitié d'entre eux augmentent leurs investissements dans l'éducation depuis 2012. Le RMS de l'EPT 2015 a estimé à 39 le nombre de pays consacrant actuellement 6 % ou plus du PIB à l'éducation, par rapport à 18 seulement au début des OMD.¹¹ Certains pays individuels – notamment le Ghana, le Bénin, l'Éthiopie et la Moldavie – augmentent cette part de façon particulièrement importante. Mais cette évolution du financement national ne sera pas suffisante – en particulier pour les pays les plus pauvres – à moins que les donateurs redynamisent leurs engagements par rapport à l'éducation.

L'enseignement secondaire : de plus en plus prioritaire, mais peu soutenu par les donateurs

FIGURE 4 : Aide à l'éducation par niveau, tous donateurs confondus, 2013



11. On doit cependant noter qu'il y avait moins de données disponibles en 1999 : voir le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous : Éducation pour tous 2000–2015 : Progrès et enjeux, UNESCO, 2015. www.fr.unesco.org/gem-report/report/2015/%C3%A9ducation-pour-tous-2000-2015-progr%C3%A8s-et-enjeux#st-hash.DfdgjqN.dpbs, www.unesdoc.unesco.org/images/0023/002325/232565f.pdf

Alors que le financement de l'éducation de base a été un besoin crucial pendant la période des OMD-de l'EPT – à la lumière de ces besoins, des manques et des promesses de l'EPT et des OMD, il est important que l'enseignement secondaire bénéficie également d'un financement suffisant. Le nouveau cadre pour l'éducation post 2015, tel que défini dans l'ODD 4 – comprend un engagement à 12 ans d'éducation gratuite, publique et de qualité pour tous, dont au moins neuf années obligatoires. Ceci ne sera pas possible sans un soutien important de l'aide des donateurs.

« Parmi les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) et à revenus faibles à moyens, l'aide des donateurs pour l'éducation pré-primaire, primaire et secondaire devra être multipliée au moins par six. »

Document de politique générale du Rapport mondial de suivi de l'EPT, 2015¹²

Il serait toutefois erroné d'imaginer que la faible attention accordée par les donateurs à l'éducation de base s'explique par le soutien important de l'investissement dans l'enseignement secondaire. L'aide à l'enseignement secondaire dans l'ensemble a connu une croissance lente et stable pendant la période des OMD-de l'EPT, mais le niveau global reste bien trop bas. Malgré des besoins croissants d'enseignement secondaire (étant donné qu'un nombre accru d'enfants est passé par l'enseignement primaire ces dernières années), l'aide n'a pas augmenté en proportion. Au contraire, suite à des améliorations dans la première partie de la période des OMD-de l'EPT, la part d'aide à l'enseignement secondaire par rapport à l'APD totale est restée relativement stable (à une moyenne de 1,6 %) depuis 2007.

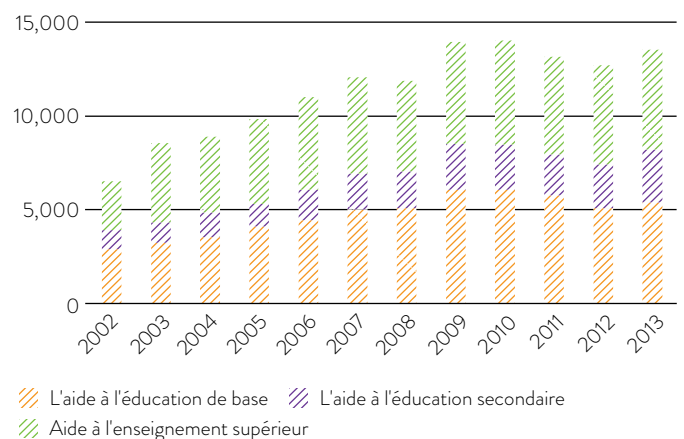
Des contributions accrues à l'enseignement secondaire sont nécessaires, ainsi que des données de suivi plus détaillées, notamment pour distinguer les dépenses pour les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire. Actuellement, seuls quelques donateurs – comme la Corée et la Banque mondiale – semblent approcher le type d'augmentation de l'aide à l'enseignement secondaire qui serait nécessaire pour réaliser les engagements post 2015 en la matière.

En attendant, trop de donateurs se concentrent trop sur l'enseignement supérieur aux dépens de l'éducation de base et secondaire. Le soutien aux niveaux du supérieur pourrait jouer un rôle important dans l'appui du développement des capacités dans les pays bénéficiaires, grâce au renforcement des systèmes éducatifs supérieurs nationaux, à la promotion de l'accès des étudiants à faibles revenus ou exclus à des études supérieures, ou grâce au soutien d'une formation des enseignants de grande qualité. Dans la pratique, une grande partie de l'aide est consacrée au soutien des étudiants étrangers qui viennent étudier dans les pays donateurs.¹³ En 2013, près d'un quart de l'aide directe à l'éducation et plus de 70 % de l'aide à l'éducation pour les études supérieures ont été dépensés dans les pays donateurs pour aider

les étudiants étrangers. L'enseignement supérieur représente environ trois quarts du total de l'aide française et allemande à l'éducation par exemple, et le financement des bourses et des frais des étudiants dans leurs pays en représente une très grande partie : en moyenne, plus de 60 % de leurs budgets respectifs d'aide à l'éducation sur les 7 dernières années. Ces dépenses ont tendance à aider les étudiants les mieux lotis et n'atteignent pas les pays en voie de développement ni ne les aident à améliorer la qualité de leurs systèmes éducatifs. Le risque est également de promouvoir la fuite des cerveaux, avec des étudiants soutenus grâce à des bourses et qui ne retournent pas dans leur pays d'origine, privant ainsi le pays en voie de développement de tout impact positif.¹⁴

Alors que les systèmes d'enseignement supérieur ont certainement également besoin de soutien, une concentration de l'aide sur ce sujet n'est pas favorable aux pauvres et peut susciter un manque d'équité. Les enfants de familles à faibles revenus dans la plupart des pays en voie de développement vont rarement jusqu'aux études supérieures, ce qui signifie qu'ils ne bénéficient pas du tout de ces dépenses : en Éthiopie par exemple, moins de 1 % des enfants des familles les plus pauvres et seuls 2 % des familles à revenus moyens font des études supérieures. Au Malawi seuls 5 % des enfants des familles les plus pauvres vont jusqu'à l'enseignement secondaire et 12 % des enfants des familles à revenus moyens. Une aide importante est encore nécessaire pour faire en sorte que les enfants pauvres bénéficient d'une éducation de base et secondaire avant de pouvoir bénéficier d'un enseignement supérieur pour la plupart d'entre eux. Le taux de scolarisation brut dans l'enseignement supérieur dans les pays en voie de développement est de 26,68 % - un chiffre qui chute à 8,55 % en Afrique sub-saharienne.¹⁵ Pourtant, en 2013, l'aide globale à l'enseignement supérieur était au même niveau que l'aide à l'éducation de base, alors que l'éducation secondaire ne bénéficiait que de 21 % de l'ensemble de l'aide, soit près de la moitié du pourcentage attribué à l'enseignement supérieur.

FIGURE 5 : Montants de l'aide par niveau, tous donateurs confondus, 2002-2013, en millions de \$ US (\$ US constant de 2013)



14. Par exemple, en France, une étude du ministère de l'Intérieur a montré qu'un tiers des étudiants internationaux qui poursuivent des études en France y restaient pour travailler. *V. Migration News* No. 29, novembre 2011

15. www.data.uis.unesco.org/index.aspx?lang=fr&SubSession-Id=161a3e05-d69f-415f-a556-fe7b9d4db0d8&themetreid=-200

12. www.unesdoc.unesco.org/images/0023/002326/232654F.pdf
 13. UNESCO, *EFA Global Monitoring Report 2012: Youth and Skills: Putting education to work*, UNESCO, 2012

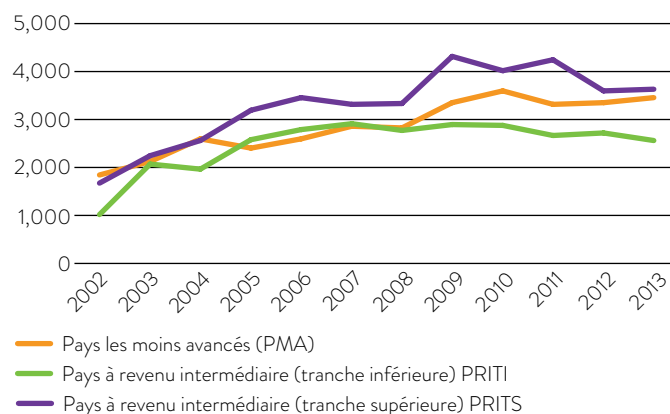
Où va l'aide à l'éducation ?

Si l'aide des donateurs à l'éducation ces 15 dernières années devait véritablement être au service des engagements pris en 2000 – que l'éducation pour tous soit atteinte et que le manque de ressources ne constitue pas un obstacle à la réalisation de ces objectifs – les donateurs auraient la responsabilité pour veiller à ce que l'aide aille aux pays les plus pauvres, ainsi qu'à ceux où l'écart entre les besoins et les ressources est le plus grand. Les données disponibles suggèrent cependant que ce n'est pas le cas.¹⁶

La bonne nouvelle, c'est que la part de l'aide à l'éducation de base qui a été dirigée vers les pays les moins avancés a augmenté ces dernières années – pour passer de 39 % seulement en 2005 à 45 % en 2010, puis à 58 % en 2013. Cependant, au vu de la chute générale de l'aide à l'éducation de base, ceci n'a pas conduit à une augmentation importante des ressources. Au contraire, l'aide à l'éducation de base dans les pays à faibles revenus en 2013 était encore bien inférieure au niveau de 2010. Les pays les moins avancés bénéficient toujours d'une part minoritaire de l'aide à l'éducation dans son ensemble – 32 % seulement du total de l'aide à l'éducation en 2013, un niveau relativement stable tout au long de la période des OMD-de l'EPT.

Un certain nombre de pays à revenus faibles et moyens ont également des besoins et des manques importants de financement de l'éducation, en particulier ceux qui comptent de très nombreux enfants non scolarisés, ou de gros manques dans l'enseignement après le primaire. Mais l'aide a chuté de façon alarmante dans les pays à revenus faibles et moyens ces dernières années, avec une baisse de 15 % entre 2009 et 2013. Selon le Rapport mondial de suivi de l'EPT, les réductions récentes de l'aide à l'éducation pour les pays à revenus faibles et moyens semblent être largement dictées par des baisses importantes des montants de l'aide à l'éducation de base en Inde et au Pakistan¹⁷ – deux pays dont les populations sont largement déscolarisées. D'autre part, les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) ont toujours bénéficié d'environ un quart de l'aide à l'éducation tout au long de la période des OMD-de l'EPT (22 % en 2013, par exemple).

FIGURE 6 : Dépenses l'aide à l'éducation par pays et groupe de revenus, tous les donateurs de 2002 à 2013, en millions de \$ US (\$ US constant de 2013)



Source : *Dépenses du SNPC*. NB : il s'agit de l'aide directe à l'éducation et non du total (explications en annexe 1).

En plus des niveaux de revenus nationaux moyens et de l'étendue des populations déscolarisées, la présence des conflits et des catastrophes naturelles indiquent clairement la nécessité d'un soutien plus important des donateurs à l'éducation. On estime à 65 millions le nombre d'enfants de 3 à 15 ans touchés par les urgences et les crises trop longues dans le monde entier.¹⁸ Les chiffres de 2012 indiquent que 33,8 millions d'enfants et d'adolescents déscolarisés vivent dans des pays touchés par un conflit, 70 % d'entre eux vivant dans des pays en crise prolongée.¹⁹ Pourtant, en cas de conflit, de catastrophe naturelle et de déplacement, il est essentiel de préserver le droit à l'éducation, pour empêcher aux enfants du conflit de devenir des générations perdues – en particulier pour les filles, qui sont ciblées et touchées de façon disproportionnée.²⁰

Tous ces éléments indiquent clairement qu'une grande partie de l'aide lors des urgences humanitaires devrait être affectée à l'éducation. L'initiative GEFI (Global Education First Initiative) du Secrétaire général des Nations Unies a fixé un objectif de 4 % de l'aide humanitaire à court terme à affecter à l'éducation. Alors que ce chiffre semble modeste, il est bien supérieur à la part actuelle – 1,4 % en 2014, en baisse par rapport aux 2,2 % de 2009. L'aide à l'éducation en situation d'urgence a tendance à être « trop réduite, trop tardive ». Quatre ans après le début de la crise syrienne, par exemple, la communauté des donateurs doit toujours mettre en place les mécanismes de financement et de coordination nécessaires à l'élaboration d'une réponse efficace, même si la crise représente ce qui est probablement le revirement le plus important de l'éducation depuis 40 ans.

Certains donateurs sont bien meilleurs que d'autres à diriger leur aide à l'éducation vers des pays dans le besoin, notamment le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande (même si l'engagement de l'Irlande en termes d'éducation de base semble diminuer), et à veiller

16. Remarque : environ 15 % de l'aide à l'éducation est classée comme « non attribuable » par niveau de revenu du pays. Ceci comprend une série d'activités qui peuvent ou pas profiter aux pays et aux apprenants les plus pauvres, notamment certains engagements régionaux, l'appui multilatéral et un niveau important de financement pour TA, les coûts des donateurs, TA et les bourses d'études.

17. Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, *Document d'orientation 13 : Les réductions de l'aide menacent les objectifs de l'éducation*, juin 2014

18. S. Nicolai, S. Hine et J. Wales, *Emergencies and Protracted Crises: Towards a strengthened response*, Overseas Development Institute, Londres, 2015 www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9714.pdf

19. Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, *Document d'orientation 21: L'aide humanitaire pour l'éducation : les raisons de son importance, pourquoi il faut l'intensifier*, UNESCO, juin 2015

20. S. Nicolai et al, *op.cit.*

à ce que l'aide humanitaire réponde aux besoins d'éducation. D'autres donateurs bilatéraux s'en tirent cependant bien moins bien par rapport à ces mesures, et dans l'ensemble, il est clair que l'aide n'est pas axée sur les domaines où les besoins sont les plus pressants.

L'importance de la qualité : mieux cibler l'aide à l'éducation ne suffit pas

Le Cadre d'action de Dakar de 2000 a validé des mesures non seulement sur la quantité mais également sur la qualité et l'efficacité de l'aide à l'éducation : le cadre encourageait une planification et un contrôle conjoints de l'aide, ainsi qu'un alignement autour du leadership des pays, de la propriété et de la mise en œuvre. En pratique, ceci obligeait les donateurs à acheminer leurs fonds via des systèmes gouvernementaux dans la mesure du possible, grâce à la promotion de la prestation de l'aide via un appui budgétaire général, ainsi que l'utilisation d'approches sectorielles.²¹

Ces approches, leur mise en œuvre réussie et leur impact, ont fait leurs preuves : le Rapport mondial de suivi de l'EPT a expliqué comment, alors que les processus de planification nationaux étaient renforcés, les donateurs acheminaient leur financement via des systèmes gouvernementaux et, dans plusieurs cas, regroupaient leur financement pour soutenir des plans nationaux d'éducation.²² Ceci est indispensable pour que l'aide soit efficace et qu'elle soutienne les efforts des pays. Offrir un appui budgétaire prévisible à long terme (pour le budget général, auquel cas 10 % sont comptabilisés comme aide à l'éducation ou pour le budget de l'éducation en particulier), par exemple, permet aux gouvernements de financer des priorités nationales, plutôt que les préférences des donateurs, et d'affecter le financement de l'aide à des coûts récurrents comme la formation et la rémunération des enseignants.

Pendant, on s'inquiète du fait que des donateurs se retirent maintenant de ces approches pour aller vers un modèle de soutien qui implique plus d'investissement dans le cadre de projets déconnectés, qui s'alignent ou pas sur d'autres donateurs, soutiennent ou pas des plans nationaux ou renforcent ou pas des systèmes publics.

Entre 2009 et 2013, la part de l'aide à l'éducation totale des donateurs du CAD dépensée par le secteur public²³ a chuté de 25 %.²⁴ Actuellement, la moitié seulement de l'aide passe par des systèmes gouvernementaux. Une partie de cette aide passant par des systèmes « publics » ne passe pas par les systèmes des pays bénéficiaires – ce qui est nécessaire pour soutenir des priorités nationales et renforcer les systèmes d'éducation publics dans les pays bénéficiaires de l'aide ; elle passe plutôt par le système public dans les pays donateurs eux-mêmes. Par exemple, la majorité de l'aide que la France débloque via le secteur public pass par des agences gouvernementales françaises, laissant seulement 7 % sous le contrôle d'agences gouvernementales

bénéficiaires. Pour certains donateurs, cette gestion des fonds est susceptible de refléter leurs dépenses en bourses et coûts imputés aux étudiants.²⁵

Pendant ce temps, l'appui budgétaire général, un type d'aide qui ne passe pas seulement par les systèmes des gouvernements bénéficiaires mais peut également être affecté directement par eux à leurs propres programmes, plans et priorités, a chuté d'environ 30 % entre 2009 et 2012, un déclin bien plus marqué que l'aide globale.²⁶ L'aide budgétaire a également connu des baisses,²⁷ en particulier pour l'éducation primaire.²⁸

Toutes ces tendances semblent indiquer que l'aide disponible se réduit, en particulier l'aide qui soutient les systèmes publics et les plans d'éducation des pays – souvent dans les pays qui en ont le plus besoin. Ceci suggère qu'il faut non seulement que l'aide augmente et soit réorientée vers les zones et les pays qui en ont le plus besoin, mais également qu'il faut des améliorations majeures dans l'appui des plans des pays de façon harmonisée. Ainsi, on peut également débattre de contributions latérales accrues pour les donateurs multilatéraux comme la CME qui se sont engagés à soutenir la propriété nationale, à prioriser les pays qui connaissent les besoins et les manques les plus importants et à se concentrer sur l'éducation de base et secondaire.

Répondre aux besoins de financement des ODD

Le nouvel objectif de développement durable n° 4 définit des objectifs en matière d'éducation à atteindre d'ici 2030 et qui sont ambitieux, mais nécessaires, si la communauté internationale doit affirmer qu'elle s'engage sérieusement à réaliser le droit à l'éducation pour tous. Le Rapport mondial de suivi de l'EPT estime que l'éducation pré-primaire, primaire et secondaire universelle – de bonne qualité – dans les pays à revenus faibles et moyens nécessitera au total 340 milliards \$ US par an.

Les ébauches des ODD et de la Déclaration d'Incheon ne comprennent cependant aucun engagement ni objectif sur l'aide des donateurs pour réaliser les objectifs en matière d'éducation. Alors que nous accueillons favorablement l'engagement à « *augmenter les investissements et la coopération internationale pour permettre à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de petite enfance, primaire et secondaire gratuite, équitable, inclusive et de qualité* » dans le Programme d'action d'Addis Abeba ayant fait l'objet d'un accord suite à la troisième Conférence sur le financement de l'aide au développement, il reste des inquiétudes quant à l'absence d'objectifs concrets, en particulier sur les contributions des donateurs – ainsi que la manque d'inclusion de l'objectif important d'apprentissage tout au long de la vie.

De nombreux pays aux revenus faibles et faibles à moyens développent déjà en réalité leurs budgets pour l'éducation et

21. Ceci a également été encouragé par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005, qui a affirmé l'élargissement de l'efficacité de l'aide et du programme de qualité, dans l'espoir de voir l'aide davantage axée sur un programme favorisant l'appropriation nationale, la coordination des efforts des donateurs, l'attention portée aux résultats et la responsabilité partagée pour les résultats entre donateurs et bénéficiaires.

22. Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, *Document d'orientation 2-Au-delà de Busan : renforcer l'aide pour améliorer les résultats en matière d'éducation*, UNESCO, Paris, 2011

23. www.oecd.org/fr/cad/stats/canaldacheminement.htm

24. Extrait du CAD du SNPC : bien qu'il soit intéressant de noter que 2009 a enregistré des résultats élevés, ce chiffre est donc le point culminant

25. Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, *Document d'orientation 11 : préparé pour la Consultation sur l'Éducation dans le cadre du programme de développement post 2015 : Amérique du nord et Europe de l'Ouest*, UNESCO, décembre 2013

26. À noter : ceci est remonté en 2013. Extrait des données sur les dépenses du SNPC.

27. L'aide budgétaire fait référence à l'aide acheminée via les budgets des pays en voie de développement et est donc considérée comme parfaitement alignée sur les plans et priorités des gouvernements (contrairement à l'aide hors budget qui peut passer par des systèmes parallèles).

28. Ceci est extrait des données de Government Spending Watch disponibles ici : www.governmentspendingwatch.org/spending-data

pourraient aller plus loin grâce, par exemple, à une collecte des impôts et des recettes générées par les ressources naturelles meilleures et plus progressives. Toutefois, on doit noter que l'échec de la Conférence d'établir une administration fiscale mondiale pour soutenir les efforts des pays en voie de développement et pour augmenter les recettes nationales pourrait représenter un revers majeur pour les gouvernements qui souhaitent atteindre les niveaux ambitieux de financement nécessaires.

De plus, au-delà du développement nécessaire du financement national, l'aide restera une composante essentielle pour les pays les plus pauvres, rendant très problématique l'échec d'accord sur des objectifs à Addis : il sera impossible de réaliser 12 ans d'éducation pour tous – un seul des ODD – sans cela. En l'absence de l'aide nécessaire, les pays peuvent simplement choisir de ne pas adopter la vision post 2015 – pour poursuivre, par exemple, le développement de l'accès à l'école sans accroître le nombre d'enseignants professionnels nécessaires pour offrir de la qualité – ou pour laisser le fardeau sur les épaules des familles pauvres en comptant sur les frais et l'enseignement privé, augmentant ainsi les abandons et l'inéquité du système éducatif.²⁹

Conclusions et recommandations

Alors que l'aide des donateurs est loin d'être la seule donnée nécessaire pour réaliser les objectifs de l'éducation dans les pays en voie de développement, elle reste extrêmement importante. La leçon à tirer de ce rapport est que, dans l'ensemble et malgré les efforts soutenus des pays donateurs individuels, la communauté des donateurs a failli à sa responsabilité de fournir un financement indispensable là où il est le plus nécessaire. Non seulement l'aide est insuffisante, mal dirigée et souvent mal coordonnée, mais il y a également des signes qui montrent que ces problèmes empirent – comme la part de l'aide consacrée à l'éducation diminue, la part consacrée à l'éducation de base diminue encore plus rapidement.

Si la communauté internationale souhaite véritablement veiller à ce que tous les enfants, jeunes et adultes aient la chance d'accéder à une éducation de qualité, afin d'acquérir les compétences, les connaissances, les outils d'apprentissage et les valeurs qui leur permettront de s'épanouir et de contribuer au monde du 21^e siècle, elle doit alors faire beaucoup mieux par rapport à ses propres contributions financières. L'aide à l'éducation doit augmenter ; mais elle doit également être mieux dirigée. Il faut insister davantage sur l'éducation de base (au moins la moitié de l'aide à l'éducation et 10 % du total de l'APD), alors que le financement des bourses et des coûts des étudiants dans les pays donateurs, même s'il est important, ne devrait pas être comptabilisé dans l'APD ; il faut donner la priorité aux pays à faibles revenus (qui devraient obtenir au moins 50 % de l'aide à l'éducation) ainsi qu'aux pays à revenus faibles à moyens qui en ont le plus besoin ; une augmentation significative de l'aide humanitaire consacrée à l'éducation, pour atteindre au moins 4 % ; et un meilleur alignement des fonds des donateurs sur les priorités des pays partenaires, en particulier grâce à l'appui budgétaire. Il faut également améliorer le détail et la portée des données fournies sur le financement de l'éducation – notamment au sein des pays partenaires, pour permettre une observation plus engagée de la

société civile nationale. Une augmentation des contributions à la CME contribuerait considérablement à ces objectifs, mais la CME doit continuer et améliorer son travail sur l'appropriation par les pays et améliorer considérablement les rapports de ses dépenses via les systèmes de génération de rapports des créditeurs internationaux.

Les engagements ou les plans de financement des donateurs sont relativement absents du processus post 2015 jusqu'à maintenant. Aucun engagement spécifique de donateur n'a été pris lors du Forum mondial pour l'éducation de 2015, par exemple. Alors que l'engagement à « augmenter les investissements et la coopération internationale » afin de réaliser une éducation pré-primaire, primaire et secondaire gratuite et universelle pendant la troisième Conférence sur le financement de l'aide au développement est le bienvenu, des engagements plus détaillés et spécifiques doivent être pris – donateur par donateur peut-être – pour la planification. Globalement, il est encore nécessaire d'accentuer le financement des donateurs – étant donné que le niveau et la qualité de l'aide internationale a tristement chuté ces quinze dernières années. Les gouvernements donateurs doivent fixer une date pour prendre ces engagements s'ils ne veulent pas risquer que les ODD et le Cadre d'action ne soient de vaines promesses.

Il n'y a tout simplement plus d'autre moyen puissant ni durable d'investir dans les droits de l'homme et la dignité, l'inclusion sociale et le développement durable que de soutenir l'éducation. En effet, la réalisation de l'un des ODD, et pas simplement le quatrième, nécessitera un plus gros investissement dans l'éducation. Les finances seules ne seront peut-être pas une condition suffisante à l'évolution, mais sont nécessaires. Sans ressources, il y a peu d'espoir de s'approcher des ODD. Les donateurs doivent désormais intensifier leurs efforts avec les gouvernements partenaires et veiller à ce que les finances ne soient pas l'obstacle à la nouvelle vision audacieuse pour assurer une éducation de qualité équitable et inclusive et un apprentissage tout au long de la vie pour tous. Les donateurs doivent au minimum réaliser les objectifs suivants :

Objectif 1 : Augmenter l'aide globale et l'aide à l'éducation

Mettre à disposition une aide plus importante en définissant des plans nationaux clairs et réaliser l'engagement de longue date de consacrer 0,7 % du PIB à l'APD – un objectif qui a été réaffirmé lors de la Conférence sur le financement de l'aide au développement d'Addis Abeba – au moins d'ici 2020. De plus, les donateurs doivent s'engager à consacrer au moins 15 à 20 % de leur APD à l'éducation.

Objectif 2 : Aligner l'aide sur l'ensemble du programme du 4^e ODD, qui exige une aide accrue à l'éducation de base et secondaire

Assurer le financement de l'ensemble du programme de l'ODD 4 – notamment les engagements à l'équité, à 12 ans d'éducation gratuite et à l'éducation de base des adultes – en veillant à ce qu'au moins 10 % du total de l'APD (et au moins la moitié de l'aide à l'éducation) soient consacrés à l'éducation de base, avec un soutien supplémentaire important au développement équitable de l'enseignement secondaire. Le soutien des bourses et des coûts des étudiants dans les pays donateurs, bien qu'important, ne doit pas être comptabilisé dans l'APD pour l'éducation.

29. Rapport sur les écoles privées à bas coûts et la privatisation de l'éducation, Campagne mondiale pour l'Éducation (à venir en septembre 2015)

Objectif 3 : Concentrer l'aide sur les pays qui en ont le plus besoin

Rendre l'aide plus favorable aux pauvres et plus axée sur la réduction de l'inégalité, là encore en soutenant les objectifs d'équité de l'ODD 4, en se concentrant sur les pays qui sont le plus de besoins et souffrent des plus gros manques de financement. Ceci oblige à se concentrer sur les pays à faibles revenus et à faibles à moyens revenus. Au moins 50 % de l'aide totale à l'éducation doit être dépensée dans les pays à faibles revenus.

Objectif 4 : Assurer une attention bien plus grande portée à l'éducation dans l'aide affectée aux situations de conflit et de catastrophe naturelle

Veiller à ce qu'au moins 4 % de l'aide humanitaire soit consacrée à l'éducation

Objectif 5 : Soutenir activement une collective progressive et étendue des recettes nationales

Soutenir les pays pour améliorer, développer et rendre les systèmes fiscaux, ainsi que la collecte des impôts et des recettes provenant des ressources naturelles, plus progressifs afin de mettre davantage de ressources nationales à disposition de l'éducation. Ceci impliquera une assistance technique et une action internationale coordonnée afin d'assurer des règles fiscales internationales plus justes, la fermeture des paradis fiscaux et des efforts concertés visant à réduire l'évasion fiscale des multinationales.

Objectif 6 : Veiller à ce que l'aide soutienne l'appropriation par les pays partenaires

Améliorer l'efficacité de l'aide en alignant l'aide aux plans des pays et en utilisant les systèmes des pays partenaires. Ceci doit comprendre une augmentation de l'appui budgétaire et de l'aide budgétaire, ainsi qu'une réduction correspondante de l'aide selon les projets.

Objectif 7 : Veiller à ce que l'aide soutienne les systèmes d'éducation publics

Soutenir la réalisation des objectifs de l'ODD 4 sur l'éducation universelle et l'équité, en veillant à ce que l'aide soutienne l'éducation gratuite et publique, et non l'éducation payante et privée ; l'aide des donateurs en particulier ne doit jamais subventionner une éducation à but lucratif.

Objectif 8 : Augmenter les contributions au Partenariat mondial pour l'Éducation

Les pays donateurs doivent davantage financer, ou commencer à financer, la CME et veiller à ce que le Partenariat mette le financement à disposition de l'ensemble du programme des ODD et renforce son appui opérationnel pour l'appropriation par les pays et l'engagement de la société civile.

Objectif 9 : Améliorer la transparence pour faciliter le contrôle par les citoyens

Les données sur l'aide à l'éducation doivent faire partie de la « révolution des données » ; les donateurs en particulier doivent donner la priorité aux données importantes, accessibles aux citoyens des pays partenaires en temps voulu, afin de permettre un débat national

éclairé. Les données sur l'aide à l'éducation doivent distinguer l'aide aux systèmes éducatifs publics et privés ; l'aide à l'enseignement secondaire doit être ventilée entre le collège et le lycée ; le CAD de l'OCDE doit travailler avec les donateurs sur la transparence et la précision ; la CME doit commencer à établir des rapports de ses contributions au CAD de l'OCDE.

PROFILS DES PAYS

Allemagne

Résumé

L'Allemagne continue sa trajectoire lente et stable d'augmentation du rapport APD/RNB global – même si une évolution beaucoup plus rapide est nécessaire pour que l'Allemagne reste un leader de l'APD dans le monde du développement de l'après 2015.

En surface, l'Allemagne ressemble à un donateur très généreux pour l'éducation. En effet, comme plus de 15 % de l'aide globale va à l'éducation, ce qui est bien plus que la plupart des autres donateurs, l'Allemagne est en tête des engagements de donateurs en matière d'éducation. Cependant, l'engagement d'aide de l'Allemagne pour l'éducation masque un certain nombre de tendances diverses : le rapport entre l'aide globale et la contribution à l'éducation de base est l'un des plus bas, et un montant encore plus réduit est consacré aux pays les plus pauvres – 5 % seulement de l'ensemble de l'aide allemande sont consacrés à l'éducation de base dans les pays les moins avancés au monde. Ceci s'explique par le fait que l'Allemagne dépense plus de deux tiers de son aide à l'éducation à l'enseignement supérieur, soutenant souvent des étudiants de pays à revenus moyens qui viennent étudier en Allemagne : au total, 60 % de l'aide à l'éducation ces 7 dernières années ont soutenu des bourses.

Toutefois, le nouveau gouvernement de coalition a annoncé qu'il préparait une nouvelle stratégie en matière d'éducation dans le cadre de sa stratégie de coopération au développement. Ceci offre une nouvelle occasion à l'Allemagne de commencer à trouver un rôle plus volontaire pour son aide au soutien du programme d'éducation de l'après 2015 que ce qui s'est dégagé sur la période des OMD-de l'EPT.

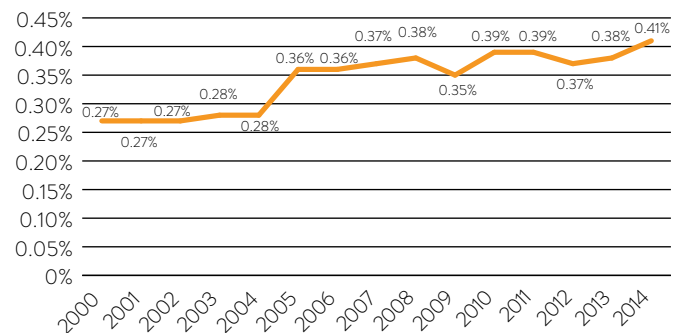
Tendances de l'aide globale

L'Allemagne est le troisième donateur le plus important du Comité d'aide au développement (CAD) en termes de volume. En 2014, le rapport APD/RNB de l'Allemagne était de 0,41 %, ce qui représente une hausse marginale depuis 2013 (0,38 %) et 2012 (0,37 %).³⁰

Comme l'illustre la Figure G1, l'évolution est stable et positive, même si l'on ne sait pas encore quand, et si, le gouvernement allemand a l'intention d'atteindre l'objectif des 0,7 % (APD/RNB).

Cependant, l'annonce du gouvernement allemand en mars 2015 d'un engagement supplémentaire à hauteur de 8,3 milliards € pour l'APD en cumulé sur les quatre prochaines années a envoyé des signaux positifs d'engagement renouvelé à augmenter l'aide.³¹ Ceci faisait partie des nouveaux chiffres de référence pour 2016 publiés dans le budget fédéral et dans le programme financier jusqu'en 2019. Toutefois, il faut noter que l'objectif déclaré est simplement de stabiliser le quota de l'APD allemande à environ 0,4 % du RNB.³² Il reste un espoir que le prochain sommet des Nations unies sur le financement du développement donnera l'occasion à l'Allemagne de réengager une action concertée audacieuse pour réaliser l'engagement de longue date à augmenter les dépenses de l'APD de façon importante.

FIGURE AL1 : Allemagne APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Aide à l'éducation

Bien que le gouvernement allemand ait fait un effort pour augmenter l'aide à l'éducation, depuis 2009, le niveau des dépenses en pourcentage de l'APD a décliné, en passant de 20,8 % – conformément au total recommandé de 20 % des budgets d'aide à consacrer à l'éducation – à 15,2 % en 2013. En particulier, la part de plus en plus petite du budget de l'APD accru global attribué à l'éducation suggère que la priorité sera de moins en moins donnée à l'éducation à l'avenir.

Avec le changement de gouvernement fin 2013, la tendance à la baisse pourrait être suspendue ou se transformer en augmentation des dépenses pour l'éducation. La grande coalition entre les deux principaux partis CDU/CSU et le SPD a posé les bases nécessaires d'un nouveau soutien à l'éducation. L'accord de la coalition pour cette période d'élection, par exemple, souligne que l'éducation est un aspect thématique majeur de la politique de développement allemande et le

31. ONE, The DATA Report 2015: Putting the Poorest First, 2015 www.s3.amazonaws.com/one.org/pdfs/DATA_Report_2015_Executive_Summary_EN.PDF

32. Eckwertebeschluss der Bundesregierung zum Regierungsentwurf des Bundeshaushalts 2016 und zum Finanzplan 2015 bis 2019 www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Pressemitteilungen/Finanzpolitik/2015/03/2015-03-18-PM13-bundshaushalt-anl2.pdf?__blob=publicationFile&v=3

30. CAD de l'OCDE, accès en juin 2015 : www.oecd.org/dac/germany

nouveau ministre de la coopération et du développement économique Gerd Müller a annoncé lors de son premier discours en janvier 2014 l'intention d'augmenter les contributions à l'éducation de base et à la formation professionnelle pour atteindre 400 millions € par an.

Au cours de l'été 2014, le BMZ a commencé à réviser sa stratégie en matière d'éducation, en indiquant qu'il avait l'intention à nouveau de se concentrer sur l'éducation. Même si le processus de révision pourrait, en principe, vouloir dire que le gouvernement a vraiment l'intention de mettre l'accent sur l'éducation, le résultat reste à voir, et au moment de la rédaction de ce rapport, le processus n'est pas terminé et aucun document final n'est disponible. De plus, le calendrier vague et le processus retardé de l'élaboration de cette stratégie sont sources de préoccupation.

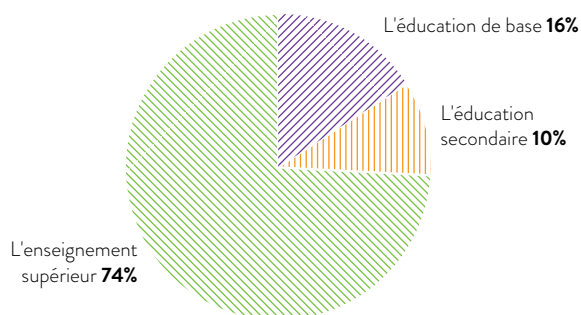
FIGURE AL2 : Allemagne Aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Tendances de l'aide à l'éducation

L'aide allemande à l'éducation de base a toujours été faible par rapport à d'autres pays et aux engagements en matière d'éducation dans leur ensemble. L'aide allemande à l'éducation est très élevée parmi les pays analysés dans ce rapport – sur les 15 donateurs bilatéraux, l'Allemagne arrive en deuxième place en termes de contribution en pourcentage de l'APD sur la période 2002–2013, soit 16,3 % en moyenne. Bien que l'Allemagne donne aujourd'hui un peu moins que les autres années, en 2013, le pays a dépensé le troisième montant le plus important du budget d'aide total pour l'éducation des pays de ce rapport, soit 15,2 %.

FIGURE AL3 : Allemagne Aide à l'éducation par niveau % (2013)



En même temps, l'Allemagne a apporté la deuxième contribution la plus basse à l'éducation de base en pourcentage de son APD totale – en 2013 ceci représentait seulement 2,4 % de l'ensemble de l'aide.³³ En réalité, ce chiffre n'a jamais dépassé 3,6 % de l'APD totale depuis 2002. De plus, récemment, la tendance en matière d'éducation de base est négative, avec une forte baisse de 3,6 % en 2011 à 2,4 % de l'APD en 2013. Cela représente désormais seulement 16 % environ de l'ensemble de l'aide à l'éducation. Les tarifs du secondaire ne sont pas mieux, avec moins de 10 % consacrés.

La raison pour laquelle l'éducation de base et secondaire bénéficient de montants d'aide si bas, et pourtant l'Allemagne reste un contributeur important à l'aide à l'éducation dans son ensemble, est qu'en 2013, 74 % de l'ensemble de l'aide à l'éducation allemande ont été consacrés à l'enseignement supérieur – la part du lion.

Plus préoccupant encore, le fait que là-dedans, 80 % de la contribution allemande à l'enseignement supérieur sont consacrés aux bourses ou aux frais des étudiants : c'est-à-dire de l'aide qui ne quitte pas l'Allemagne et est plutôt consacrée à des bourses et d'autres coûts associés pour les étudiants de pays en voie de développement qui étudient en Allemagne.

Cet argent vient en général des états fédéraux allemands, mais est considéré comme de l'aide. Au total, ce montant représente bien plus de 50 % de l'aide totale à l'éducation sur les six dernières années (voir le tableau 1). En comptabilisant ceci comme de l'APD, l'Allemagne gonfle massivement ses dépenses pour l'éducation et est critiquée avec raison pour cette pratique. Ceci a pour effet d'exagérer la contribution allemande pour soutenir l'éducation des enfants du monde en voie de développement ou pour aider les pays partenaires à tenir leurs engagements visant à faire avancer l'éducation pour tous.

Cet argent pourrait être utilisée pour aider les enfants des pays les plus pauvres au monde afin qu'ils bénéficient d'une éducation de base. C'est le cas en particulier si l'on considère que 5 % seulement de toute l'aide de l'Allemagne en 2013 ont été consacrés à l'éducation de base dans les pays les moins avancés, dont 3 % pour l'Afrique subsaharienne. Ainsi, à première vue l'Allemagne semble être l'un des donateurs les plus généreux dans l'effort mondial visant à assurer l'éducation pour tous, mais à y regarder de plus près, les choses sont moins évidentes.

TABLE AL1 : Allemagne Quelle proportion de l'aide allemande est consacrée aux bourses ou aux frais des étudiants en % de l'aide à l'éducation sur les 7 dernières années ?

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
69%	64%	61%	63%	60%	60%	59%

En outre, une grande partie de l'aide allemande reste axée sur les pays à revenus moyens, 40 % de l'aide à l'éducation étant acheminée vers les pays à revenus moyens à supérieurs pour favoriser des bourses pour les étudiants de ces pays qui viennent étudier en Allemagne. Par

33. Cette tendance se répète également sur la période 2002–2013 présentée dans ce rapport, avec une moyenne de 2,4 % de l'APD allemande consacrés à l'éducation de base (voir l'annexe 2 pour en savoir plus).

exemple, 11 % de l'ensemble de l'aide à l'éducation en 2013 ont été consacrés aux bourses pour les étudiants Chinois en Allemagne.³⁴

FIGURE AL4 : Allemagne Aide à l'éducation de base en % de l'APD entre 2002 et 2013



Soutien au Partenariat mondial pour l'Éducation

Malheureusement, malgré l'engagement du gouvernement allemand à augmenter sa contribution générale à l'éducation, le ministère de la coopération économique et du développement (BMZ) ne s'est pas servi de la conférence de reconstitution du Partenariat mondial pour l'Éducation en juin 2014 – la première chance qu'il avait de démontrer concrètement son soutien à l'éducation nouvellement déclaré – pour envoyer un signal convaincant. 40 millions \$ US seulement ont été engagés dans le fonds pendant la période de reconstitution 2015–2018, ce qui est très peu par rapport au niveau de l'aide globale et à l'importance de l'aide allemande ; ce chiffre s'est élevé à environ 2 % seulement des fonds du PME prévus pendant cette période.

Cependant, le soutien du BMZ à l'initiative BACK UP du gouvernement allemand, qui fournit des fonds pour les circonscriptions partenaires des pays en voie de développement du PME pour qu'elles se rencontrent et préparent leur prise de position avant les réunions, a joué un rôle précieux. Cet appui a considérablement augmenté l'influence de ces circonscriptions lors des réunions du Conseil d'administration du PME, ainsi que leur impact sur le soutien à l'éducation, atteignant clairement l'objectif de l'initiative BACK-UP.

Conclusions et recommandations

L'aide allemande à l'éducation est en baisse depuis peu, les dépenses pour l'éducation de base déclinant fortement. Un autre élément préoccupant est le niveau d'aide consacré aux bourses et comptabilisé comme coûts de frais des étudiants, qui représentent environ la moitié du budget d'aide global pour l'éducation.

Avec la promesse d'augmenter l'aide à l'éducation à 400 millions € par an et le processus de révision de la stratégie en matière d'éducation, le ministre Müller a suscité des attentes sur la contribution de l'Allemagne à la réalisation du droit à l'éducation

pour tous. Cependant, il reste à voir si le gouvernement allemand tiendra sa promesse et augmentera les dépenses pour l'éducation. En termes d'élaboration de politique, le BMZ devrait accélérer le processus de révision de la stratégie en matière d'éducation et la soutenir grâce à un ensemble concret d'objectifs et un mécanisme de responsabilisation solide.

- L'Allemagne doit augmenter l'aide globale à l'éducation et se fixer un calendrier réaliste pour atteindre son objectif d'APD à 0,7 % du RNB of GNI as ODA, and continue to share a large portion to education.
- L'aide allemande à l'éducation doit être acheminée vers les pays le plus dans le besoin, en particulier en améliorant son soutien à l'éducation de base en Afrique subsaharienne – la région où vivent le plus d'enfants déscolarisés.

L'Allemagne devrait consacrer la plus grande partie de l'aide au renforcement des systèmes éducatifs des partenaires directement, et s'abstenir de comptabiliser les bourses et les frais des étudiants dans l'APD. Une image plus réaliste de la contribution allemande visant à aider les populations des pays partenaires à réaliser leur droit à l'éducation doit voir le jour, afin que l'Allemagne fournisse de véritables ressources à investir dans l'éducation dans les pays partenaires.

34. En 2013, 187 millions \$ US ont été consacrés à des bourses pour que des étudiants chinois viennent étudier en Allemagne, alors que 46 millions \$ US supplémentaires étaient consacrés aux étudiants turcs, 47 millions \$ US aux étudiants iraniens et 21 \$ US aux étudiants brésiliens. Combinés, ces chiffres représentent 17 % de l'ensemble de l'aide à l'éducation en 2013.

Résumé

L'aide en Australie a été coupée brutalement dans le budget 2015–2016, avec une réduction générale de 20 %. En pourcentage du RNB, ceci porte les niveaux d'aide australiens à des niveaux historiquement bas, avec des prévisions allant jusqu'à 0,21 % d'ici 2016.

Encore plus alarmant, le fait que ces coupes concerneront probablement certains pays et certaines régions, ainsi que des domaines budgétaires de façon disproportionnée par rapport à d'autres. Sur une seule année, en 2015–2016, l'aide à l'éducation va connaître une réduction sectorielle de 30 %. Au niveau géographique, on a gravement tourné le dos à certains des pays les plus pauvres, avec une réduction de 70 % de l'aide à l'Afrique subsaharienne et une réduction de 40 % en Asie, seule la région du Pacifique restant protégée de ce phénomène.

De plus, le « nouveau paradigme de l'aide » présenté en 2014, comprenant une réécriture de la politique de développement autour des « intérêts nationaux et de la croissance économique », a des objectifs qui vont bien au-delà de l'exercice en cours, ce qui suppose que les coupes les plus importantes restent à venir dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation, dans les pays les plus pauvres.

Tous ces éléments sont des signes très inquiétants pour l'impact potentiel sur ce qui était auparavant de bons niveaux d'aide à l'éducation de l'Australie, en particulier l'aide à l'éducation de base ces dernières années. Avant même que le poids de ces coupes ne se fasse sentir et que ce changement de politique soit véritablement appliqué, il y a eu une réduction d'environ 20 % du budget de l'éducation globale et de base entre 2012 et 2013.

Actuellement, les engagements pris en 2014 auprès du Partenariat mondial pour la reconstitution pour 2015–2018 cherchent probablement à assurer une certaine continuité de l'appui à l'éducation de base dans les pays à faibles revenus dans les années à venir. Cependant, l'avenir de l'aide à l'éducation australienne, en particulier l'aide à l'éducation de base dans les pays à faibles revenus, est au mieux incertain.

Tendances de l'aide globale

En 2007, les deux principaux partis politiques d'Australie sont arrivés à un accord bipartisan visant à augmenter les dépenses d'aide de l'Australie à 0,5 % de son RNB d'ici 2015.³⁵ Ceci a vivement encouragé les niveaux d'aide déjà en hausse, qui ont doublé entre 2004 et 2012, faisant passer le rapport APD-RNB de 0,24 % à 0,36 %. Comme l'illustre la Figure A1, l'Australie a fait des progrès importants en vue d'atteindre l'objectif de 0,5 % avant 2012. Cependant, dans les

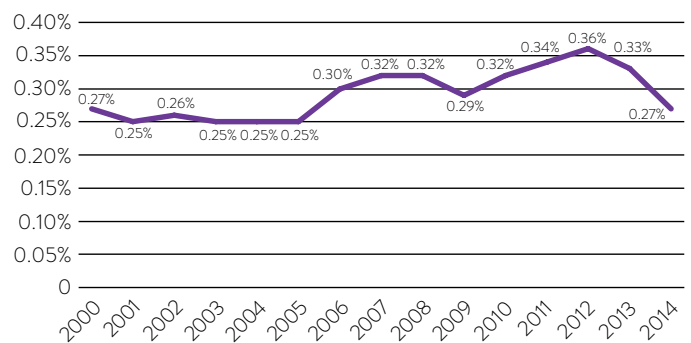
35. Organisation de Coopération et de Développement économiques, *Examen collégial de la coopération et du développement de l'OCDE : Australie 2013*, 2013 www.oecd.org/dac/peer-reviews/OECD%20Australia%20FinalONLINE.pdf

budgets 2012–2013 et 2013–2014, l'engagement à atteindre l'objectif de 0,5 % a été prolongé jusqu'en 2018, avec des réductions prévues comme mesure temporaire, avant de continuer à poursuivre cet objectif. L'APD en Australie a ainsi connu un déclin pour la première fois depuis 2001. En 2014, il est apparu évident que l'objectif de 0,5 % n'était plus souhaité,³⁶ alors que l'annonce du budget 2015–2016 affirmait qu'il était encore loin d'être atteint.

En mai 2015, le gouvernement a annoncé que l'APD serait réduite de 20 % en termes réels. Au vu des coupes prévues à l'avenir (jusqu'à 2,7 milliards \$ AUS entre 2016 et 2018), l'Australie se trouve sur une trajectoire qui verra son APD chuter à 0,21 % du RNB d'ici 2016–2017. Les coupes entraîneront des niveaux d'aide extrêmement bas. De plus, l'aide est davantage touchée que d'autres domaines. Alors que l'aide extérieure représente une petite partie des dépenses gouvernementales, les réductions constituent environ 25 % des économies budgétaires du gouvernement.³⁷

Il est difficile de déchiffrer l'impact des tendances de l'aide actuelles sur l'aide à l'éducation, en particulier étant donné que les données du CAD de l'OCDE utilisées dans ce rapport (pour une comparaison entre pays) ne vont que jusqu'en 2013. Par conséquent, la première partie du reste de cette analyse étudie les tendances de l'aide à l'éducation selon l'analyse des données du CAD de l'OCDE jusqu'en 2013, alors que la deuxième partie se penche sur l'impact possible des coupes récentes sur l'avancement de l'aide à l'éducation (et est donc légèrement plus spéculative).

FIGURE A1 : Australie APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



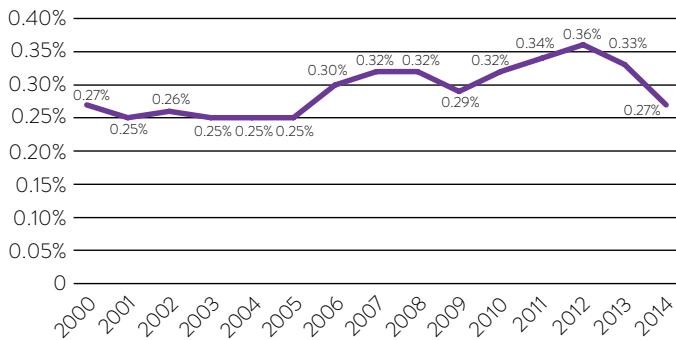
Tendances de l'aide à l'éducation

Les récentes coupes drastiques de l'aide globale auront sans aucun doute un impact majeur sur ce qu'ont été, jusqu'à très récemment, d'excellents chiffres de l'appui à l'éducation dans les pays en voie de développement. De plus, étant donné l'importance du programme éducatif australien dans le monde, ces coupes pourraient également avoir un impact négatif sur l'objectif global d'assurer l'éducation pour tous.

36. www.abc.net.au/news/2014-05-12/budget-background-foreign-aid-ka-ren-barlow/5434888

37. Selon des données de la coalition australienne pour le développement de l'éducation et l'article suivant www.results.org.au/largest-aid-cut-ever/

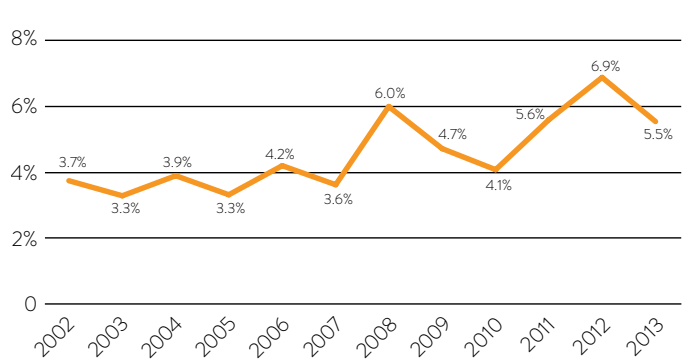
FIGURE A2 : Australie Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Comme l'illustre la Figure A2, depuis 2002, l'aide à l'éducation australienne a varié entre 12,6 % (en 2002) à 5,9 % (en 2005). Sur cette période, ce chiffre a avoisiné les 10 %, ce qui signifie que l'aide à l'éducation australienne est au-dessus de la moyenne du CAD et au-dessus de la moyenne pour les pays concernés par ce rapport. La politique de développement du gouvernement australien a fait preuve d'un appui politique fort à l'éducation pour tous, en particulier pour l'appui à l'éducation de base pour les enfants des pays les plus pauvres au monde. En effet, en 2012, l'Australie était en lice pour devenir un leader évident en matière d'éducation : avec 12,1 % de son budget d'aide bilatérale consacrés à l'aide à l'éducation, le pays étaient le quatrième donateur le plus généreux de ce rapport, en termes de pourcentage d'aide consacrée à l'éducation et, plus important encore peut-être, le deuxième pour l'éducation de base, avec 6,9 % du total de l'aide consacrés au soutien de l'éducation de base (voir l'annexe 1). A partir de 2002, le gouvernement australien a progressivement augmenté le montant total de l'aide à l'éducation consacré à l'éducation de base, ce chiffre ayant atteint 57 % en 2012 et 2013 – au-dessus des niveaux consacrés à l'éducation de base par de nombreux autres donateurs dans leurs subventions pour l'éducation. En 2010, le gouvernement australien a promis d'augmenter l'aide à l'éducation pour atteindre un total de 5 milliards \$ AUD d'ici fin 2016. Ceci impliquait un engagement à augmenter l'aide bilatérale à l'éducation de 25 % entre 2010 et 2015. Les années 2010 à 2012 ont vu des augmentations importantes de l'aide à l'éducation, si bien qu'alors que les niveaux de l'aide globale augmentaient en volume, l'aide à l'éducation était particulièrement à la hausse.

En juin 2014, l'Australie a promis un peu plus de 100 millions \$ US à la reconstitution du Partenariat mondial pour l'Éducation pour 2015–2018. Ceci représente environ 5,5 % des fonds totaux sur cette période. Alors que ce n'était pas aussi généreux que l'engagement de l'Australie lors de la dernière reconstitution, où le pays s'était engagé à presque deux fois plus sur une période de 4 ans, la contribution était encore importante en vue de soutenir les efforts mondiaux pour faire évoluer l'éducation de base.³⁸

FIGURE A3 : Australie Total de l'aide à l'éducation de base en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Autre élément important à noter par rapport à l'aide à l'éducation australienne est que, entre 2006 et 2012, le montant de l'APD consacré au soutien des bourses pour les étudiants en Australie était en déclin – voir le tableau A1. On est passé d'une utilisation de près de 22 % du budget total de l'aide à l'éducation en 2006 à 0,03 % en 2012 – un changement bienvenu.

TABLE A1 : Australie Pourcentage de l'APD australienne consacré aux bourses entre 2006 et 2012

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
22%	29%	9%	14%	13%	9%	0.03%

Quelle orientation pour l'aide à l'éducation australienne ?

Comme l'indiquent les données ci-dessus, l'Australie était performante en termes d'aide à l'éducation : ceci fait désormais sans doute partie du passé. Les tendances récentes, combinées à certains des domaines qui ont subi les coupes les plus drastiques dans le cadre des récentes réductions du budget de l'aide, donnent l'alerte pour l'aide à l'éducation australienne.

Avant même les coupes importantes du budget de l'aide en Australie, le budget de l'aide à l'éducation perdait des ressources rapidement. En 2013, en une année seulement, le montant de l'aide consacré à l'éducation a été réduit de 20 % et celui consacré à l'éducation de base de 22 %.

Les récentes réductions de l'aide, combinées à la nouvelle politique et le nouveau cadre de performances de l'Australie que la ministre des Affaires étrangères, Julie Bishop, a annoncé comme « un nouveau paradigme de l'aide » en 2014, suggère que les coupes les plus importantes sont encore à venir. La nouvelle politique d'aide a été « repensée » en vue de promouvoir les intérêts nationaux et la croissance économique de l'Australie (par le commerce, les infrastructures et l'engagement du secteur privé).³⁹ Les tendances récentes de l'aide à l'éducation présentent un déclin considérable, en particulier pour les pays à faibles revenus, et les pays les plus dans

38. www.aid.dfat.gov.au/aidissues/education/Pages/initiative-global-partnership-education.aspx

39. Julie Bishop, députée, « Le nouveau paradigme de l'aide », 18 juin 2014 www.foreignminister.gov.au/speeches/Pages/2014/jb_sp_140618.aspx ; Ministère des affaires étrangères et du commerce, « L'aide australienne : promouvoir la prospérité, augmenter la stabilité, réduire la pauvreté ».

le besoin, en particulier en Afrique subsaharienne. Les informations déjà fournies sur la forme et l'ampleur des réductions drastiques de l'aide australienne donnent l'alerte sur ce soutien pour les années à venir.

Il est clair que le secteur de l'éducation est touché par les réductions ; on est passé de 145,5 millions à 101,8 millions \$ AUD dans les récentes coupes budgétaires, soit une réduction de 30 % entre 2015 et 2016.

Cependant, il y aura probablement un double impact sur le soutien à l'éducation dans certaines zones géographiques. La méthodologie utilisée pour réduire l'aide a été très ciblée au niveau des régions et des zones géographiques, avec des coupes de 40 % en Asie – sauf pour la zone du Pacifique qui est restée protégée – et une disparition quasi totale dans d'autres pays ou régions. L'aide au Moyen-Orient et à l'Afrique est celle qui a été le plus réduite, de 82 % pour le Moyen-Orient et l'Afrique et de 70 % pour l'Afrique subsaharienne. Les zones de conflit comme l'Afghanistan, le Sri Lanka et les territoires palestiniens ont également vu l'aide être très réduite.

Ceci signifie que l'engagement précédent à soutenir les pays à faibles revenus dans l'évolution de l'éducation de base avec l'aide australienne est gravement miné.

Canada

Résumé

Malgré des années de déclin relatif, le Canada cherche à nouveau à réaffirmer sa place de leader dans les efforts visant à voir tous les enfants apprendre. 2014 a connu une chute de l'aide extérieure globale du Canada pour atteindre 0,24 % du RNB, et l'aide directe à l'éducation ne représentait que 6 % de l'aide extérieure. Cependant, en 2014, le Canada a doublé sa contribution au Partenariat mondial pour l'Éducation à hauteur de 98 millions \$ US (120 millions \$ CAD) pour 2015-2018 et lancera une nouvelle stratégie en matière d'éducation qui met l'accent, entre autres, sur l'éducation des enfants en situation de crise.

Le Canada a acheminé 90 % de son aide bilatérale aux 25 pays bénéficiant du développement, qui comprennent des pays à revenus faibles et moyens. Près de la moitié des pays sur la liste apparaissent dans le quintile le plus bas de l'Indice de développement humain du PNUD pour 2014⁴⁰ et présentent des indicateurs parmi les plus bas en matière d'éducation au vu du nombre d'enfants déscolarisés.

Tendances de l'aide globale

En 2014, l'aide extérieure du Canada aux pays en voie de développement s'est élevée à 4,2 milliards \$ US. Ce chiffre a marqué une baisse de 11 % par rapport à 2013 (4,9 milliards \$ US) après une baisse similaire d'un peu plus de 11 % entre 2012 et 2013. Le Canada est le neuvième donateur en montant par habitant parmi les 29 pays du Comité d'aide au développement (CAD). Les contributions 2014 du Canada représentent 0,24 % de son RNB, ce qui le place en dessous de la moyenne de 0,3 % des pays donateurs et à moins d'un tiers de l'objectif international de 0,7 %. L'APD globale du Canada était souvent au-dessus de 0,4 % jusqu'en 1998, mais n'a jamais atteint ce niveau depuis et connaît un déclin continu depuis 2010.⁴¹

FIGURE C1 : Canada APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



40. www.hdr.undp.org/en/content/table-1-human-development-index-and-its-components

41. OECD, *Development Co-operation Report 2014: Mobilising resources for sustainable development*, 2014 www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/4314031e.pdf?expires=1430935443&id=id&accname=guest&checksum=06886840650FFB-97830473F86F24D282

Le ministère des Affaires étrangères, du commerce et du développement (MAECD) est responsable de la supervision de la plus grande partie de la répartition de l'aide canadienne. Le pourcentage le plus important du budget d'aide du MAECD (78 %) est utilisé de façon bilatérale. Un pourcentage plus réduit (7 %) est consacré aux organisations multilatérales et aux mécanismes de financement ; les 15 % restants sont utilisés par les autres ministères canadiens et organismes tels que Finances Canada et le Centre de recherches pour le développement international (chiffres de 2013⁴²).

En 2014, le nombre de pays et régions en voie de développement aidés par le Canada a augmenté pour passer de 20 à 25, ce qui, selon le MAECD, correspondait à des besoins réels, une capacité à bénéficier de l'aide et le fait que les pays étaient adaptés à la politique étrangère canadienne. La proportion de l'aide bilatérale canadienne dont ces pays bénéficient a également augmenté, pour passer de 80 % à 90 %.⁴³ Les 25 pays et territoires sont la région des Caraïbes, la Colombie, Haïti, le Honduras, le Pérou, le Burkina Faso, le Bénin, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Sénégal, le Sud Soudan, la Tanzanie, l'Afghanistan, le Bangladesh, la Birmanie, l'Indonésie, la Mongolie, les Philippines, le Vietnam, l'Ukraine, la Jordanie et la Palestine et Gaza. La Bolivie et le Pakistan ne font plus partie des pays concernés, alors que le Burkina Faso, le Bénin, la République démocratique du Congo, la Birmanie, la Mongolie, la Jordanie et les Philippines ont été ajoutés à la liste. En raison du gel du budget d'aide en 2010 et de trois années consécutives de réductions du budget, l'ajout de ces cinq pays s'est fait sans financement supplémentaire global.

Tendances de l'aide à l'éducation

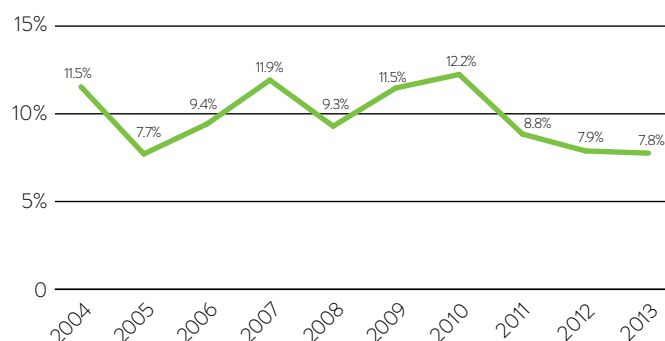
Le Canada a été l'un des plus fervents supporters de l'éducation pendant la période des OMD-de l'EPT. Le Canada a beaucoup soutenu l'éducation, mais ce soutien a décliné ces dernières années dans le cadre de réductions d'aide plus importantes.⁴⁴ Ce soutien a également chuté en pourcentage de l'aide globale ces dernières années, même s'il existe des signes positifs de reprise possible à l'avenir.

Au lancement des OMD, le soutien canadien à l'éducation a augmenté pour passer de 3,8 % de l'ensemble de l'aide en 2000 à un pic global de 12,2 % en 2010. Depuis lors, le soutien à l'éducation a cependant décliné, atteignant seulement 7,8 % de l'aide globale en 2013.⁴⁵ Sur l'ensemble de la période des OMD-de l'EPT, le Canada a été l'un des plus performants sur l'éducation, en engageant en moyenne 10 % de l'aide totale, ce qui le place en cinquième position des pays présentés dans ce rapport.

Même si la plus grande partie de l'aide à l'éducation et à l'éducation de base continue de profiter aux pays à faibles revenus, cette catégorie de pays a également connu le plus grand déclin des

dépenses depuis 2010, alors que les versements aux pays à revenus moyens ont légèrement augmenté.

FIGURE C2 : Canada Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2004 et 2013



Parmi les cinq priorités du Canada en matière de développement, l'éducation concerne directement « Assurer l'avenir des enfants et des jeunes », mais soutient également toutes les autres priorités du développement (favoriser une croissance économique durable, accroître la sécurité alimentaire, promouvoir la démocratie et promouvoir la stabilité et la sécurité). Les priorités du Canada en matière d'éducation comprennent l'accès et la qualité de l'éducation de base, avec un accent particulier mis sur les filles, et la promotion de l'apprentissage grâce au renforcement de la formation des enseignants, d'un enseignement de qualité et du matériel d'apprentissage. La stratégie n'indique aucune clause concernant le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix et l'éducation dans les crises humanitaires, guichet des principes de l'Initiative sur les bonnes pratiques d'action humanitaire, dont le Canada est signataire et co-président pour 2014–2015, même si l'on suppose que le gouvernement va peut-être augmenter son soutien au travail dans ce domaine.

En 2015, le Canada lance « Éducation : construction de notre avenir », une nouvelle stratégie d'éducation plus complète pour l'aide au développement. Les discussions préliminaires ont indiqué que la stratégie serait axée sur l'éducation secondaire de deuxième cycle (lycée), l'éducation en situation d'urgence et le renforcement des capacités pour l'emploi. La nouvelle stratégie de développement cherche également à rendre plus explicites les liens entre son initiative phare en santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE), en nutrition, en protection et en éducation des enfants. Le Canada s'est récemment engagé à hauteur de 10 millions \$ CAD pour l'UNICEF afin de soutenir l'éducation et la protection de l'enfance en situations humanitaires, ce qui souligne qu'il s'agit d'un domaine où le Canada s'implique davantage.

Alors que les dépenses en matière d'éducation déclinent, l'aide canadienne aux autres secteurs tels que la santé et l'agriculture continue d'augmenter. Le secteur de la santé, qui comprend le programme de SMNE phare du gouvernement, reçoit trois fois plus de fonds que l'aide à l'éducation, soit 18 % de l'APD globale en, contre 6 % pour l'éducation. La sécurité alimentaire (l'agriculture, l'aide alimentaire et la nutrition) est un autre secteur qui a vu des augmentations relativement stables du financement entre 2005 et 2013, pour représenter 9 % de l'APD globale en 2013.⁴⁶

42. Department for Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD), *Statistical Report on Canadian International Assistance Fiscal Year 2013–2014*, 2014 www.international.gc.ca/development-developpement/assets/pdfs/sria-rsai-2013-14-eng.pdf

43. www.international.gc.ca/media/dev/news-communiqués/2014/06/27abg.aspx?lang=eng

44. Étant donné que le Canada est un donateur relativement modeste et que les niveaux de dépenses peuvent fluctuer considérablement d'une année sur l'autre en fonction des échéances des projets, les taux de débours ont été calculés à l'aide de moyennes sur trois ans.

45. Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD

46. MAECD, op. cit.

Soutenir les pays les plus dans le besoin

Le Canada continue de soutenir les pays les plus dans le besoin, notamment ceux qui traversent une crise. L'aide canadienne aux pays à faibles revenus a augmenté de 1 milliard \$ entre les périodes 2003–2004 et 2013–2014, pour atteindre 2,2 milliards \$ CAD.⁴⁷ En 2013–2014, le gouvernement a indiqué que 70 % de l'aide bilatérale était adressée aux pays les plus vulnérables.⁴⁸ Les dix bénéficiaires les plus importants de l'aide canadienne à l'éducation de base⁴⁹ en 2013 étaient le Sénégal, l'Afghanistan, la Tanzanie, le Kenya, le Burkina Faso, le Mozambique, le Pakistan, le Bangladesh, Haïti et le Mali, ce qui indique clairement un établissement de priorités dans les pays à faibles revenus et ceux dont les indicateurs sont les plus bas au monde en matière d'éducation.

L'aide humanitaire a augmenté de 62 % en 2013/2014 par rapport à l'année précédente pour atteindre 857 millions \$ CAD.⁵⁰ Le Canada consacre la plus grande partie de son aide humanitaire (84 %) à l'aide bilatérale, 44 % de l'aide humanitaire bilatérale pour la région du Moyen-Orient et 31 % pour l'Afrique subsaharienne en 2013/2014.⁵¹

Il est difficile d'isoler le pourcentage exact de l'aide humanitaire consacré à l'éducation ; cependant, de récentes statistiques gouvernementales indiquent que 3,82 millions \$ CAD ont été affectés à l'éducation via l'aide humanitaire multilatérale du MAECD.⁵² Ceci représente 15 % de l'aide multilatérale à l'éducation en 2013/2014, et seulement 1 % du budget total du MAECD. Étant donné que la plus grande partie de l'aide humanitaire canadienne est fournie de façon bilatérale, il est probable qu'un financement supplémentaire de l'éducation en cas d'urgence ait été réalisé, mais les chiffres n'étaient pas disponibles.

La qualité de l'aide

Le pourcentage de l'APD que le Canada a consacré à « l'appui budgétaire général » est resté constant à 1 à 2 % de l'APD. L'appui budgétaire sectoriel de l'éducation a chuté depuis 2009 et correspondait à 24 % des dépenses pour l'éducation en 2013.⁵³ Malgré cette tendance, le Canada a réitéré son engagement à renforcer les systèmes éducatifs, en partie grâce à une annonce récente de doubler sa contribution au Partenariat mondial pour l'Éducation à hauteur de 98 millions \$ US (120 millions \$ CAD) sur la période 2015–2018, ce qui place le pays en 7^e position des donateurs au PME au moment de la rédaction de ce rapport.

47. *Ibid.*

48. *Ibid.*

49. Selon les données du SNPC du CAD pour l'éducation de base au total en millions \$ US en 2013

50. MAECD, *op.cit.*

51. *Ibid.*

52. *Ibid.*

53. Système de notification des pays créanciers du CAD (SNPC)

La perspective du programme de l'éducation après 2015

Le Canada a récemment souligné ses priorités de négociation pour le programme post 2015. Celles-ci comprennent les priorités principales (SMNE, création d'emplois/croissance durable et responsabilisation) ainsi que les priorités transversales (les mariages d'enfants, précoces et forcés (MEPF), l'autonomisation des femmes et des filles et la protection de l'enfance). L'éducation n'apparaît pas comme priorité indépendante mais est comprise dans les priorités transversales, en particulier dans les MEPF et l'autonomisation des femmes et des filles. Le gouvernement canadien a déclaré qu'il « faisait en sorte d'assurer des objectifs de promotion d'une éducation de qualité et inclusive, grâce à laquelle les apprenants hommes et femmes, de l'enfance à l'âge adulte, pourraient acquérir les compétences et les connaissances dont ils auront besoin pour apporter une contribution positive pour leurs familles, les communautés, pour la croissance économique et la réduction e la pauvreté ».⁵⁴

Ces éléments indiquent que l'aide canadienne augmentera à l'avenir. Le désir du Canada d'être un leader dans le domaine de l'éducation dans les états fragiles et touchés par un conflit, ainsi que la nouvelle et ambitieuse stratégie de l'éducation pour l'aide au développement, vont tous deux nécessiter des augmentations du financement de l'éducation.

Conclusions et recommandations

Il est recommandé que les mesures suivantes soient adoptées par le gouvernement canadien :

- Extension de l'aide canadienne pour soutenir l'enseignement secondaire supérieur, correspondant à la proposition de l'ODD 4. Le gouvernement du Canada doit s'engager à donner 10 % de son aide à l'éducation de base et sécuriser le financement de l'éducation de base dans un délai de programme allongé afin d'assurer l'équité à tous les niveaux d'éducation.
- Priorité donnée à l'équité et la qualité de l'aide canadienne à l'éducation.
- Continuer de faire preuve de leadership dans le domaine de l'éducation dans les états fragiles et touchés par un conflit en augmentant les investissements dans ce domaine.

54. Le programme de développement pour l'après-2015 - priorités du gouvernement du Canada www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/mdg-omd_consultations.aspx?lang=fra

Résumé

Le Danemark a toujours atteint l'objectif des 0,7 % de l'APD depuis 1978. C'est un supporter de longue date de l'aide à l'éducation, avec une contribution qui augmente de façon progressive et constante depuis 2003. De plus, le Danemark consacre une grande partie de son aide à l'éducation de base ; celle-ci avoisine les 50 % du budget total de l'aide à l'éducation depuis les cinq dernières années. Le Danemark se démarque particulièrement pour son soutien à l'éducation de base dans les pays « les plus dans le besoin », à savoir les pays à faibles revenus où il reste le plus à faire en termes d'enfants déscolarisés. En réalité, en 2013, 90 % de l'aide danoise à l'éducation de base ont été dépensés dans les pays les moins avancés – ce qui est largement au-dessus des autres donateurs.

Cependant, depuis 2013, il y a eu une réduction des niveaux de l'aide bilatérale à l'éducation, qui a été presque supprimée aujourd'hui (à l'exception de l'aide à l'Afghanistan), conformément à une stratégie plus large de coopération du développement qui consiste à acheminer des fonds supplémentaires via des mécanismes multilatéraux. La perte de l'appui bilatéral a touché de nombreux anciens pays partenaires, en particulier des pays qui ont simultanément perdu d'autres donateurs. En même temps, cette politique a entraîné de nouveaux engagements majeurs à l'égard du Partenariat mondial pour l'Éducation, le gouvernement danois promettant la troisième contribution la plus importante au Fonds dans les quatre années à venir.

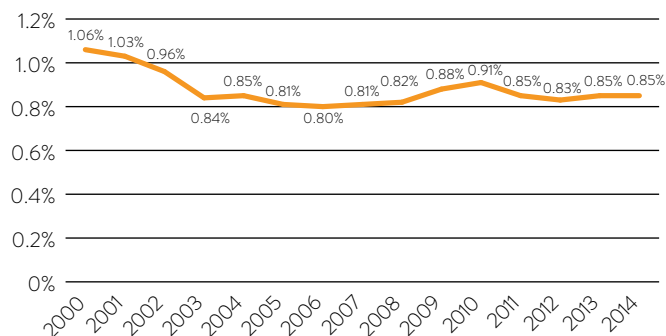
Plus largement, le Danemark s'est fait le défenseur de l'éducation sur la scène internationale, en particulier tout au long des processus de l'après 2015, et on espère, alors que les processus commencent à se mettre en place, que le pays restera un donateur engagé qui soutient le nouveau cadre de l'éducation.

Niveaux de l'aide globale

Le Danemark est l'un des trois seuls donateurs présentés dans ce rapport – avec la Norvège et le Royaume-Uni – et l'un des cinq seuls pays de la base de données du CAD de l'OCDE à respecter le rapport APD/RNB de 0,7 % en 2014.⁵⁵ Depuis 1978, le Danemark a toujours respecté l'objectif de 0,7 % du RNB consacré à l'aide et est un leader clairement reconnu de l'APD – non seulement en termes de quantité d'APD globale, mais également en termes de qualité.

55. Le Danemark a l'objectif d'atteindre 1 % dans quelques années, ce qui rendrait le Danemark l'un des donateurs les plus généreux du monde.

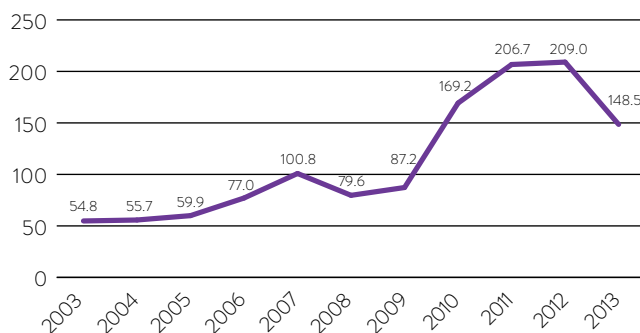
FIGURE D1 : Danemark APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Tendances de l'aide à l'éducation

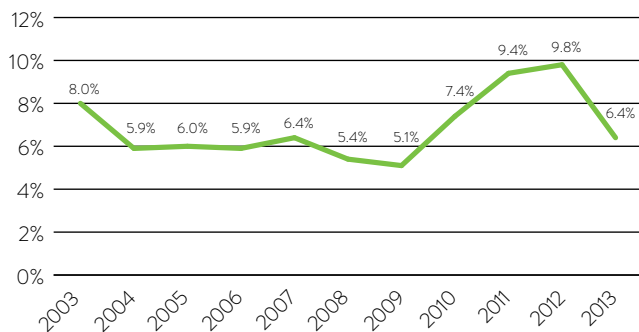
Comme l'illustre la Figure D2, le Danemark a pris un engagement relativement stable à l'aide à l'éducation jusqu'en 2009 ; à ce moment, l'aide a considérablement augmenté à hauteur d'environ 60 %. Comme l'illustre la Figure D3, il y a eu une forte hausse du montant d'aide à l'éducation par rapport au total de l'APD globale sur la même période, ce qui montre que l'engagement du gouvernement danois à augmenter l'aide à l'éducation dans son APD totale de 2009 (qui a augmenté de 0,36 % seulement par rapport à l'année précédente). De 2009 à 2012 seulement, on a vu l'aide à l'éducation en pourcentage de l'APD globale augmenter pour passer de 5,1 % à 9,8 %.⁵⁶ Cependant, ces chiffres ont commencé à chuter à partir de 2013 – il est donc encore difficile de déterminer s'il s'agit mauvais moment à passer ou d'une tendance à plus long terme.

FIGURE D2 : Danemark Total de l'aide à l'éducation entre 2003 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



56. Il faut noter que l'aide à l'éducation du Danemark pendant cette période, tel qu'indiqué par la base de données du CAD de l'OCDE, peut considérer cette aide comme étant légèrement supérieure à ce qu'elle est en réalité. Ceci tout d'abord parce qu'en comptant les dépenses, on tient compte du transfert international réel des ressources financières ou des biens ou services. Comme l'aide engagée une année donnée peut être dépensée plus tard, parfois sur plusieurs années, les chiffres annuels de l'aide peuvent en fait refléter des engagements pris auparavant – à savoir, il peut y avoir un décalage entre l'engagement et l'application. Ceci est particulièrement important pour un donateur plus modeste ayant moins de projets comme le Danemark, car ce phénomène peut entraîner de grandes disparités entre les engagements et les dépenses.

FIGURE D3 : Danemark Aide à l'éducation en % de l'APD totale

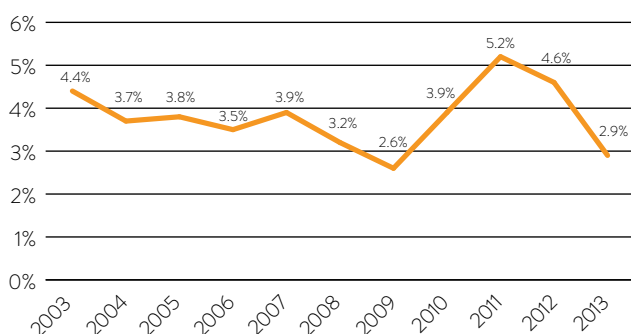


L'aide à l'éducation de base suit des tendances similaires à l'aide globale à l'éducation : après une forte augmentation du total de l'aide à l'éducation de base entre 2009 et 2012, ce montant a commencé à chuter en 2013. Cependant, il y a un certain nombre de tendances notables dans la contribution du Danemark à l'éducation de base. Tout d'abord, l'aide à l'éducation de base a bénéficié en moyenne de 50 % de l'engagement concernant l'aide à l'éducation globale sur les 5 dernières années,⁵⁷ ce qui est bien plus que de nombreux autres donateurs bilatéraux (voir le tableau D1). Au vu de l'engagement très important du Danemark auprès du Partenariat mondial pour l'Éducation, et le fait que cet engagement n'est pas comptabilisé dans « l'éducation de base », la contribution danoise réelle depuis 2011 à l'éducation de base est probablement plus élevée dans la réalité.⁵⁸

TABLE D1 : Danemark Pourcentage du total de l'aide à l'éducation consacré à l'éducation de base

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pourcentage	63%	58%	62%	59%	51%	53%	55%	47%	45%

FIGURE D4 : Danemark Aide à l'éducation de base en % de l'APD totale



57. Ceci va de 51 % en 2009 à 45 % en 2013 et avoisine les 50 % sur les 5 dernières années.

58. Par exemple, la contribution au Partenariat mondial était de 51 millions \$ US en 2013, près d'un tiers du total des contributions d'aide à l'éducation, mais elle n'est pas considérée comme « éducation de base » dans la base de données du CAD de l'OCDE. Ainsi, les contributions totales à l'éducation de base sont probablement sous-estimées. Pour lire un débat sur le sujet, consultez la page suivante : www.brookings.edu/~media/research/files/reports/2013/09/financing-global-education/basic-education-financing-final--webv2.pdf

Soutenir les pays les plus dans le besoin

Le Danemark apporte depuis longtemps son aide aux programmes d'éducation dans certains des pays les plus pauvres au monde. 90 % de l'ensemble de l'aide directe du Danemark à l'éducation⁵⁹ a été consacrée aux pays les moins avancés en 2013. Dans l'ensemble, ce sont ces derniers qui restent le plus dans le besoin en termes d'évolution de l'éducation de base – notamment en termes de qualité et de conservation – et qui ont le moins de ressources nationales pour ce faire ; l'engagement du gouvernement danois est donc admirable. Pendant ce temps, presque l'ensemble de l'aide danoise à l'éducation de base (97 %) a été consacré à l'Afrique subsaharienne et à l'Asie du Sud en 2013.

L'appui du Danemark à l'éducation est principalement axé également sur les états fragiles depuis 2006, le Soudan du Sud, le Népal et l'Afghanistan étant prioritaires ces dernières années ; par exemple, en 2011 le Danemark était le principal donateur bilatéral pour l'éducation en Afghanistan. Dans l'ensemble, il est clair que l'aide danoise à l'éducation est très axée sur les pays le plus dans le besoin, en termes de nombres d'enfants déscolarisés, de niveaux de revenus faibles et/ou de niveaux de fragilité élevés. Ceci est louable.

Enfin, une grande partie de l'aide danoise cible l'appui sectoriel de l'éducation – près de 50 % du total de l'aide à l'éducation en 2013 a été canalisée comme appui sectoriel budgétaire, ce qui est bien supérieur à de nombreux autres donateurs. L'aide à l'éducation restante tend à être très axée sur le soutien de l'implication de la société civile, dans le cadre d'une stratégie plus large sur l'aide au développement et l'engagement des citoyens.

Passage de l'aide bilatérale à l'aide multilatérale et soutien du Partenariat mondial pour l'Éducation

La stratégie danoise de coopération au développement, *Le droit à une vie meilleure*, s'engage à renforcer la coopération avec les organisations multilatérales et à acheminer plus de fonds vers les secteurs sociaux via le système multilatéral. Ceci a eu un impact important sur l'aide danoise à l'éducation ces dernières années. Il faut noter en particulier l'engagement à supprimer l'aide bilatérale à l'éducation partout sauf en Afghanistan ; le Danemark achemine des fonds plus importants via des donateurs multilatéraux (à condition qu'ils respectent les priorités danoises).

À de nombreux égards, cette décision est une épée à double tranchant. D'un part, il y a eu une réduction de l'aide bilatérale danoise, accompagnée d'une réduction de l'appui apporté au niveau des pays, en particulier lorsque le Danemark est traditionnellement considéré comme un partenaire solide des programmes d'éducation nationaux et est perçu comme « axé sur les résultats, réaliste et juste ».⁶⁰ Comme l'indique la section 1, la réduction simultanée d'un certain nombre de partenaires bilatéraux solides de l'éducation,

59. La définition de « l'aide directe à l'éducation » figure en annexe 1 et fait référence à la classification de l'aide attribuable par secteur dans les bases de données du CAD de l'OCDE.

60. Frank Rothaus du ministère danois des Affaires étrangères citant un homologue népalais.

notamment le Danemark, a eu un impact majeur sur les niveaux d'aide à l'éducation dans certains pays ces dernières années ; certains gouvernements partenaires traditionnels ont regretté la perte de relations de confiance de longue date créées avec le gouvernement danois, qui avaient donné naissance à des partenariats solides ancrés dans des sensibilités et une expertise spécifiques au contexte.⁶¹

D'autre part, on a ainsi constaté un regain de l'action multilatérale et coordonnée et de l'aide à l'éducation, ce qui est également nécessaire. Dans le cadre de la stratégie, le Partenariat mondial pour l'Éducation est devenu l'un des principaux moyens pour le Danemark de concrétiser son aide à l'éducation. En tant que plateforme multilatérale de promotion d'une éducation de qualité pour tous, le PME s'inscrit bien dans la vision danoise actuelle du développement, qui met l'accent sur les partenariats entre les donateurs, la communauté internationale et les plans des pays partenaires, ainsi qu'avec la société civile. C'est pour cette raison que le PME est actuellement considéré comme le principal mécanisme visant à garantir un accès équitable à l'éducation publique pour tous par le gouvernement danois et c'est pourquoi le Danemark est aujourd'hui l'un des contributeurs les plus importants du PME.

En réalité, lors de la conférence de reconstitution du Partenariat mondial pour l'Éducation 2015–2018 en juin 2014, le Danemark s'est engagé à hauteur de 247,6 millions \$ US. Ceci place le pays en troisième position des contributeurs au Fonds – après le Royaume-Uni et l'UE – avec une contribution s'élevant à plus de 12 % du total engagé pour le Fonds pour la période 2016–2018. Le Danemark a également été un « champion » du soutien de la première initiative mondiale pour l'éducation. Enfin, d'autres fonds sont acheminés de façon multilatérale vers les états fragiles grâce au soutien danois de l'UNICEF.

Stratégies et priorités globales de développement : quelle est la place de l'éducation ?

Au cours du mandat parlementaire 2010–2015, les secteurs prioritaires du gouvernement danois étaient les droits de l'homme et la démocratie, la croissance verte et le progrès social (notamment l'éducation).

Le gouvernement danois n'a plus de stratégie distincte pour l'éducation et le développement. Cependant, il se penche attentivement sur les questions de genre et d'éducation des filles. L'ancienne Première ministre danoise, Helle Thorning-Schmidt, s'est également engagée personnellement à assurer une éducation de qualité, en tant que championne de l'éducation dans le cadre de la première initiative mondiale du Secrétaire général pour l'éducation. Le nouveau gouvernement danois s'aligne sur l'approche de l'éducation européenne basée sur les droits et les obligations des états à offrir une éducation gratuite, publique et de qualité pour tous et n'est pas actuellement engagé dans la promotion des prestataires de services éducatifs non étatiques.

La perspective du programme de l'éducation après 2015

Le changement de gouvernement en juin 2015 prévoit des coupes importantes du budget de l'APD pour l'exercice 2016. L'aide à l'éducation pourrait être affectée de façon négative par ces réductions, mais il est prévu que le nouveau gouvernement donnera la priorité à l'éducation dans l'aide danoise. Il est indispensable que le Danemark continue à jouer un rôle de leader dans l'éducation : le soutien du Danemark a aidé à faire baisser le nombre d'enfants déscolarisés et a contribué au fait que plus de huit millions d'enfants Afghans, de filles en particulier, aillent à l'école primaire et secondaire.

Le Danemark a choisi l'éducation comme l'une de ses priorités pour le programme d'objections pour l'après 2015. Il est prévu que le nouveau gouvernement danois fasse la promotion de façon proactive de l'éducation lors des négociations de l'après 2015 des nouveaux Objectifs de développement durable.

Conclusions et recommandations

Le réseau danois de l'éducation sous l'égide de Global Fokus (CME DK) soutient activement cette priorité et cet engagement du gouvernement danois. Afin d'avancer, il appelle le gouvernement à :

- **Assurer un objectif indépendant sur l'éducation de qualité dans le cadre de développement de l'après 2015.** La CME DK exhorte le gouvernement danois à veiller à ce que les nouveaux ODD comportent des objectifs éducatifs forts, afin d'assurer une éducation de qualité pour tous, de permettre d'autres ODD et de réduire l'inégalité.
- **Entretenir la volonté politique de financer une éducation de qualité comme facteur de lutte contre l'inégalité et la pauvreté, soutenu par un appui économique accru et ciblé.** La CME DK apprécie la contribution du gouvernement danois à la CME et exhorte le gouvernement à user de son influence au PME pour veiller à ce que les dépenses en éducation ciblent les groupes marginalisés et vulnérables avec une éducation de qualité.
- **Contrôler l'impact de la baisse de l'appui bilatéral à l'éducation.** La CME DK s'inquiète de la suppression de l'aide bilatérale danoise à l'éducation et exhorte le gouvernement danois à jouer un rôle de leader dans la coordination des donateurs et le contrôle des effets du retrait des donateurs bilatéraux et de la « disparition » conséquente de l'assistance technique du secteur éducatif, qui pourrait en elle-même représenter une menace pour le fonctionnement du PME au niveau des pays (avec l'absence des donateurs bilatéraux présents).
- **Résister à la privatisation de l'éducation.** La CME DK recommande au gouvernement danois de prendre la tête de la promotion d'une éducation gratuite, publique et de qualité, de résister à la privatisation de l'éducation et de promouvoir activement un régime fiscal progressif dans les pays en voie de développement afin de mobiliser des financements pour des écoles publiques de qualité, et enfin d'aider les pays à satisfaire la part d'au moins 6 % du RNB et/ou 20 % des ressources nationales à consacrer à l'éducation.

61. Interview, L. Awasthi, ministre de l'Éducation, Népal.

- **Renforcer le soutien à l'éducation dans les situations de conflit et de catastrophe.** La CME DK exhorte le gouvernement danois à augmenter l'attribution d'aide humanitaire à l'éducation dans les situations de conflit et de catastrophe et dans les états fragiles, ainsi qu'à influencer d'autres donateurs à faire de même.

Espagne

Résumé

Dans le contexte de la crise de la zone Euro qui a affecté l'Espagne ces dernières années, la coopération au développement a été touchée au point d'être effectivement démantelée, tant par rapport au montant de l'APD qu'en matière de qualité. L'Espagne est passée de 0,46 % de l'APD/RNB en 2009 à 0,17 % en 2013 – avec des données provisoires du CAD pour 2014 qui indiquent une diminution supplémentaire.

Cette réduction importante de l'aide globale s'est reflétée dans les attributions à l'éducation. En 2008, l'aide à l'éducation représentait presque 8 % de l'APD totale ; en 2013, l'Espagne a atteint son niveau le plus bas à 2,6 % de l'aide totale.

Concernant l'éducation de base, la régression est également préoccupante, au vu des chiffres parmi les plus bas de la dernière décennie – en s'éloignant de la recommandation du Comité espagnol sur la coopération au développement international invitant l'Espagne à atteindre 8 % de l'APD totale consacrés à l'éducation de base. Ce chiffre, qui selon les données du CAD était de 3,5 % en 2008, a chuté à 0,9 % en 2013.

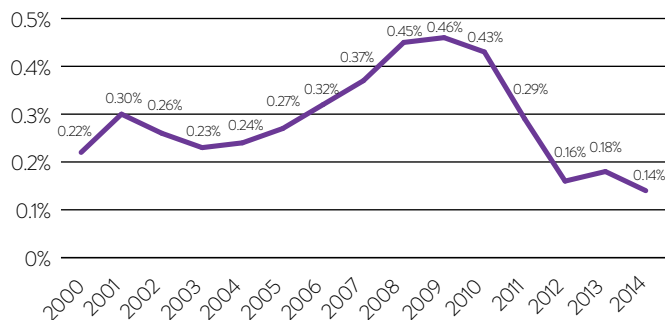
Au-delà des montants de l'APD, ce que consacre l'Espagne à l'éducation de base et aux pays les plus dans le besoin est également faible, en particulier étant donné l'engagement pris par l'Espagne de soutenir le cadre d'action de l'EPT et exige un examen de la distribution sectorielle et géographique.

Tendances générales de l'aide

L'Espagne ressent l'impact de la crise économique de la zone Euro depuis quelques années maintenant. Ceci a gravement affecté ses engagements en matière de coopération au développement, entraînant une réduction inquiétante du montant de l'APD que l'Espagne consacre et à la qualité de cette aide. En réalité, l'Espagne est passée de 0,46 % de son RNB affectés à l'APD en 2009 à 0,17 % en 2013 – une réduction considérable. Ceci semble pouvoir s'accroître : les données provisoires du CAD pour 2014 indiquent une APD à 0,14 %, un chiffre jamais atteint depuis 1989.

De plus, il y a un certain nombre de difficultés en matière de réalisation des engagements visant à améliorer la qualité de l'APD. Le rapport du CAD de 2011 a défini un certain nombre de recommandations importantes pour l'amélioration, notamment la définition d'une politique de coopération avec les organisations de la société civile, l'amélioration de la transparence et la prévisibilité de l'aide et l'élaboration commune d'une politique de coopération décentralisée.

FIGURE ES1 : Espagne APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Tendances de l'aide à l'éducation

Cette réduction importante de l'APD globale a eu un impact sur l'aide au secteur éducatif, en termes de quantité globale et en pourcentage de l'APD totale. En ce qui concerne la quantité globale, tel que l'indique la Figure S2, celle-ci s'est considérablement réduite depuis 2008 – de plus de 80 %. Pour ce qui est du pourcentage de l'APD, après une chute en 2009 lorsque l'aide à l'éducation a été particulièrement touchée (avec d'autres secteurs sociaux), il y a eu une brève augmentation en 2011, mais suivie d'un autre déclin brutal à 6,8 % de l'APD en 2013. Ceci semble montrer qu'alors que l'aide globale à l'éducation a d'abord été réduite plus que dans d'autres secteurs en raison d'un changement de la politique d'aide, il y a eu une courte pause dans cette réduction, car l'aide dans son ensemble a continué de chuter.

Concernant l'éducation de base, il y a eu un retour inquiétant à certains des chiffres les pires de la dernière décennie, s'écartant de la recommandation faite par la Commission de la coopération au développement du Congrès des députés espagnol dans le cadre d'une motion – adoptée par le gouvernement espagnol en 2006 – indiquant que 8 % de l'APD totale devaient être consacrés à l'éducation de base. Ce chiffre, qui selon les données du CAD était de 3,5 % en 2008, a atteint 0,9 % en 2013.

Au-delà des montants de l'APD, l'engagement pris par l'Espagne à soutenir le cadre d'action de l'EPT exige un examen de la répartition sectorielle et géographique, afin d'augmenter les pourcentages attribués à l'éducation de base et, dans une plus grande mesure, aux pays qui ont encore beaucoup à faire pour assurer le droit à l'éducation.

FIGURE ES2 : Espagne Aide à l'éducation entre 2002 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)

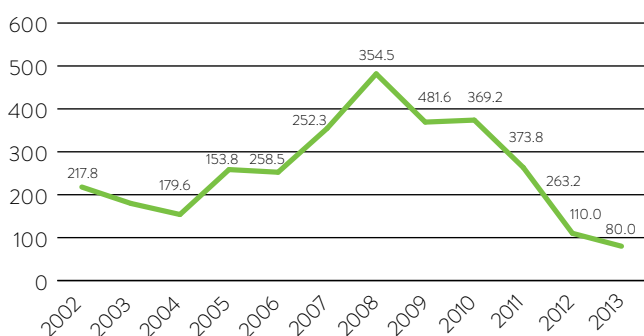
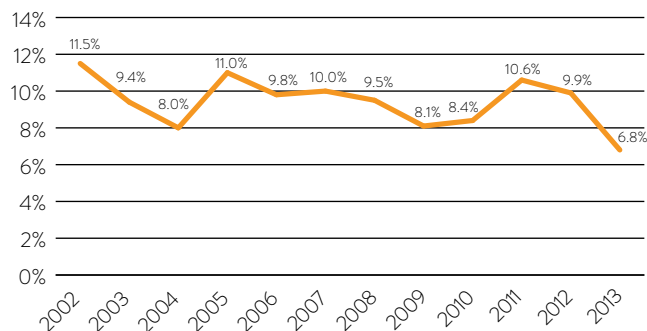


FIGURE ES3 : Espagne Aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Malgré le fait qu'au niveau stratégique et institutionnel l'Espagne reste engagée à soutenir l'éducation, en particulier grâce au cadre d'action de l'EPT, ces données confirment qu'il y a eu une perte de soutien de la coopération au développement de l'Espagne à l'éducation.

En 2013, l'investissement dans l'éducation a été réduit pour passer de 9,9 % à 6,8 %. De plus, l'ordre de priorité des pays établi par le gouvernement espagnol ne cible pas les pays les plus pauvres du monde. Les dix pays qui bénéficient du plus d'aide à l'éducation de la part de l'Espagne (par rapport au montant de l'aide perçue) sont : le Maroc, le Brésil, le Pérou, la République démocratique du Congo, le Nicaragua, la Bolivie, le Guatemala, la Palestine, la République dominicaine et l'Inde.

L'aide directe à l'éducation de base (selon les données de l'UNESCO) en 2013 représentait 19 % de l'APD totale consacrés à l'éducation, soit moins de 11 millions \$ US, et le pourcentage de l'APD totale consacré au soutien de l'éducation de base est tombé à 3 % en 2013, par rapport aux 5,2 % de 2007.

La réduction de la coopération pour l'éducation de la part des communautés autonomes (les Etats – de façon effective, la coopération décentralisée) d'Espagne est particulièrement importante ; les chiffres du CAD combinent le budget fédéral de l'APD et l'APD des communautés autonomes ; historiquement, l'éducation bénéficie d'un grand soutien de ces dernières. Même si la proportion est restée autour de 15 % des ressources, les montants totaux ont considérablement chuté, passant d'un total de 49 millions € en 2008 à 11 millions € en 2013 – soit une réduction de 80 % sur cinq ans. Cette réduction considérable a fortement nui à l'aide accordée par l'Espagne à l'éducation. L'éducation de base a également souffert d'une chute proportionnelle par rapport à l'AD totale, pour représenter moins de 2 % en 2013.

FIGURE ES4 : Espagne Aide à l'éducation de base en % de l'APD entre 2002 et 2013

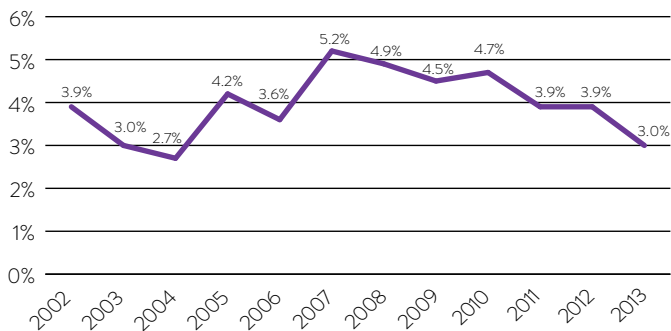
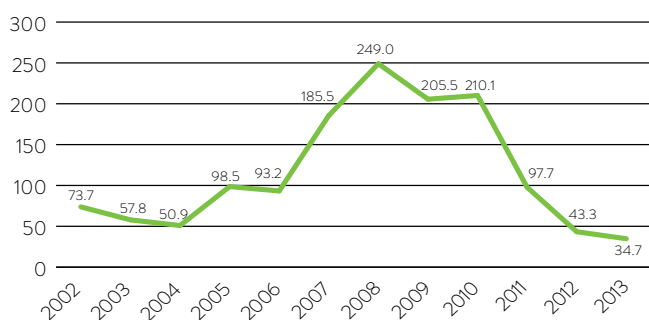


FIGURE ES5 : Espagne Aide à l'éducation de base totale en millions \$ US entre 2002 et 2013 (\$ US constant de 2013)



Stratégie d'aide globale et cap sur l'éducation

Le quatrième plan directeur est le document stratégique qui guide la coopération espagnole pour la période allant de 2013 à 2016.

Dans ce plan, l'éducation est incluse dans l'orientation stratégique 4 : « Promouvoir les systèmes de cohésion sociale en se concentrant sur les services sociaux de base ». De plus, la stratégie de l'éducation (année 2007) est disponible et guide l'action sur l'éducation via les engagements pris dans le cadre du cadre d'action de l'EPT. Tel que l'indique la priorité du « droit de l'homme à une éducation de base et de qualité pour tous » (quatrième plan directeur, p. 45), « améliorer la qualité de l'éducation » est une priorité, principalement grâce à la « formation des enseignants, le renforcement des institutions pour la planification et la gestion des politiques d'éducation, le soutien de l'accès et la réalisation des stades de l'éducation de base ».

Une analyse du cadre stratégique de la coopération pour l'éducation, les propositions de développement prévues et les mesures et ressources réelles attribuées à l'éducation indiquent clairement un fossé. Les données montrent une réduction sévère de l'investissement dans le service social de base (en particulier dans l'éducation), ce qui est inquiétant en termes généraux, mais est encore plus inquiétant par rapport à la perte de pertinence proportionnelle, étant donné que le chiffre est passé de plus de 10 % en 2007 à 6,8 % en 2013, et pour l'éducation de base de 5,2 % en 2007 à 3 % de l'APD totale en 2013.

Un facteur supplémentaire à noter : au cours des dernières années, l'aide consacrée à « l'éducation non allouée » a fortement augmenté, pour passer de 39 % en 2010 à 59 % de l'APD totale pour l'éducation en 2013. Ceci est préoccupant, car il est difficile d'assurer le suivi des dépenses et ceci peut indiquer un éloignement des domaines tels que l'éducation de base, qui devrait être une priorité.

En conclusion, la chute des fonds, ceux de l'administration générale d'état et ceux des communautés autonomes – où les appels et les subventions ont été clôturés – rend l'aide imprévisible et par conséquent plus difficile à gérer et moins efficace dans ses résultats.

La perspective du programme de l'après 2015 en matière d'éducation

Les réductions drastiques et l'affaiblissement des politiques de coopération au développement ont provoqué une réduction de la présence de l'Espagne dans les forums de discussion internationaux, et donc une réduction de son importance politique et technique.

Dans le cas du Partenariat mondial pour l'Éducation, l'Espagne était historiquement le quatrième contributeur le plus important – avec 9,9 % du total des fonds – en termes de fonds engagés et de dépenses. Cependant, lors de la conférence de reconstitution du PME 2014, l'Espagne n'a apporté aucune contribution. Ainsi sa présence au niveau politique en soutien du PME a chuté.

Sur une note positive, le processus de consultation de la proposition de l'Espagne pour le programme de l'après 2015 a inclus la participation des organisations de la société civile, et on espère que le gouvernement espagnol adoptera les demandes formulées pour le secteur de l'éducation lorsqu'il participera au sommet des Nations Unies sur les ODD. L'espace de discussion est maintenu avec d'autres organisations de la société civile et du secteur de l'éducation grâce au Conseil de coordination du secteur de l'éducation, qui travaille sur la position espagnole par rapport au programme de l'après 2015, qui doit examiner le droit à l'éducation comme un bénéfice public mondial, avec la reconnaissance de l'obligation des États à garantir et respecter les engagements de l'éducation pour tous.

Conclusions et recommandations

Le montant de l'APD consacré à l'éducation, ainsi que l'établissement de priorités des pays et le type de programmes, indiquent un manque de priorité accordée à l'éducation de base et, pire, la réduction de l'importance de l'Espagne en tant que donateur pour l'éducation – il en découle une perte de légitimité dans la défense des engagements internationaux à l'égard du développement en éducation.

Néanmoins, l'Espagne a toujours la possibilité de renouveler son engagement en matière d'éducation universelle et de qualité, et doit veiller à ce qu'une position centrale pour l'éducation soit maintenue dans les ODD et que ceci constitue un objectif en soi.

De même, il est nécessaire d'interrompre la réduction disproportionnée dont souffre le budget espagnol de la coopération – au niveau de l'État et des communautés autonomes – et de revenir à l'attribution de 0,7 % du RNB. En particulier pour l'éducation, le pays doit respecter la recommandation du

Comité pour la coopération au développement international visant à consacrer 8 % de l'APD bilatérale totale à l'éducation de base. Les gouvernements ont la responsabilité de fournir des fonds suffisants pour offrir une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, notamment grâce à l'utilisation de taxes équitables et progressives.

Etats-Unis d'Amérique

Résumé

Les États-Unis sont le donateur le plus important à l'éducation de base dans le monde. Ceci, au moins en partie, est dû au fait qu'ils donnent le montant le plus important de l'APD dans le monde. Cependant, il faut noter que les États-Unis consacrent également des montants très importants de leur budget d'aide à l'éducation – 78 % en 2013 – à l'éducation de base. En réalité, en 2013, ils étaient le donateur le plus important du CAD pour l'éducation de base. Ceci dit, en termes de pourcentages généraux et du ratio de l'aide à l'éducation (et à l'éducation de base) consacré sur son budget d'aide, les chiffres sont inférieurs à de nombreux autres pays. Par rapport à d'autres donateurs, les États-Unis continuent de fournir un excellent soutien aux pays à faibles revenus et aux États fragiles dans leur aide à l'éducation.

Les États-Unis ont également augmenté progressivement leur aide au Partenariat mondial pour l'éducation ces dernières années, en passant de 20 millions \$ US en 2012 à environ 70 millions \$ US en 2015 – une avancée importante qui indique un meilleur soutien des États-Unis pour plus de financement multilatéral pour l'éducation.

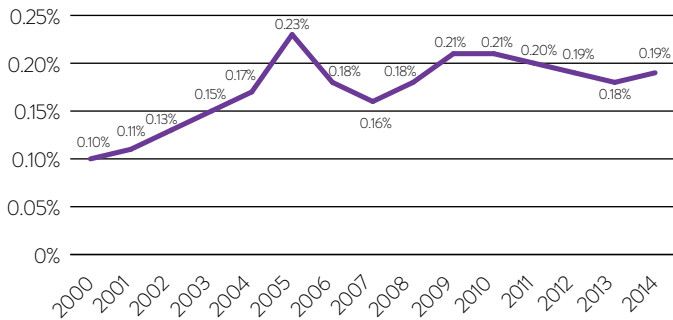
Cependant, l'administration Obama conserve une pratique problématique depuis 2013, dans laquelle la demande de budget du gouvernement pour l'aide totale à l'éducation de base est restée à environ 600 millions \$ US pour l'ensemble de l'APD en éducation, soit beaucoup moins que ce qu'avait engagé le Congrès l'année précédente. Heureusement, en 2015 à nouveau, le Congrès, grâce au travail de plusieurs membres clés qui soutiennent fermement l'éducation mondiale, a augmenté les crédits réels au-delà de la demande de USAID à environ 800 millions \$, notamment l'allocation pour le PME.

Alors que le monde entre en phase finale de mise en oeuvre des OMD et établit les nouveaux objectifs via les objectifs de développement durable, il semble qu'il y ait une attention renouvelée sur l'éducation de la part des États-Unis. En tant que donateur bilatéral le plus important au monde, les États-Unis doivent maintenir leur soutien de l'éducation pour tous, continuer à soutenir le PME, favoriser une compréhension large de l'apprentissage et des partenariats efficaces en éducation, tout en commençant à se pencher sur l'éducation secondaire.

Tendances de l'aide globale

Les États-Unis sont le donateur d'aide bilatérale le plus important au monde. Même si l'APD globale est élevée, le rapport APD/RNB est faible par rapport aux autres principaux donateurs. Depuis le début des OMD en 2000 et jusqu'en 2005, l'APD a augmenté progressivement, avec un pic à 0,23 % cette année-là. Ensuite, le pourcentage a chuté pendant une grande partie du second mandat du président Bush pour atteindre 0,16 % en 2007. Sous l'administration du président Obama, à partir de janvier 2009, le niveau de l'APD est légèrement reparti à la hausse et fluctue entre 0,18 % et 0,21 % du RNB.

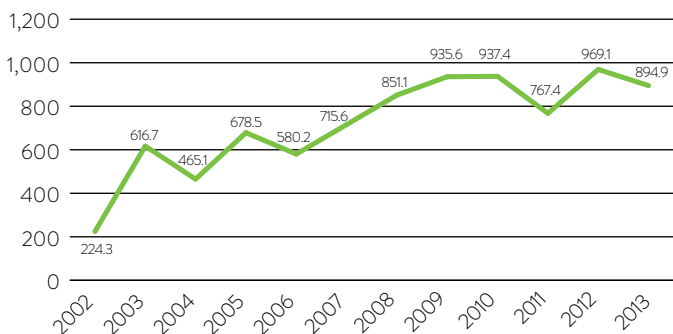
FIGURE EU1 : États-Unis APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Aide à l'éducation

En dollars, le montant que les États-Unis consacrent à l'aide à l'éducation en pourcentage de l'APD tend à augmenter en général depuis 2002. Malgré ces augmentations, l'aide américaine à l'éducation reste faible par rapport à d'autres donateurs. En pourcentage de l'APD totale, l'aide à l'éducation n'a connu que des modifications marginales d'une année sur l'autre depuis 2007, en moyenne 3,2 % – bien en-deçà des 10 % défendus par la communauté mondiale de la société civile pour l'éducation.

FIGURE EU2 : États-Unis Aide à l'éducation entre 2002 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



Malgré des niveaux généraux de l'aide à l'éducation en proportion du RNB relativement faibles, les États-Unis consacrent une grande partie de leur budget de l'aide à l'éducation à l'éducation de base, beaucoup plus que d'autres donateurs. En 2013, l'aide à l'éducation de base représentait 78 % du total de l'aide à l'éducation.

FIGURE EU3 : États-Unis Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale

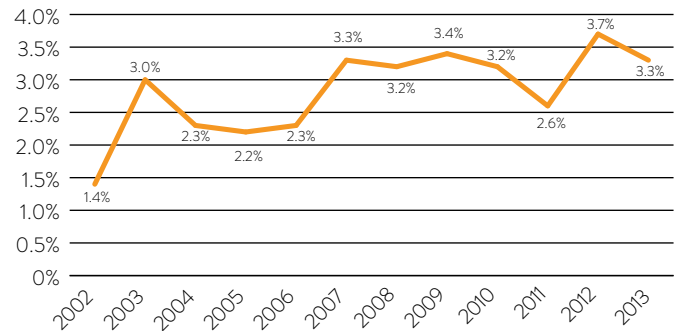
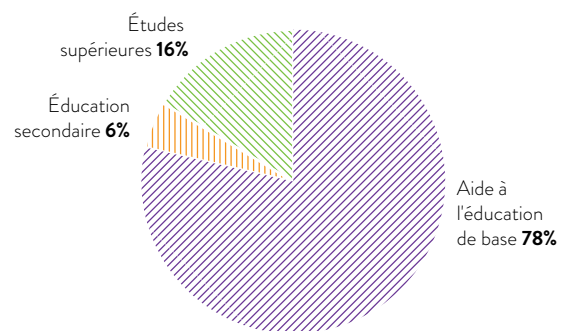


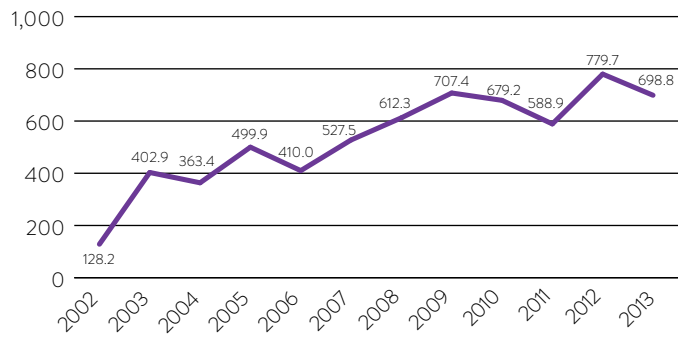
FIGURE EU4 : États-Unis Aide à l'éducation par niveau, 2013



Le niveau d'engagement pour l'éducation de base des États-Unis, grand donateur en quantité, doit être reconnu. La proportion du budget d'aide à l'éducation consacré à l'éducation de base est la plus importante de tous les donateurs bilatéraux de l'observatoire de l'aide à l'éducation – et a augmenté ces dernières années, contrairement aux tendances internationales. En réalité, en 2013, les États-Unis étaient le donateur le plus important – de façon bilatérale et multilatérale – à l'éducation de base. En 2014, les États-Unis ont dépensé 822 millions \$ US en aide à l'éducation de base, éclipsant ainsi d'autres aides à l'éducation et aux services sociaux.

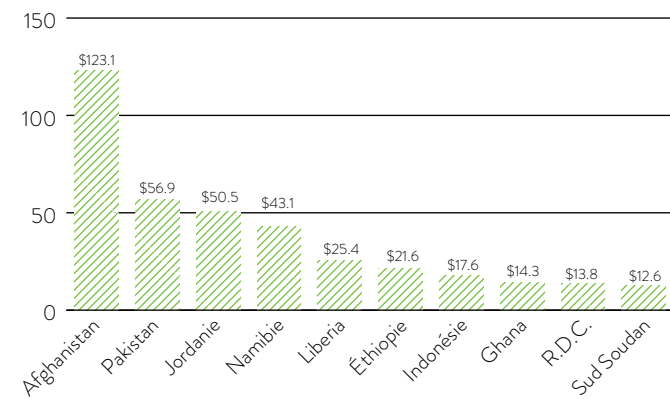
Sans aucun doute, ceci est en partie dû au fait que récemment, la priorité a été accordée par USAID à l'alphabétisation à un niveau inférieur. L'éducation de base reste la principale priorité de USAID, avec peu de programmes au niveau de l'éducation secondaire, et encore moins au niveau de l'éducation de la petite enfance – ce qui est visible sur les schémas. Ceci malgré l'accent mis par l'administration Obama sur l'importance de l'éducation de la petite enfance auprès du public américain. Les responsables du gouvernement américain ont dit ne pas voir l'avantage stratégique à entreprendre des programmes d'éducation secondaire étendus. Lors d'entretiens, certains responsables ont déclaré que ceci ne devait pas se faire aux dépens de coupures et de réductions de programmes dans les programmes d'éducation secondaire et de passage de l'école au travail.

FIGURE EU5 : États-Unis Total de l'aide à l'éducation de base entre 2002 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



Par rapport à d'autres donateurs, les États-Unis continuent de fournir un excellent soutien aux pays à faibles revenus et aux États fragiles dans leur soutien à l'éducation. Sur les dix pays qui ont bénéficié de la plus grande partie de l'aide à l'éducation à l'exercice 2014, cinq ont été classés comme à la fois des pays parmi les moins développés par le groupe de la Banque mondiale et comme des États fragiles par l'OCDE (Afghanistan, Liberia, Éthiopie, République démocratique du Congo et Sud Soudan) ; un pays (Pakistan) a été répertorié comme État fragile mais pas comme pays parmi les moins développés, et quatre ont été répertoriés comme ni l'un ni l'autre (Jordanie, Namibie, Indonésie et Ghana).^{62, 63}

FIGURE EU6 : États-Unis Principaux bénéficiaires de l'aide à l'éducation de base 2014, en millions \$ US



Cependant, les États-Unis continuent de dépenser de façon disproportionnée, comme dans tous les secteurs du développement, en Asie du Sud (en particulier en Afghanistan et au Pakistan). Le gouvernement américain donne la priorité aux pays dans lesquels il a un « intérêt stratégique », et ainsi les pays à faibles revenus sortent de la cible principale de l'aide américaine. Ceci est illustré dans les dix principaux bénéficiaires de l'aide américaine à l'éducation.⁶⁴

Les défenseurs de l'éducation mondiale aux États-Unis travaillent en collaboration pour étendre le financement de l'éducation par USAID. Depuis plusieurs années, la CME des États-Unis et d'autres plaident en permanence, via des communications directes avec USAID

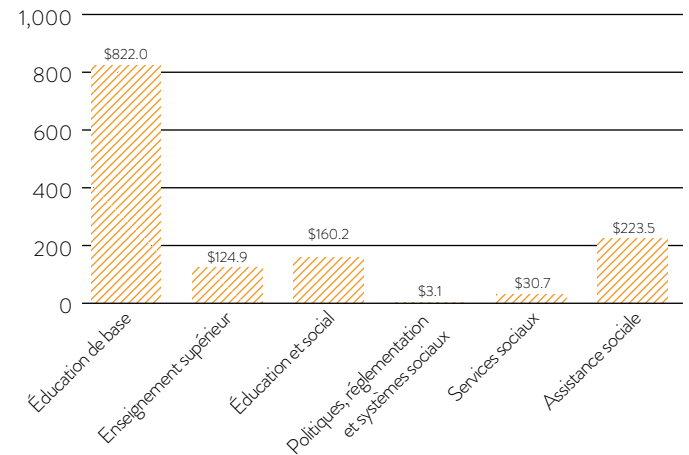
62. www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_list.pdf

63. www.oecd.org/dac/governance-peace/conflictandfragility/docs/List%20of%20fragile%20states.pdf

64. www.foreignassistance.gov/web/ObjectiveView.aspx?budTab=tab_Bud_Spent#-ObjAnchor

et des lettres à signer avec des membres de la coalition et des membres du Congrès américain pour obtenir une demande de USAID de 800 millions \$ US dans le budget annuel de l'éducation de base et des crédits du Congrès. De plus, la CME aux États-Unis a demandé 125 millions \$, en plus des 800 millions \$ US, pour le Partenariat mondial pour l'éducation (PME).

FIGURE EU7 : États-Unis Education et secteur social, détails 2014 en millions \$ US



Ceci a aidé à confirmer une tendance positive vers une augmentation progressive de la demande de budget de USAID pour l'attribution au PME ces dernières années, pour passer de 20 millions \$ US en 2012 à environ 70 millions \$ US en 2015.

Pourtant, l'administration Obama poursuit une pratique problématique depuis 2013, dans laquelle la demande de budget du gouvernement pour l'aide totale à l'éducation de base est restée à environ 600 millions \$ pour l'ensemble de l'APD pour l'éducation, soit beaucoup moins que les crédits réels du Congrès de l'année précédente. Heureusement, en 2015 à nouveau, le Congrès, grâce au travail de plusieurs membres clés qui soutiennent fermement l'éducation mondiale, a augmenté les crédits réels au-delà de la demande de USAID à environ 800 millions \$, notamment l'allocation pour le PME.

Le Congrès a exprimé son inquiétude du fait que les fonds crédités pour l'éducation n'ont pas été dépensés en temps voulu ces dernières années. Ces fonds restés dans les tuyaux ont donné lieu à des paroles de certains membres du Congrès qui ont indiqué que USAID n'était pas en mesure de mettre en œuvre les programmes de façon efficace pour le niveau de financement crédité total. En 2015, le Congrès américain a fait des suppositions sur ces fonds non dépensés en indiquant qu'ils pourraient être attribués ailleurs s'ils n'étaient pas dépensés et a demandé des rapports réguliers sur le niveau des fonds crédités pas encore dépensés. USAID a maintenu que certains fonds n'avaient pas été dépensés car certains programmes se trouvaient dans des zones en conflit, d'incertitude politique et de transition dans les pays de mise en œuvre et car il fallait du temps pour planifier, concevoir et mettre en œuvre réellement des projets de financement à grande échelle.

De plus, en axant le financement de l'éducation sur l'alphabétisation de la petite enfance, les programmes d'éducation de niveau secondaire ont été relégués à l'arrière-plan et ont souffert de réductions.

Comme dans l'ensemble de la politique de USAID, tous les indicateurs sont divisés par sexe pour veiller à ce que les interventions soient évaluées en matière d'impact sur le genre. Les programmes

pour les jeunes font partie de deux des trois objectifs d'éducation de USAID et sont en cours d'élaboration grâce à une approche plus cohésive et plus ciblée de l'engagement des jeunes. Le soutien de USAID à la scolarisation inclusive des groupes marginalisés est axé sur la suppression des obstacles pour les apprenants ayant un handicap. Conformément à l'objectif 3 de la stratégie du secteur de l'éducation, l'accent est mis sur les enfants des zones touchées par les conflits.

Bien que la stratégie de l'éducation de USAID n'identifie pas particulièrement l'accès égal à l'éducation pour les filles et d'autres groupes marginalisés, l'autonomisation des filles et des femmes (notamment l'éducation) était une priorité fondamentale du mandat de la Secrétaire d'Etat Clinton. Cependant, l'accent a depuis été moins mis sur l'accès égal pour les groupes marginalisés, notamment les enfants ayant un handicap et les minorités ethniques et religieuses.

USAID a récemment élevé l'éducation vers l'un de ses objectifs « fondamentaux » et les hausses importantes du personnel qui ont suivi dans le secteur de l'éducation de USAID indiquent une attention renouvelée pour l'éducation. En 2015, USAID continue de sensibiliser le public américain grâce au travail de Mme Christie Vilsack, conseillère principale de l'éducation internationale, qui transmet le message de l'importance du financement de l'éducation et des programmes mondiaux. Des efforts considérables ont été faits pour communiquer ce message sur les campus des universités et lors des événements communautaires.

La stratégie d'aide globale et le cap mis sur l'éducation dans la stratégie des donateurs

La mission déclarée de USAID, conformément au plan stratégique 2014–2017, consiste à « façonner et maintenir un monde pacifique, prospère, juste et démocratique et à encourager les conditions de stabilité et d'avancement au profit de la population américaine et des populations partout ailleurs ».

⁶⁵ Dans le cadre de cette mission, USAID a défini trois principaux objectifs pour l'aide à l'éducation :

- Améliorer les compétences en lecture pour 100 millions d'enfants en primaire d'ici 2015 ;
- Améliorer la capacité des programmes de développement du tertiaire et de la main d'œuvre à générer des compétences professionnelles correspondant aux objectifs de développement d'un pays ; et
- Accroître l'accès équitable à l'éducation dans des environnements de crise et de conflit pour 15 millions d'apprenants d'ici 2015. ⁶⁶

L'aide à l'éducation de USAID repose sur l'idée que l'éducation est à la fois fondamentale pour le développement humain et associée à la croissance économique et la gouvernance démocratique au sens large. ⁶⁷

65. Département d'État des États-Unis et USAID, *Plan stratégique de l'exercice 2014–2017*, Département d'État des États-Unis et USAID, 2014 www.state.gov/documents/organization/223997.pdf

66. USAID, *USAID Education Strategy 2011–2015*, USAID, 2011 www.pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACQ946.pdf

67. *Ibid.*

Recommandations et conclusions

En tant que premier donateur bilatéral mondial, les États-Unis doivent maintenir leur soutien à l'éducation pour tous alors qu'on arrive aux dernières étapes des objectifs des OMD et établir de nouveaux objectifs via les objectifs de développement durable. La CME aux États-Unis appelle le gouvernement à :

- Maintenir le soutien à l'éducation de base dans le monde en voie de développement en veillant à ce que l'aide américaine à l'éducation de base ne tombe pas sous le niveau de 800 millions \$ US par an.
- De plus, continuer à soutenir le Partenariat mondial pour l'éducation, en appuyant une contribution financière de 125 millions \$ US au Partenariat.
- Soutenir les initiatives d'éducation qui représentent une large définition de l'apprentissage, au-delà du savoir lire et compter, pour inclure la citoyenneté mondiale, le raisonnement critique et d'autres compétences sociales pour que les individus soient des participants efficaces dans les arènes politiques et économiques locales, nationales et mondiales.

Veiller à ce que les programmes inclus dans ce marché traitent de la déperdition de l'éducation secondaire, en particulier chez les filles et les plus marginalisés, en raison de la violence et du conflit, de la géographie, du handicap, de la langue et des contextes ethniques.

Résumé

Les niveaux d'aide globale poursuivent leur trajectoire vers le bas, dans le cadre des engagements par rapport au RNB, l'aide française a chuté pour passer de 0,5 % en 2010 à 0,36 % en 2014. Malgré cette baisse, le gouvernement français a déclaré vouloir atteindre l'objectif de 0,7 % une fois la croissance économique revenue.

Historiquement, la France a donné bien trop peu en aide à l'éducation de base par rapport à son engagement au niveau de l'enseignement supérieur ; alors qu'elle a réduit les niveaux d'aide dans l'ensemble ces dernières années, l'aide à l'éducation de base a été encore plus réduite – la réduction pour l'éducation de base a été 50 % supérieure à l'aide à l'éducation dans son ensemble. Une trop grande partie de l'aide à l'éducation française est consacrée aux bourses et aux frais des étudiants pour les aider à étudier en France : en réalité, en 2013, 3 % seulement du montant total de l'aide pour les bourses a été consacré à l'appui de l'éducation primaire dans les pays les moins avancés. La France donne également beaucoup trop peu pour le Partenariat mondial pour l'éducation, et plus généralement pour les fonds multilatéraux pour l'éducation.

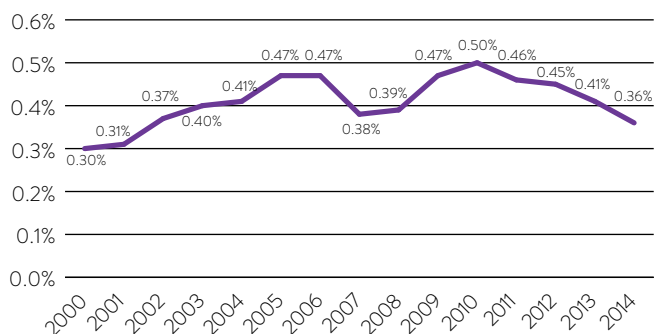
Pour l'avenir, les groupes de la société civile qui forment la Campagne mondiale pour l'Éducation pour tous au niveau de la France espèrent que l'aide sera davantage axée sur le soutien à l'éducation de base – notamment en augmentant l'appui apporté au PME – et que le montant de l'aide consacré aux bourses sera réduit, tout en assurant une stratégie éducative solide pour le cadre de l'après 2015.

Tendances de l'aide globale

En 2013 et 2014, la France a pris des engagements ambitieux en matière de développement, notamment avec l'établissement d'un nouveau cadre de solidarité internationale et de développement international et au Conseil national de développement. Lors de la clôture de la conférence française pour le développement en mars 2013, le Président François Hollande s'est même engagé à respecter le chiffre de 0,7 % du RNB : « Une fois la croissance revenue, nous pourrions reprendre la trajectoire ascendante vers les objectifs internationaux que nous nous sommes fixés. »

Cependant, cet engagement rhétorique ne correspond pas à la réalité de l'aide globale apportée en France. L'aide continue de diminuer, l'APD totale par rapport au RNB ayant chuté de 0,5 % en 2010 à 0,36 % en 2014, les niveaux d'aide en chute totale de plus de 10 points de pourcentage sur la même période. Entre 2013 et 2014, il y a eu une réduction de 12 % – après quatre années consécutives de baisse. Ceci signifie que la France reste loin des objectifs internationaux et de ses propres objectifs qui fixent la part de l'aide à 0,7 % du RNB.

FIGURE F1 : France APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



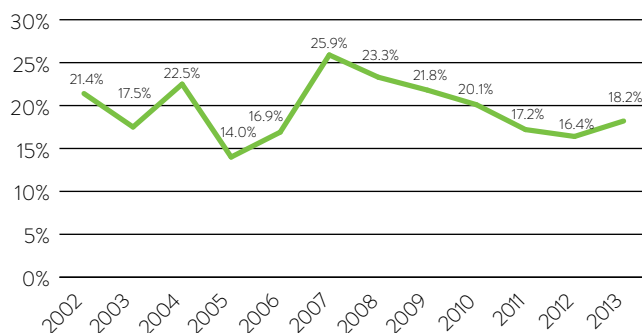
Il faut noter qu'en termes de volume global, la France reste un acteur mondial important, malgré la baisse des niveaux d'aide ; elle reste le quatrième donateur du CAD en termes de volume global.⁶⁸

La France continuant à prendre des engagements nationaux fermes en matière d'aide, et jouant un rôle international important en 2015 en accueillant la Conférence mondiale sur les changements climatiques, il est décevant que le budget français ait atteint 0,36 % en 2014 – un niveau jamais atteint depuis 2003.

Aide à l'éducation

Comme les niveaux de l'aide globale, l'aide à l'éducation suit la tendance générale de déclin, malgré un véritable effort visant à maintenir les subventions de l'éducation face à l'APD en baisse : en 2010, l'aide à l'éducation était de 1,84 milliard € par rapport à 1,45 milliard € en 2013.

FIGURE F2 : France Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



L'éducation reste une des principales priorités du développement pour la France, devant la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire et le développement durable, en termes du volume d'aide bilatérale accordé ces cinq dernières années. L'aide à l'éducation représente 18,2 % de l'APD totale en 2013 (subventions et prêts combinés). Cependant, si l'on prend en compte les subventions uniquement, le montant de l'aide accordé à l'éducation passe à 26,7 %.⁶⁹ Toutefois,

68. www.oecd.org/fr/cad/stats/2014stabilitedelaideaudeveloppementmais poursuit-edelabaisseedesapportsauxpayslespluspauvres.htm

69. Les prêts font partie de la définition du CAD de l'OCDE s'ils sont consentis à des conditions favorables (à savoir, s'ils incluent 25 % de subventions et sont en dessous des taux du marché). Etant donné que les subventions sont l'outil préféré

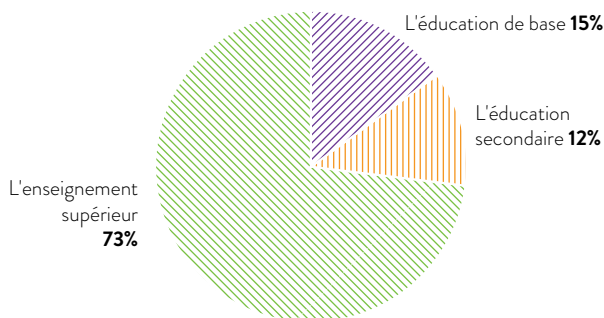
alors que l'aide bilatérale à l'éducation semble se porter relativement bien, l'éducation souffre toujours d'un manque d'investissement dans l'aide multilatérale.

Dans l'ensemble, pendant la période des OMD de l'EPT, l'aide à l'éducation de la France semble, après avoir connu des augmentations au départ, se réduire. Après une période de mobilisation plus forte à partir de 2000 dans l'aide à l'éducation, et un engagement important entre 2006 et 2010 au niveau de l'aide – l'aide à l'éducation ayant atteint un pic d'environ 2 milliards \$ US en 2007 – l'aide française a retrouvé les niveaux d'il y a dix ans environ. 2013 a marqué le niveau le plus bas de l'aide française à l'éducation depuis 2005.

L'aide française aide-t-elle à instruire ceux « qui sont le plus dans le besoin » ?

En termes de priorité accordée aux pays à faibles revenus et aux pays ayant une proportion élevée d'enfants déscolarisés, l'aide française d'appui à l'éducation pour ceux qui sont le plus dans le besoin est remarquablement faible.

FIGURE F3 : France Aide à l'éducation par niveau % (2013)



En 2013, la France a accordé 2,7 % seulement de son APD totale à l'éducation de base et, après quatre années de déclin,⁷⁰ ceci place la France bien loin de la recommandation stipulant d'attribuer 10 % de l'APD à l'éducation de base.

Ces niveaux d'aide à l'éducation de base sont particulièrement extrêmes par rapport à la répartition globale de l'aide à l'éducation ; par exemple, en 2013, l'enseignement supérieur a bénéficié de 73 % de l'aide française à l'éducation, alors que l'éducation de base a bénéficié de 15 % seulement, et le secondaire de 12 % seulement (voir la Figure F3). En particulier, si l'on analyse les domaines au sein de l'éducation de base, l'éducation de la petite enfance bénéficie d'un soutien négligeable – moins de 0,08 % de l'APD pour l'éducation.

En outre, ces chiffres reflètent un déclin important du soutien à l'éducation secondaire et à l'éducation de base ces cinq dernières années. L'aide à l'éducation de base a connu une chute de 43 % entre 2010 et 2013, ce qui est bien plus grave que la même chute des

pour soutenir les secteurs sociaux de base, la coalition française de la CME a choisi d'analyser le niveau des subventions comme composante indépendante ici.

70. Bien qu'il y ait eu un déclin général sur les quatre dernières années, il y a eu un léger pic à partir de 2012 à 1,4 %.

niveaux de l'aide globale (moins de 20 %⁷¹) et de l'aide à l'éducation dans son ensemble (24 %⁷²) – près du double de la réduction.

Aide gonflée : accent mis sur les bourses et les frais des étudiants

Le degré élevé d'attention accordé en France à l'enseignement supérieur est une préoccupation majeure, car cette contribution n'est en général pas axée sur le soutien du développement de l'accès aux formations techniques et professionnelles, mais concerne simplement les étudiants qui font leurs études en France. En plus d'accorder une grande partie de l'aide à l'éducation pour l'enseignement supérieur, l'aide française à l'enseignement supérieur se compose en grande partie de bourses et de frais des étudiants : une aide qui ne quitte pas les pays donateurs et est plutôt accordée sous forme de bourses données aux étudiants des pays en voie de développement pour étudier dans les pays donateurs, ou de coûts associés.

Ceci représente une grande partie de l'aide française à l'éducation, soit le chiffre étonnant de 41 % de l'ensemble de l'aide à l'éducation en 2013. En réalité, les bourses et les frais des étudiants attribués ont représenté près de trois fois plus que le montant total de l'aide que la France a accordée au soutien de l'éducation de base et secondaire dans les pays en voie de développement en 2013.⁷³ Ceci fait mauvaise figure par rapport aux dépenses pour l'éducation primaire dans les pays à faibles revenus : en 2013, 3 % seulement du montant total accordé à l'aide sous forme de bourses a été dépensé pour l'éducation primaire dans les pays les moins avancés.

En bref, les bourses consomment une partie bien trop importante de l'aide à l'éducation dans son ensemble, à la fois en privilégiant l'aide dont l'objectif est de faire en sorte que les enfants bénéficient d'une éducation de base et en commençant à encourager plus d'enfants et de pays à entreprendre des études secondaires. Ceci va à l'encontre des priorités déclarées par la France de soutenir l'éducation dans les pays pauvres. Hervé Gaymard, rapporteur sur l'APD à l'Assemblée nationale française au nom de la Commission des Affaires étrangères, a souligné la contradiction entre les chiffres de l'aide à l'éducation et l'intention exprimée dans la stratégie française pour 2010–2015 consistant à « promouvoir d'ici 2015 deux objectifs majeurs : apporter une contribution décisive à la scolarisation primaire universelle (...) ; promouvoir une vision intégrée de l'éducation, comprenant les enseignements primaire et secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur (...) » Il ajoute que « Quand bien même 26 % des étudiants comptabilisés proviennent de pays d'Afrique subsaharienne, on ne peut oublier que c'est du fait de la prise en compte large de ces dépenses que la Chine figure depuis de nombreuses années maintenant parmi les principaux bénéficiaires de notre action. »⁷⁴

71. Ceci est basé sur les versements de la base de données de l'aide du Système de notification des pays créanciers (SNPC).

72. À l'aide des calculs de l'UNESCO, en utilisant « l'aide directe » tel qu'indiqué par secteur au CAD, il s'agit d'environ la même baisse (à savoir 24 %).

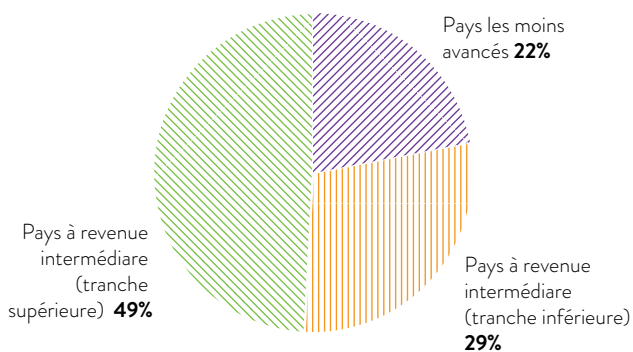
73. Ceci s'élève au niveau supérieur si l'on observe simplement l'aide pouvant être attribuée au secteur de l'éducation via les codes du CAD seulement pour l'éducation, sans utiliser les calculs d'aide à l'éducation de l'UNESCO, avec l'aide à l'éducation de base et secondaire combinées représentant 25 % seulement du montant dépensé en bourses et frais des étudiants.

74. Opinion présentée au nom de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française sur le projet de loi de finances pour 2015 (n° 2263) www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2015/a2263-tIII.asp

Les pays les moins avancés : une toute petite part d'aide à l'éducation française

En juillet 2013, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a affirmé l'engagement du gouvernement français de consacrer 85 % de sa contribution financière au développement en Afrique subsaharienne et dans les pays autour de la Méditerranée et d'accorder au moins 50 % de son financement à un nombre limité de pays pauvres prioritaires. Tous ces éléments ont été réaffirmés dans la loi de finances pour 2015.

FIGURE F4: France Aide à l'éducation par groupe de revenus de pays % (2013)



Dans le secteur de l'éducation, l'OCDE a recommandé dans son examen par les pairs de la coopération au développement de la France en 2013 que la part des dons accordée à l'éducation et à la formation professionnelle en Afrique subsaharienne devait augmenter pour passer de 12 % (de l'APD totale en bourses) en 2009 à plus de 30 % en 2013, et que les bourses réservées à l'éducation de base en Afrique subsaharienne passent de 8 % [de l'APD totale pour l'éducation] en 2009 à plus de 20 % en 2013. Cependant, en 2013, les chiffres ont atteint 7 % et 2,7 % respectivement, indiquant un net déclin par rapport aux années précédentes.

22 % seulement de l'APD française dans le secteur de l'éducation en 2013 a profité aux pays les plus pauvres, et parmi les 16 pays africains identifiés comme des prioritaires par le CICID, beaucoup ont enregistré une baisse de l'aide sectorielle reçue en 2013 par rapport à 2011 (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, République centrafricaine, Togo et Sénégal). Les versements totaux de l'APD consacrés à l'éducation dans 16 pays prioritaires ont chuté de près de 19 % entre 2011 et 2013, pour passer de 356 395 000 € à 301 182 000 €.

La contribution française au Partenariat mondial pour l'Éducation

La France est un partenaire historique du PME et a joué un rôle majeur dans sa création. Depuis 2004, la France a contribué à hauteur de 70 millions € au total et a assumé la responsabilité de deux experts internationaux, pour un montant total de 2,7 millions €. La France participe également à la prise de décisions du PME, en tant que

membre du groupe des cinq donateurs au conseil d'administration du PME et en siégeant au comité permanent des subventions et des performances nationales. Sur la période 2011–2014, la France a par conséquent engagé 50 millions € pour financer le PME, ce qui la classe au 7^e rang des contributeurs du PME pendant cette période. Au vu de ses engagements précédents, la déception n'a été que plus grande lorsque la France a décidé de revoir sa contribution au fonds. En effet, pour la période 2015–2018, la France a considérablement réduit ses engagements financiers pour l'année 2015, qui s'élèvent à 1 million €, une somme dérisoire par rapport à ses autres engagements pour les fonds multilatéraux sectoriels, notamment la santé.

Conclusions et recommandations :

Alors que les négociations finales de la période d'après 2015 pour l'éducation débutent, les OSC qui forment le réseau français de la Campagne mondiale pour l'Éducation attendent du gouvernement français :

- Qu'il augmente les engagements en matière d'aide à l'éducation, en consacrant 10 % de l'APD à l'éducation de base et se penchera sur les pays et les populations qui sont le plus dans le besoin, notamment le continent africain et ses pays prioritaires en voie de développement.
- Qu'il cesse de compter les bourses et les frais dans l'APD. Au minimum, seules les bourses pour les étudiants des pays partenaires à faibles revenus, fragiles ou au développement prioritaire pour la France doivent être comptabilisées dans l'APD, afin de ne pas gonfler faussement les chiffres de l'APD avec des bourses d'autres pays moins vulnérables.
- La France doit réexaminer son engagement à l'égard du Partenariat mondial pour l'Éducation en l'incluant dans la loi de finances afin d'y consacrer un financement durable et important, de façon progressive.
- Le gouvernement français se prépare à définir sa stratégie en matière d'aide à l'éducation et de formation pour la période 2015–2020, suite à l'adoption des ODD. Le réseau français de la Campagne mondiale pour l'Éducation souhaite que la question du financement soit correctement abordée pour garantir une aide durable et fiable/prévisible de la France dans ce domaine prioritaire.

Irlande

Résumé

L'Irlande a été l'un des donateurs bilatéraux les plus importants dans l'éducation – en particulier l'éducation de base – sur la période des OMD-de l'EPT. Depuis 2009, les coupes de l'aide globale qui ont suivi la récession en Irlande ont vu l'aide à l'éducation chuter d'environ 50 %. Il faut noter que l'examen de la politique de l'aide au développement de 2013 a souligné trois objectifs : moins de faim, plus de résilience ; un développement durable, une croissance économique inclusive ; et une meilleure gouvernance, le respect des droits de l'homme et une meilleure responsabilisation. Dans le cadre de ces objectifs, six domaines prioritaires d'action ont été définis, et l'éducation n'a pas été nommée explicitement.

Même si l'Irlande reste un contributeur important, le pourcentage de l'aide consacré à l'éducation et à l'éducation de base commence à diminuer. On espère que ceci ne présage pas d'une tendance à long terme, car l'Irlande a fait figure de leader évident en soutenant l'éducation de base sur la période des OMD – en consacrant plus de la moitié de son aide totale à l'éducation de base. L'Irlande axe également son soutien sur certains des pays les plus pauvres au monde : ceci est encore vrai aujourd'hui, avec près de 70 % de l'aide à l'éducation de base dépensée dans les pays les moins avancés – bien plus que de nombreux autres donateurs.

De plus, l'Irlande est en quelque sorte un modèle en termes de qualité de l'aide à l'éducation ; l'aide suit les priorités nationales des pays, soutient les plans sectoriels nationaux et se concentre sur l'équité, la qualité et l'implication de la société civile. Ceci signifie que malgré le fait qu'il s'agisse d'un petit pays donateur, le modèle de son soutien à l'éducation doit faire des émules. On espère que l'Irlande défendra avec force l'appui continu aux systèmes éducatifs, avec une aide de bonne qualité, pour améliorer la qualité et aider les pays à avancer par rapport à leurs plans d'éducation dans le cadre d'éducation de l'après 2015.

Tendances de l'aide globale

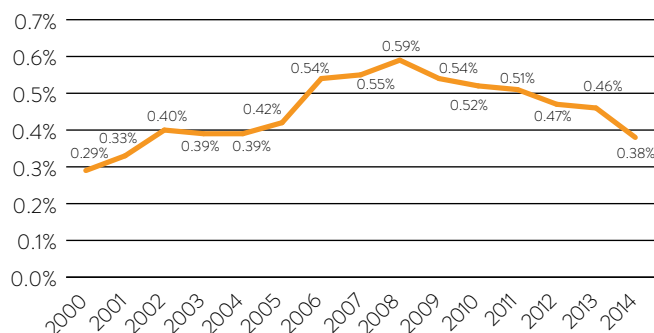
L'aide de l'Irlande a augmenté de façon importante et stable de 2000 à 2008, couvrant une grande partie de la période des OMD-de l'EPT, conformément à l'engagement du gouvernement irlandais au tournant du 21^e siècle pour atteindre l'objectif d'une APD à 0,7 % du RNB. Cependant, en 2008, suite à la crise financière mondiale et alors que l'Irlande entrait en récession, le budget d'aide a été réduit dans le cadre d'une série de mesures d'austérité. Tel que l'illustre la Figure 11, ceci a créé deux phénomènes distincts sur la période des OMD-de l'EPT : l'aide était sur une trajectoire ascendante continue vers les objectifs de l'APD/RNB jusqu'en 2008, mais après la récession, l'APD en pourcentage du RNB s'est réduite, atteignant 0,38 % en 2014, suite à un pic de 0,59 % en 2008.

Cependant, en mars 2014, Joe Costello, ministre du Commerce et du développement, a déclaré que : « le gouvernement reste déterminé à atteindre l'objectif des Nations Unies d'une aide à 0,7 % du RNB dès que la situation économique le permettra. » Ainsi, on espère qu'alors que l'économie irlandaise poursuit sa reprise, le budget d'aide en fera autant.

Dans la même déclaration, le ministre a également noté, et avec raison, que le programme d'aide irlandais « a la réputation d'être l'un des meilleurs au monde... ». La qualité de l'aide reste un élément remarquable du programme de développement de l'Irlande. Ainsi, il est entièrement indépendant,⁷⁵ et l'Irlande ne compte aucun domaine d'aide gonflée – ce qui veut dire qu'une grande partie de l'aide est considérée comme « réelle ».⁷⁶ En attendant, on suppose que l'Irlande achemine plus de 70 % de son aide via les systèmes des pays partenaires.

L'aide de l'Irlande a également tendance à se concentrer largement sur le soutien de certains des pays les plus pauvres au monde, l'ensemble de l'aide bilatérale du pays allant à l'Afrique subsaharienne (70 % en 2013). Il faut noter que l'Irlande consacre environ 50 % de son aide aux pays les moins avancés – et c'est donc l'un des deux seuls pays du CAD à le faire en 2014.⁷⁷ Plus important peut-être, en avril 2015, le ministre d'état au développement, à la promotion commerciale et à la coopération nord-sud, Seán Sherlock, a annoncé un engagement audacieux à continuer de dépenser au moins 50 % de l'aide dans les pays les plus pauvres du monde.⁷⁸

FIGURE 11 : Irlande APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Tendances de l'aide à l'éducation

Depuis le début du 21^e siècle, l'Irlande fait des investissements considérables dans l'éducation. Alors que les niveaux d'aide de l'Irlande ont augmenté, et que l'éducation était un des axes majeurs de la stratégie d'aide du pays, une grande partie de cette aide a été

75. OCDE, *OECD Development Co-operation Peer Reviews: Ireland 2014*, 2015 www.oecd.org/dac/peer-reviews/Ireland%202014%20full%20report.pdf

76. Concord, *Aid Watch 2012: Invest more in global development*, 2012 www.concordeurope.org/publications/item/101-aidwatch-report-2012

77. En 2012, l'Irlande a dépensé plus de 50 % alors qu'en 2014, ce chiffre est tombé à 49 % – très près de l'engagement de 50 %. L'Irlande est le seul autre pays du CD à consacrer 50 % de son aide aux pays les moins avancés en 2014. Chiffres extraits du rapport *The DATA Report 2014: Fighting Poverty and Financing Africa's Future, and The DATA Report 2015: Putting the Poorest First*.

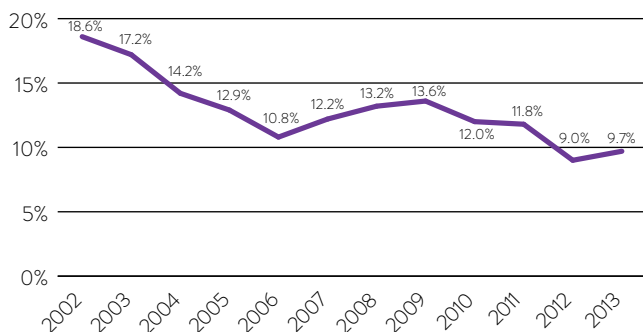
78. www.irishaid.ie/news-publications/press/pressreleasearchive/2015/april/ireland-renews-commitment-on-aid-to-worlds-poorest/

acheminée vers l'éducation. Même pendant la période de recession, l'Irlande a montré un engagement fort à l'aide à l'éducation sur toute la période des OMD-de l'EPT, en y consacrant en moyenne environ 13 % son budget d'aide total (voir la Figure 12 pour connaître les tendances de 2003 à 2013). En 2003, l'Irlande a presque consacré le montant record de 20 % de l'APD totale pour l'éducation, et a été l'un des rares pays à le faire.

Cependant, depuis 2009, il y a une réduction constante de l'aide irlandaise à l'éducation, en pourcentage de l'APD totale. De 2008 à 2013, l'aide à l'éducation a été réduite de moitié au total. Alors qu'au départ ceci n'a pas semblé avoir d'impact trop important sur l'engagement global de l'aide à l'éducation, mais a plutôt ressemblé à un reflet des coupes budgétaires de l'aide globale, le phénomène semble aujourd'hui révéler une trajectoire clairement à la baisse en termes d'engagement décroissant du gouvernement irlandais pour l'éducation.

Comme l'illustre la Figure 12, l'aide à l'éducation a chuté en passant de 13,6 % du budget total de l'aide en 2009 à un creux historique de 9 % en 2012. Ceci semble indiquer que l'Irlande ne met plus autant l'accent sur l'éducation. La combinaison de la réduction de l'aide et du changement d'axe apparent a laissé un grand trou dans le budget irlandais consacré à l'aide à l'éducation. L'élément positif potentiel de cette tendance est que, en 2013, il semble y avoir un retour à une remontée marginale – indiquant, on l'espère, que l'aide à l'éducation en Irlande a atteint son point le plus bas en 2012 et que les niveaux remontent depuis.

FIGURE 12 : Irlande Aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



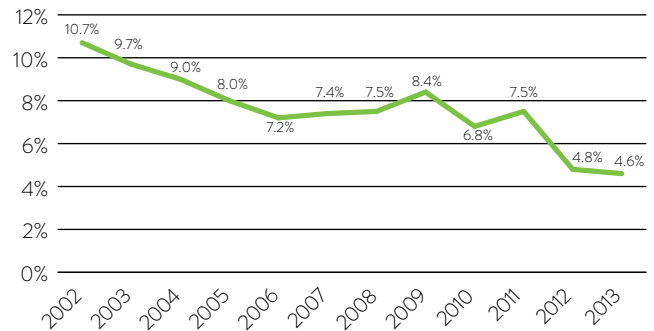
Pendant ce temps, l'aide à l'éducation de base a également diminué. Traditionnellement, l'Irlande a tenu son engagement visant à favoriser l'éducation de base dans les pays en voie de développement ; en effet, dans notre analyse des niveaux de dépenses moyens sur la période des OMD-de l'EPT, l'Irlande arrive en deuxième position – juste derrière les Pays-Bas – avec le taux le plus élevé de l'aide globale consacré à l'éducation de base sur une période de dix ans (voir l'annexe 2). De plus, l'aide à l'éducation de base a augmenté de plus de la moitié (s'élevant à 66% en 2006) de l'aide globale à l'éducation – l'un des rares pays à le faire de façon constante – depuis un certain nombre d'années.⁷⁹ L'Irlande a également été l'un des rares pays à consacrer 10 % de son aide totale à l'éducation de base sur

79. Ce chiffre a en fait chuté en dessous des 50 % en 2013, à 48 %, pour la première fois de la période couverte par ce rapport. On espère que ceci ne se reproduira pas à l'avenir.

cette période (voir la Figure 13 ci-dessous). Même avec les réductions récentes, l'Irlande donne encore le cinquième montant le plus important de son aide totale à l'éducation de base.

Malheureusement, l'aide à l'éducation de base a également connu une baisse ces dernières années, après avoir chuté en passant de 8,4 % de l'aide totale en 2009 à 4,6 % en 2013.

FIGURE 13 : Irlande Aide à l'éducation de base en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Cap sur les pays les moins avancés et une bonne qualité de l'aide en éducation

Même avec ces tendances décevantes en matière de quantité d'aide, l'Irlande reste un excellent élève en termes de qualité de l'aide à l'éducation et un fervent partisan de l'éducation de base dans les pays les plus pauvres.

TABLE 11 : Irlande La tendance à la baisse de l'aide à l'éducation de base inquiète en termes de dépriorisation de l'éducation de base

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aide à l'éducation de base en % de l'APD totale à l'éducation	66%	61%	57%	62%	56%	63%	54%	48%

De plus, le soutien de l'Irlande au Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) est considérable et généreux depuis un certain nombre d'années, ce qui cache potentiellement une partie de la contribution à l'éducation de base, indiquant en réalité que celle-ci pourrait être encore supérieure.⁸⁰

Tel qu'indiqué ci-dessus, l'Irlande soutient historiquement certains des pays les plus pauvres, avec une aide de grande qualité. Presque toute l'aide irlandaise à l'éducation va directement aux pays partenaires, sans aide liée ni gonflée. Le gouvernement irlandais estime dépenser environ 70 % de son aide pour l'éducation dans les pays partenaires d'Afrique subsaharienne.⁸¹ En 2013, une analyse effectuée pour la CME indiquait que plus de 60 % de l'aide à l'éducation

80. Voir la section 1 pour aborder le sujet

81. Irish Aid, *Education Policy and Strategy: Building Sustainable Education Systems for Poverty Reduction*, Ministère des Affaires étrangères, 2008 www.irishaid.gov.ie/media/irishaid/allwebsitesmedia/20newsandpublications/publicationpdfsenglish/irish-aid-education-policy.pdf

était dépensée dans les pays les moins avancés, ce chiffre s'élevant à 70 % pour l'éducation de base. Ces chiffres sont bien supérieurs à la plupart des autres donateurs.

Enfin, il faut noter que l'aide irlandaise correspond bien aux priorités nationales. L'Irlande a été un des premiers pays à donner la priorité à l'appui budgétaire, et en matière d'aide à l'éducation, elle fait partie des leaders de l'appui sectoriel et des fonds et des paniers communs. En 2012 par exemple, 4 % de l'ensemble de l'aide à l'éducation étaient de l'appui sectoriel ou budgétaire et plus de 75 % correspondaient à des contributions communes ou principales, la moitié concernant des paniers communs ; ces chiffres sont les plus élevés des pays examinés par cette étude.

Tel qu'indiqué, l'Irlande est également un fervent supporter et contributeur (en termes de budget d'aide) de la CME. En 2014 lors de la conférence de reconstitution du PME, cet engagement a été réaffirmé avec la promesse de 17 millions \$ US au total – soit un peu plus de 4 millions \$ US par an entre 2015 et 2018. Ceci confirme un engagement important et continu de la part du gouvernement irlandais en termes de budget total de l'aide à l'éducation, même si celui-ci est légèrement inférieur à la promesse du précédent PME sur quatre ans.⁸² De plus, depuis quelques années, l'aide irlandaise donne environ 100 000 € par an à l'UNESCO pour lui permettre de produire les rapports mondiaux de suivi de l'éducation pour tous.

L'accès universel et l'équité, l'éducation des filles et la satisfaction des besoins des enfants et des jeunes marginalisés et vulnérables sont toutes des priorités stratégiques pour la politique de l'aide de l'Irlande. L'Irlande donne également la priorité à des améliorations importantes de la qualité grâce au soutien des systèmes nationaux, en se concentrant en particulier sur la formation des enseignants, l'élaboration des programmes scolaires et des systèmes d'évaluation de la qualité. Le pays met surtout l'accent sur une éducation primaire de bonne qualité dans les pays en voie de développement, en particulier pour les enfants marginalisés et vulnérables qui ne vont pas à l'école. Enfin, l'implication de la société civile est une priorité clé et l'Irlande est louée pour son approche structurée de la coopération avec les ONG.

Conclusions et recommandations

Le gouvernement irlandais doit être félicité pour avoir veillé à ce que ses engagements à soutenir une éducation de base de bonne qualité pour les enfants des pays les plus pauvres reste une priorité – même si les tendances récentes suggèrent que la réduction globale de l'éducation de base pourrait ternir ce qui a autrement été une contribution essentielle pendant la période des OMD-de l'EPT. On espère que l'Irlande sera un fervent défenseur du soutien permanent des systèmes éducatifs, avec une aide de bonne qualité, qui peut aider à améliorer la qualité et aider les pays à faire évoluer leurs plans d'éducation. En plus d'un engagement à long terme visant à soutenir les pays les moins avancés, ceci pourrait faire de l'Irlande un modèle important à suivre par les autres donateurs en termes de continuité du soutien aux pays les moins avancés et à l'avancement des systèmes d'éducation.

82. En 2011, le gouvernement a pris l'engagement de contribuer à hauteur de 30 millions € par an sur quatre ans (de 2011 à 2014) à la CME.

Italie

Résumé

L'APD globale italienne en pourcentage du RNB est très basse. En 2014, l'Italie a consacré l'un des pourcentages du RNB les plus faibles parmi les donateurs à l'aide, soit 0,16 %. Ceci s'est traduit par des niveaux d'aide disponible inférieurs pour des secteurs comme l'éducation. Cependant, l'éducation représente une tranche particulièrement réduite de l'aide globale et l'Italie a été le contributeur le moins généreux en termes d'aide à l'éducation de base en pourcentage de l'APD en 2013. De plus, sur la période des OMD-de l'EPT, elle a toujours été en bas du classement global des donateurs et l'éducation de base en Afrique subsaharienne a représenté moins de 10 % de l'aide à l'éducation en 2013. Ceci est en partie dû aux montants importants d'aide consacrés aux bourses – plus qu'au montant consacré au soutien des pays les moins avancés pour assurer une éducation de base pour tous en 2013. L'aide à l'éducation a également tendance à être basée sur des projets et fait peu pour soutenir l'élaboration de plans nationaux.

Cependant, face à cette situation, il y a plusieurs points positifs actuellement : un nouveau cadre de coopération et de développement et une nouvelle organisation sont en cours d'élaboration, et de nouveaux engagements visant à augmenter les niveaux de l'APD ont été annoncés. Il faut consacrer beaucoup plus de fonds à l'éducation, en particulier à l'éducation de base. Toutefois, les contributions au Partenariat mondial doivent se poursuivre afin de donner une aide plus importante et de meilleure qualité à l'élaboration des plans nationaux pour faire évoluer l'éducation de base.

Tendances de l'aide globale

L'APD globale italienne en pourcentage du RNB est très basse. En 2014, l'Italie a consacré l'un des pourcentages de l'aide par rapport au RNB les plus faibles, soit 0,16 %, se positionnant à la huitième place en partant du bas de la liste des 28 donateurs du CAD. Ceci a laissé l'Italie juste devant l'Espagne, le seul autre donateur européen "traditionnel" dans les 8 derniers, alors que le reste concerne des donateurs plus récents tels que la Corée du Sud et la Pologne. L'Italie était le pays du G7 à dépenser le moins en 2014.⁸³

Ceci poursuit la tendance durable de l'Italie qui, sur le papier, reste engagée à vouloir atteindre le rapport international de 0,7 % d'APD/RNB, mais n'a pas dépassé les 0,19 % de l'APD/RNB depuis plus de 10 ans. Alors que l'Italie est certes touchée par les retombées de la crise de la zone Euro, ces faibles engagements ne sont pas uniquement un résultat de ce phénomène ; l'aide italienne stagne autour de ce faible seuil depuis plusieurs années. L'Italie a toujours été l'un des donateurs les plus généreux d'Europe.

83. Il s'agit de la liste de l'OCDE, disponible ici : www.compareyourcountry.org/oda?cr=20001&lg=fr&page=0

Cependant, il faut noter que l'Italie a en fait augmenté ses dépenses par rapport au chiffre de 0,14 % en 2011 (voir la Figure IT1 ci-dessous) ; d'autres tendances récentes indiquent une nouvelle vigueur possible derrière la coopération italienne pour le développement.

En 2011, le gouvernement a lancé un processus visant à accepter un nouveau ministre et a créé un poste dédié de ministre de la coopération internationale au sein du cabinet du Premier ministre. Alors que les structures mises en oeuvre en 2011 n'existent plus, le gouvernement et le leader actuel, le Premier ministre Matteo Renzi, gardent en réalité ce cap, avec une nouvelle loi sur la coopération au développement approuvée en 2014. Celle-ci présentera une nouvelle structure opérationnelle, notamment la création d'une nouvelle Agence italienne pour la coopération au développement, ainsi qu'un vice-ministre à la coopération au développement.

Selon la loi de finances 2014 adoptée en décembre 2013, l'APD annuelle de l'Italie doit augmenter, bien que lentement : le gouvernement Renzi a reconfirmé l'engagement de l'Italie à augmenter le budget d'au moins 10 % au cours des prochaines années, avec pour objectif d'augmenter progressivement le rapport APD/RNB à 0,24 % d'ici 2015, et à 0,31 % d'ici 2020. Cette nouvelle structure institutionnelle et le fait que l'Italie a l'intention d'être un acteur plus volontaire et plus sérieux du développement international indiquent une évolution possible vers un programme d'aide plus ambitieux, ce qui, au vu des faibles niveaux d'aide sur la dernière décennie et des récentes coupes budgétaires, est une évolution bienvenue.

FIGURE IT1 : Italie APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Tendances de l'aide à l'éducation

Alors que cette bonne nouvelle donne de l'espoir aux niveaux généraux de l'aide italienne, il reste beaucoup à faire pour soutenir l'éducation.

Non seulement l'aide globale italienne est très faible, mais l'engagement à consacrer l'aide à l'éducation est également très faible par rapport aux autres donateurs bilatéraux. En 2013, seuls 5,6 % de l'aide globale étaient consacrés à l'éducation, ce qui est très peu par rapport aux donateurs de ce rapport ; en réalité, 5,6 % correspondent à la moyenne de l'aide italienne à l'éducation sur toute la période des OMD-de l'EPT, avec seulement 2,3 % pour l'éducation de base, bien en-dessous de la recommandation des 20 % de leur aide à l'éducation et des 10 % d'aide à l'éducation de base estimés nécessaires pour veiller à ce « qu'aucun pays ne soit contrarié »

par un manque de ressources dans ses plans nationaux pour l'EPT. Ceci signifie que, dans l'ensemble, l'Italie est dans les derniers ou presque parmi les pays présentés dans ce rapport ; non seulement sur ses niveaux généraux d'APD mais également sur le rapport de cette aide consacrée à l'éducation et à l'éducation de base.

En termes de quantité (voir la Figure IT3 ci-dessous), l'aide italienne à l'éducation a chuté ces dernières années, plus que d'autres domaines de l'aide, ce qui reflète des réductions d'aide plus largement. Cependant, l'aide à l'éducation en pourcentage de l'aide globale a connu de grandes variations (Figure IT2), ce qui rend bien plus difficile le déchiffrement des tendances globales, même s'il semble que l'Italie ait maintenu le pourcentage global de l'APD à un niveau relativement stable.

FIGURE IT2 : Italie Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013

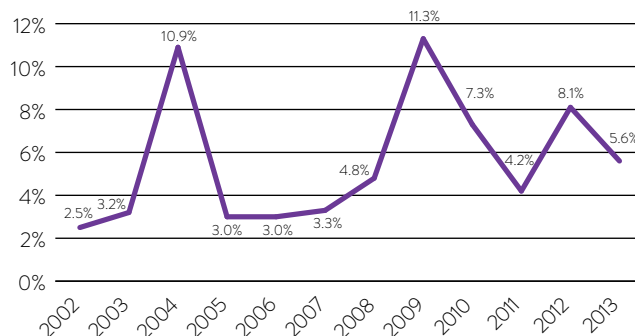
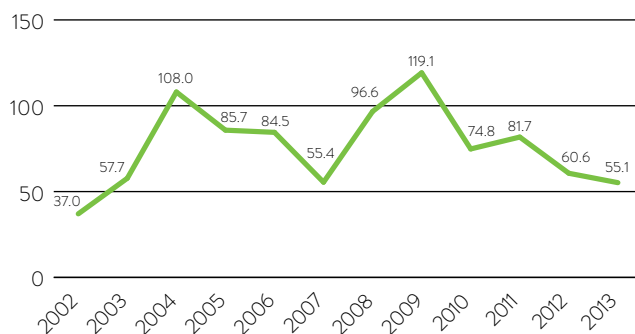


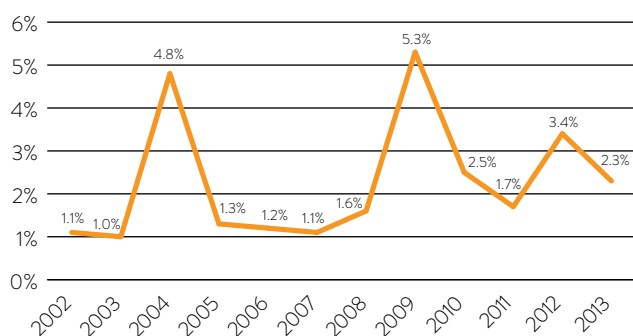
FIGURE IT3 : Italie Total de l'aide à l'éducation entre 2002 et 2013 en millions \$ US (\$US constant de 2013)



L'Italie consacre également très peu de son aide à l'éducation de base – 2,3 % seulement de l'aide italienne est attribuée à l'éducation de base en 2013, le chiffre le plus bas des 14 pays présentés dans ce rapport en 2013. Sur toute la période entre 2002 et 2013, environ 2,3 % seulement ont été consacrés à l'éducation de base, ce qui signifie que l'Italie enregistre le troisième niveau le plus bas d'aide sur la période concernée par ce rapport. De plus, si l'on observe « l'aide directe » à l'éducation, l'Italie consacre seulement 1,2 % de son aide globale à l'éducation de base, soit le chiffre le plus faible de ce rapport. Ceci s'explique par le fait qu'une grande partie de l'aide italienne est dépensée et classée comme « aide non allouée », soit plus de 19 millions \$ US en 2013. Toutefois, sur cette somme, positivement, près de 2 millions \$ US ont été consacrés

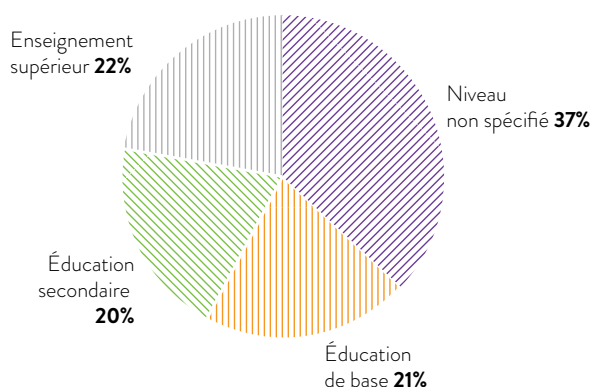
au Partenariat mondial pour l'éducation ; du côté négatif, une trop grande partie du reste est consacrée à des interventions de petits projets, et une partie aux coûts des réfugiés dans le pays. Le soutien aux projets et aux activités des petits projets domine l'aide italienne à l'éducation, sans appui sectoriel en 2013 ; de cet ensemble fragmenté de l'aide aux projets, une trop grande partie est consacrée à l'assistance technique, ou aux bourses et/ou aux frais des étudiants. En 2013 par exemple, le montant attribué aux bourses et aux frais des étudiants (6,3 millions \$ US) est bien supérieur au montant attribué à l'aide à l'éducation de base dans les pays les moins avancés (3,8 millions \$ US). Au total, les bourses représentaient environ 50 % de l'ensemble de l'aide directe à l'éducation de base. Conséquence de tous ces facteurs, l'éducation de base a tendance à représenter une petite part du camembert global (Figure IT5). Enfin, le soutien de l'Italie aux pays les plus dans le besoin, et aux domaines d'éducation les plus dans le besoin, est également faible, avec 9 % seulement de l'ensemble de l'aide directe à l'éducation consacrés à l'éducation de base en Afrique en 2013.⁸⁴

FIGURE IT4 : Italie Total de l'aide à l'éducation de base en % de l'APD



Développement et politique : l'éducation est importante mais pas prioritaire

FIGURE IT5 : Italie Aide à l'éducation par niveau, 2013



84. Même si, tel qu'indiqué ci-dessus, ce chiffre est probablement supérieur si les contributions non allouées sous forme de projets sont prises en compte.

Même si l'éducation est considérée comme importante, ce n'est pas une priorité du développement comme l'alimentation, les migrations, la santé et les partenariats public-privé (PPP). Actuellement, la politique de développement à long terme de l'Italie est en cours de révision ; à court terme, ses priorités pour la coopération au développement sont soulignées dans les directives des programmes pour 2014–2016 et comprennent la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD, l'agriculture et la sécurité alimentaire, le développement humain (qui comprend la santé et l'éducation), les droits de l'homme et l'égalité des genres, le développement du secteur privé et l'environnement. Cependant, la coopération italienne au développement étant actuellement en cours de révision, des changements peuvent être opérés ; on espère qu'à l'avenir, l'éducation aura une place prépondérante.

Soutien au Partenariat mondial pour l'éducation : une évolution bienvenue

Au vu de la faible qualité globale des contributions d'aide de l'Italie au secteur de l'éducation, l'évolution dans le cadre de la reconstitution du PME de 2014 visant à accorder une contribution de 8,4 millions \$ US au PME a été très bien accueillie par la CME en Italie. Alors que ce chiffre est faible par rapport aux contributions d'autres donateurs – à savoir, il est inférieur aux 1 % du total des engagements des donateurs au PME sur la période 2014–2017⁸⁵ – étant donné l'ampleur de l'aide italienne à l'éducation, ce chiffre est important et constitue en outre une contribution significative. Il y a des chances que l'Italie effectue ses premiers versements en 2014–2015.

Conclusions et recommandations

Pour avancer et par rapport au nouveau programme pour l'après 2015 en matière d'éducation, le gouvernement italien doit :

- Poursuivre en termes concrets l'objectif historique de 0,7 % de l'APD/RNB sans autre report. Le gouvernement peut commencer à concrétiser ceci en donnant suite à l'annonce publique indiquant 0,3 % de l'APD/RNB d'ici 2017/2018.
- Continuer d'améliorer la qualité et la quantité de l'aide conformément à la nouvelle législation sur la coopération au développement, notamment en matière d'éducation :
 - La qualité de l'aide pour l'éducation doit être améliorée. Un moyen d'y parvenir dans l'éducation consiste à soutenir de façon permanente le PME, le seul fonds multilatéral dédié au soutien des plans d'éducation menés par les pays ;
 - Maintenir et élargir les possibilités de dialogue multi-acteurs en attendant la mise en place de la nouvelle législation ;
 - Viser les 20 % de l'APD consacrés au secteur de l'éducation et/ou les 10 % de l'APD à l'éducation de base lors de la phase de mise en œuvre.
- Définir clairement le rôle du secteur privé dans la coopération italienne au développement, et ne pas soutenir la privatisation de l'éducation dans le monde développé.

85. Les engagements totaux dépendent des contributions du Royaume-Uni, qui est fixée pour les autres à 15 % du fonds total.

- Améliorer la collecte de données sur l'aide en matière d'éducation pour améliorer la clarté des objectifs (en particulier sur la catégorie de « l'éducation non allouée ») ; et présenter et appliquer de nouvelles normes de transparence : le nouveau site Web www.openaid.esteri.it/en/ n'est que le début et doit être amélioré grâce à des données à jour.
- Démontrer son engagement en matière d'éducation en assurant une participation importante aux forums mondiaux d'éducation (par exemple le Forum mondial pour l'éducation, les négociations de l'après 2015 et les conférences du PME)
- Définir clairement les directives de la coopération au développement pour l'éducation, comme ce qui a eu lieu dans d'autres secteurs de la coopération au développement.

Japon

Résumé

La politique japonaise actuelle d'aide à l'éducation sur cinq ans, valable jusqu'en 2015, stipule clairement que « l'éducation de qualité pour tous » et « l'éducation dans les pays touchés par les conflits et les catastrophes » sont les domaines prioritaires. Cependant, il y a une différence entre cette politique écrite et l'attribution et les pratiques budgétaires réelles.

L'aide japonaise à l'éducation est très tournée vers l'enseignement supérieur. Une trop grande partie des fonds d'aide est consacrée aux bourses et aux frais des étudiants et l'éducation de base a bénéficié de trop peu de soutien. En réalité, le Japon a la pire moyenne des 15 pays présentés dans ce rapport en termes d'aide à l'éducation de base par rapport à l'aide globale pendant la période des OMD-de l'EPT ; lorsque la tendance générale était à l'amélioration de l'éducation de base. La qualité de l'aide à l'éducation pourrait également être vraiment améliorée, et un soutien plus important pourrait être assuré au Partenariat mondial pour l'éducation. Cependant, ces dernières années, on constate une amélioration dans certains de ces domaines, avec une répartition plus saine des dépenses entre l'éducation de base et les autres niveaux, de bonnes allocations aux pays les moins avancés et à l'Afrique, une priorité donnée aux pays les plus dans le besoin en matière d'éducation et des améliorations marginales de certains indicateurs de qualité (à savoir, de nouveaux engagements d'appui budgétaire et d'appui sectoriel à l'éducation).

Le Japon doit augmenter son aide globale à l'éducation, donner la priorité aux pays à faibles revenus et aux états fragiles dans le cadre de son aide à l'éducation de base, renforcer le soutien financier à l'éducation de base et contribuer davantage au PME en tant que membre du conseil d'administration. Le Japon doit être prêt pour le programme de l'après 2015 en matière d'éducation en adoptant une nouvelle politique d'aide à l'éducation à partir de 2016.

Tendances de l'aide globale

En 2014, le Japon a poursuivi sa trajectoire avec un rapport APD/RNB relativement faible, et depuis 2007, ces chiffres stagnent (voir la Figure J1). Les niveaux d'aide pour le Japon sont assez faibles, avec peu de changement pendant la période 2000–2013, avec une moyenne à environ 0,20 %, bien en-dessous de l'objectif international fixé à 0,7 %.

Ceci dit, après une baisse des engagements en 2011 et 2012, suite au tremblement de terre et au tsunami dévastateurs de mars 2011, 2013 a connu une légère reprise. Ceci suggère que le Japon établit un nouveau niveau d'ambition dans ses efforts de développement. Cependant, le Japon n'a pas d'objectif global en matière d'aide, n'ayant pas remplacé son engagement de 2005 à atteindre un volume d'aide global de 10 milliards \$ US d'ici 2010, ni son engagement de 2008 à doubler l'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne d'ici 2012.

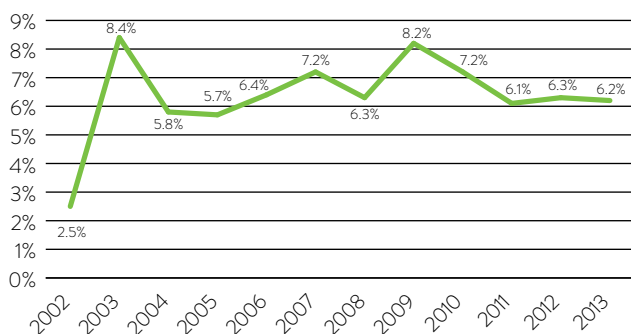
FIGURE J1: Japon APD totale en % du RNB entre 2000 et 2013



Tendances de l'aide à l'éducation

Alors que le pourcentage global de l'aide japonaise à l'éducation est relativement élevé, à 6,2 % en 2013 (et en moyenne à 6,3 % depuis 2002), soit en quatrième place à partir de la fin des pays présentés dans ce rapport, le soutien à l'éducation de base est incroyablement faible. Le budget d'aide à l'éducation du Japon est très tourné vers l'enseignement supérieur, 38 % des dépenses totales du Japon en aide à l'éducation étant consacrés à ce domaine.

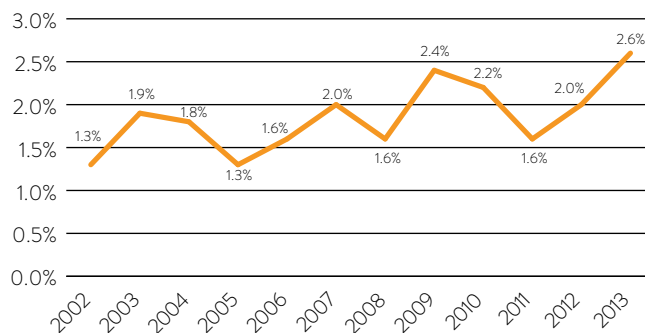
FIGURE J2 : Japon Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Le Japon a consacré en moyenne 1,9 % seulement de son budget d'aide total à l'éducation de base sur la période des OMD-de l'EPT – la période durant laquelle l'éducation de base aurait dû constituer une priorité dans le cadre des objectifs mondiaux. C'est le niveau d'aide moyen le plus faible pour l'éducation de base sur l'ensemble de cette période parmi les 14 pays analysés dans ce rapport. Cependant, il faut noter que depuis 2011, l'aide à l'éducation de base en pourcentage de l'APD augmente et est actuellement à son niveau le plus élevé depuis 2002 (Figure J2), ce qui est très encourageant. De plus, malgré des valeurs très basses de départ, l'aide à l'éducation de base a doublé entre 2012 et 2013 – en partie suite aux nouveaux engagements en matière d'APD ; la bonne nouvelle est que jusqu'à maintenant, celle-ci dépasse de loin les nouveaux engagements et peut suggérer un nouvel élan en faveur de l'éducation de base.

Surtout, il peut également s'agir d'une conséquence d'un engagement plus axé sur l'Afrique subsaharienne, avec une augmentation de l'aide globale d'un quart en 2013 pour la région et de plus de la moitié de l'APD du Japon pour l'Afrique en 2012 attribuée à 10 pays seulement : la Tanzanie, le Kenya, le Ghana, l'Ethiopie, le Soudan, la RDC, le Sénégal, le Soudan du Sud, le Mozambique et l'Ouganda. En réalité, le Japon a dépassé l'Allemagne et est devenu le quatrième donateur du CAD le plus important pour l'Afrique subsaharienne.⁸⁶ Etant donné le degré élevé d'importance donné à l'éducation de base dans tous ces pays et, avec beaucoup à faire encore pour parvenir à l'éducation primaire universelle et l'amélioration de l'éducation de base, on espérait que des augmentations significatives de l'APD globale à ces pays mèneraient à des engagements plus importants. En effet, en 2013, la moitié de l'aide directe aux budgets d'éducation de base est allée à l'Afrique subsaharienne. Il n'est pas surprenant que, étant donné les liens historiques et géographiques, l'engagement important restant du Japon soit consacré à l'Asie de l'Est et du Sud. Il faut également noter que deux tiers des dépenses totales en éducation de base ont été consacrés aux pays les moins avancés en 2013 ; ce niveau augmente ces dernières années, ce qui représente une approche louable au vu de la réduction de l'aide à l'éducation de base des pays les moins avancés de la part de nombreux donateurs bilatéraux. La coalition de la CME au Japon espère que cette tendance se confirmera.

FIGURE J3 : Japon Total de l'aide à l'éducation de base en % de l'APD



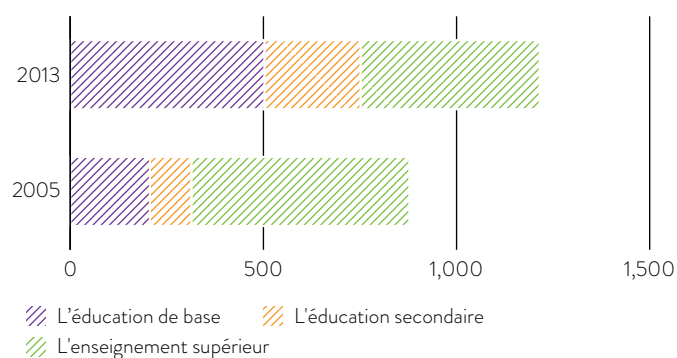
Encore trop en bourses et en contributions d'aide aux projets

Historiquement, le Japon a consacré une grande partie de son aide à l'éducation au niveau supérieur, de façons qui n'aident peut-être pas toujours les plus pauvres ou les plus exclus à acquérir une éducation. Cependant, les choses semblent changer. Par exemple, comme les deux graphiques ci-dessus l'indiquent, en 2005 le Japon consacrait près des deux tiers (64 %) de son budget total d'aide à l'éducation à l'enseignement supérieur, 23 % seulement à l'éducation de base et 12 % à l'enseignement secondaire. En 2013, la répartition était beaucoup plus saine : 38 % consacrés à l'enseignement supérieur, 41 % à l'éducation de base et 21 % à l'enseignement secondaire.

86. The DATA report 2014: *Fighting Poverty and Financing Africa's Future*. Disponible ici : www.one.org/us/policy/data-report-2014/

Par le passé, le Japon a également comptabilisé une grande quantité de bourses et de frais dans son aide à l'éducation ; ceci représentait près de la moitié de l'aide directe à l'éducation en 2010. La bonne nouvelle, c'est que ce chiffre diminue également, pour concerner 27 % seulement de l'aide directe à l'éducation en 2013 ; alors que ce taux reste relativement élevé, c'est un pas encourageant et important dans la bonne direction.

FIGURE J4 : Japon Dépenses par niveau entre 2005 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



Le Japon a mauvaise réputation, et la mérite, en ce qui concerne la qualité de son aide à d'autres égards. Celle-ci montre des signes d'amélioration, mais le soutien aux projets reste la principale modalité de l'aide japonaise à l'éducation. Bien que le renforcement des capacités des enseignants, la construction de salles de classe et l'élaboration de programmes et de manuels scolaires soient nécessaires, le Japon doit également fournir davantage de soutien financier aux plans sectoriels d'éducation, ce qui permettrait à l'aide japonaise de contribuer à réduire l'écart financier pour embaucher plus d'enseignants et améliorer l'efficacité du soutien japonais au renforcement des capacités des enseignants et des responsables des agences d'éducation. Alors que la qualité de l'aide japonaise s'est améliorée ces dernières années et s'est éloignée des approches basées sur les programmes, le Japon donne encore trop peu en appui budgétaire général et en appui sectoriel pour l'éducation, ce qui peut favoriser le soutien aux dépenses récurrentes dans l'éducation (par exemple les salaires des enseignants).

Le Japon est membre du conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), avec une politique de développement de l'éducation favorisant le PME. Cependant, ceci ne s'est pas forcément traduit par des niveaux d'aide au PME comparables. Lors de la conférence de reconstitution du PME de 2014, le Japon s'est engagé à hauteur de 2,4 millions \$ US seulement sur la période de reconstitution, soit la troisième contribution la plus faible des 18 donateurs et moins de 1 % de la somme totale. Toutefois, malgré cette contribution réduite, il faut saluer le soutien continu du Japon au PME.

La stratégie d'aide globale et le cap mis sur l'éducation

Le Japon n'a pas de loi sur l'APD ni sur la coopération au développement. A la place, le Japon dispose d'une « charte de l'APD » qui a été approuvée par le Cabinet.⁸⁷ La charte de l'APD donne un aperçu de la politique d'aide globale du Japon et est révisée tous les 10 ans ; la dernière version a été approuvée en février 2015. La nouvelle charte s'appelle désormais la « charte de coopération au développement » et le changement de nom indique la nature changeante de la coopération au développement au Japon, à cause de l'idée que la coopération au développement devrait non seulement être accordée via l'APD mais également par le secteur privé. L'éducation est mentionnée dans « une croissance de qualité et l'éradication de la pauvreté grâce à cette croissance », l'une des trois « questions prioritaires » de la Charte, qui stipule que « le Japon fournira l'aide nécessaire pour promouvoir un développement axé sur l'être humain qui soutient les fondamentaux de la vie humaine, en tenant compte de l'importance du développement humain et social. Ceci englobe des soins de santé, la sécurité de l'eau et de l'assainissement, l'alimentation et la nutrition, une éducation de qualité pour tous, la réduction des disparités, l'autonomisation des femmes, la culture et le sport qui apporte l'affluence spirituelle ». L'éducation apparaît également dans le paragraphe sur l'Asie du Sud dans « Questions politiques prioritaires par région » qui stipule que « le Japon élargira également la coopération sur les besoins de base de l'être humain tels que la santé, l'assainissement et l'éducation, et sur le développement des infrastructures socio-économiques pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres ». Il est peut-être inquiétant de constater qu'aucune référence n'est faite à l'éducation de base et à l'éducation comme droit dans la Charte.

Le Japon a annoncé sa politique de coopération en éducation 2011–2015 en 2010.⁸⁸ Ce document de politique d'aide à l'éducation indique trois domaines prioritaires : (1) une éducation de qualité pour tous – amélioration de l'environnement d'apprentissage au complet et renforcement du soutien à l'initiative FTI (PME actuel), (2) une éducation la société du savoir – promotion des centres de formation professionnelle et des réseaux de l'enseignement supérieur, et (3) l'éducation pour la paix et la sécurité : l'éducation dans les pays touchés par les conflits et les catastrophes. Ce document de politique est bien écrit ; cependant, comme l'indiquent les données ci-dessus, il y a une différence entre la politique et la pratique. Le Japon doit annoncer la prochaine politique d'aide à l'éducation à partir de 2016, laquelle devrait refléter le programme de l'après 2015 en matière d'éducation.

Le Japon s'est également engagé à apporter 3,5 milliards \$ US dans le domaine de l'éducation pendant cinq ans à partir de 2011. Cependant, cet engagement concerne l'ensemble de l'aide à l'éducation, notamment la contribution aux pays aux revenus faibles et moyens, et ne précise pas le niveau d'aide à l'éducation de base.

87. Ministère des Affaires étrangères du Japon (MOFA), *Development Cooperation Charter - For peace, prosperity and a better future for everyone*, MOFA, 2015 www.mofa.go.jp/files/000067701.pdf.

88. MOFA, *Japan's Education Cooperation Policy 2011–2015*, MOFA, 2010 www.mofa.go.jp/policy/oda/mdg/pdfs/edu_pol_ful_en.pdf

Conclusions et recommandations

Le réseau japonais des ONG pour l'éducation appelle le gouvernement à :

- Augmenter l'aide à l'éducation de base : à un absolu minimum, le Japon doit au moins augmenter sa part moyenne d'aide à l'éducation de base.
- Augmenter l'aide à l'éducation dans les pays à faibles revenus et les états fragiles.
- Améliorer la qualité de l'aide en encourageant un plus grand mélange de modalités dans l'attribution de son aide – ceci voudrait dire accorder plus d'appui budgétaire aux pays où le Japon fournit actuellement plus d'assistance technique.
- Augmenter la contribution actuelle au Partenariat mondial pour l'éducation.

Norvège

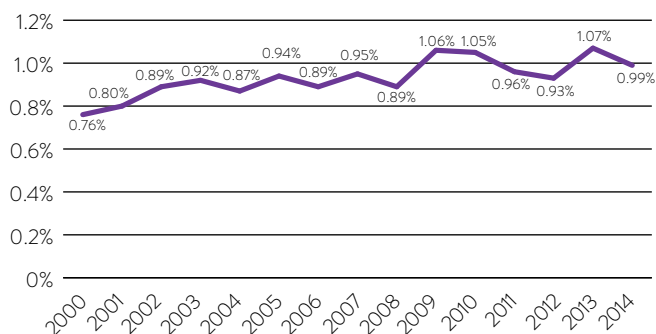
Résumé

La Norvège a un excellent bilan de son don d'aide globale. Depuis longtemps reconnue comme un leader mondial de l'aide, la Norvège a également pris des engagements importants pour soutenir l'éducation sur la période des OMD-de l'EPT, mais, peut-être plus important encore, elle a excellé dans son soutien à l'éducation de base. L'éducation primaire universelle et l'éducation des filles – objectifs 2 et 5 de l'EPT, et OMD 2 et 3 – ont bénéficié d'une attention particulière de l'aide norvégienne, spécialement axée sur les pays fragiles et touchés par les conflits, ainsi que sur le soutien aux plans d'éducation nationaux des pays. Dans l'ensemble, et malgré sa taille réduite par rapport à de nombreux pays donateurs, la Norvège reste l'un des principaux financeurs de l'éducation de la période des OMD-de l'EPT et l'un des plus axés sur l'éducation de base – non seulement en termes de quantité d'aide mais également en termes de qualité de l'aide apportée. Dans le budget d'aide global à l'éducation, l'éducation de base tient une place importante du budget total – et cette part augmente – avec plus de 70 % consacrés à l'éducation de base.

Tendances de l'aide globale

La Norvège a un excellent bilan de ses engagements généraux concernant l'APD. La Norvège est l'un des rares pays du monde qui non seulement satisfait, mais dépasse même l'objectif convenu au niveau international de consacrer 0,7 % du revenu national en aide au développement. Depuis 2000, elle a toujours consacré plus de 0,7 % du son Revenu national brut (RNB) à l'aide et enregistre la moyenne la plus élevée des 15 pays de ce rapport en termes d'engagements des OMD-de l'EPT. En 2013, ce chiffre a atteint un pic exceptionnel de 1,07 %. Cependant, il a chuté à 0,99 % en 2014 – mais la Norvège reste tout de même le donateur le mieux classé en termes d'APD par rapport au RNB parmi les pays présentés dans ce rapport.

FIGURE N1 : Norvège APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014

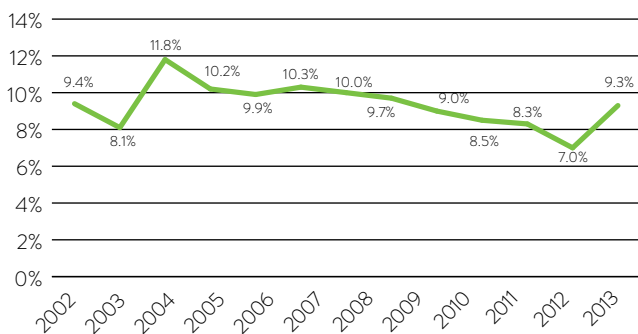


Aide à l'éducation

En 2000, suite à un accord mondial sur les objectifs OMD et de l'EPT, le gouvernement norvégien a déclaré l'éducation priorité de son APD globale. Ainsi, entre 2001 et 2002, elle était l'un des trois donateurs les plus importants du CAD à l'éducation et, en 2014, 11,8 % du budget d'aide total de la Norvège étaient consacrés à l'éducation.

La Norvège a également pris un engagement relativement solide par rapport à son aide globale à l'éducation ; sur la période des OMD-de l'EPT, la moyenne des dépenses était supérieure à 9 % et est restée relativement stable, autour des 10 %, jusqu'en 2008, lorsqu'elle a commencé à diminuer. Depuis 2008, il y a eu une réduction de la part de l'aide à l'éducation, malgré des augmentations de l'APD globale après 2008 ; en 2013, l'aide à l'éducation a stagné à 7 % du total de l'aide – le pourcentage le plus bas de l'APD norvégienne sur la période des OMD-de l'EPT (Figure N2). Ceci est source de préoccupation. Cependant, il faut noter qu'alors que l'aide norvégienne à l'éducation a stagné en termes absolus et que la part du budget d'aide qu'elle représente s'est réduite, l'éducation de base reste une priorité et n'est pas aussi touchée que l'aide globale par rapport à la contribution à l'éducation. En effet, la Norvège continue de montrer son engagement à l'éducation, avec une annonce en juillet 2015 du Premier ministre indiquant que le gouvernement doublerait son aide à l'éducation d'ici fin 2017.

FIGURE N2 : Norvège Aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



L'aide norvégienne à l'éducation de base

La Norvège excelle dans son soutien à l'éducation de base. L'éducation primaire universelle et l'éducation des filles – les objectifs 2 et 5 de l'EPT et les OMD 2 et 3 – ont bénéficié d'une attention particulière de l'aide norvégienne, spécialement axée sur les pays fragiles et touchés par les conflits. Dans l'ensemble, et malgré sa taille réduite par rapport à de nombreux pays donateurs, la Norvège reste l'un des principaux financeurs de l'éducation de la période des OMD-de l'EPT et l'un des plus axés sur l'éducation de base – non seulement en termes de quantité d'aide mais également en termes de qualité de l'aide apportée. Dans le budget d'aide global à l'éducation, l'éducation de base tient une place importante du budget total – et cette part augmente.

La Norvège dépense en moyenne 6,1 % de l'aide à l'éducation de base en pourcentage de l'aide totale depuis 2003. Cependant, il faut noter que ce chiffre a récemment chuté et qu'il s'est réduit à 5,2 % en 2013 – des niveaux relatifs similaires à son aide à l'éducation de base avant qu'elle ne commence à augmenter en 2003.

En 2013, environ 74 % de toute l'aide à l'éducation étaient consacrés au soutien de l'éducation de base ; ce pourcentage est réellement supérieur à la plupart des autres donateurs, et sur la période des OMD-de l'EPT, ce chiffre a augmenté de 20 % (Table 1). Malgré les légères réductions des niveaux d'aide généraux pour l'éducation, la Norvège veille à ce que les enfants bénéficient d'une éducation de base de bonne qualité ; la part de l'aide à l'éducation consacrée à l'éducation de base a augmenté ces dernières années – bien que le financement global ait diminué, ceci signifie que l'aide à l'éducation de base a diminué de façon moins brutale. La Norvège doit être reconnue pour ces engagements solides par rapport à l'éducation de base sur toute la période des OMD.

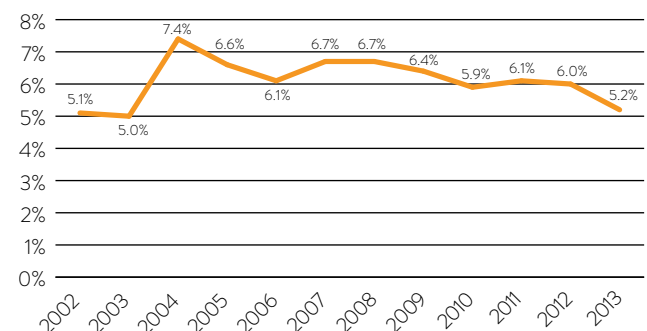
La Norvège consacre également une partie importante de son aide à l'éducation à l'Afrique subsaharienne et aux pays les moins avancés, en particulier par rapport à de nombreux autres donateurs. Environ un quart de l'aide à l'éducation de base est consacré aux pays les moins avancés ou à l'Afrique subsaharienne. Ceci dit, la Norvège consacre également une somme importante aux pays à revenus faibles à moyens et aux pays à revenus moyens : ceci montre combien l'approche de l'aide norvégienne a tendance à être peu répandue dans de nombreux pays.

Tel qu'indiqué ci-dessous, l'aide totale à l'éducation de base est très élevée, pourtant, il est intéressant de noter qu'il y a eu un pic soudain de dépenses dans l'enseignement supérieur en 2013, ce qui représente une nouvelle tendance et qu'il faudra surveiller à l'avenir.

TABLE N1 Norvège : pourcentage de l'aide à l'éducation consacré à l'éducation de base

2002	2003	2004	2005	2006	2007
55%	62%	62%	65%	61%	65%
2008	2009	2010	2011	2012	2013
67%	67%	66%	72%	72%	74%

FIGURE N3 : Norvège Aide à l'éducation de base en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Des résultats importants ont été obtenus dans les pays qui ont bénéficié de l'aide norvégienne. Par exemple, le Népal, où la Norvège a soutenu le programme d'éducation primaire du gouvernement, a réduit de moitié la proportion d'enfants déscolarisés depuis 2000 ; a augmenté les taux de transition du primaire au secondaire ; et a fait des progrès significatifs dans l'alphabétisation des filles et des femmes. Depuis plusieurs années, la Norvège est également championne de l'éducation dans les situations d'urgence. En Afghanistan, pays prioritaire pour la Norvège, la contribution norvégienne a aidé 8 millions d'enfants à aller à l'école depuis le début du siècle, les filles y allant de plus en plus. Alors que l'aide norvégienne en général a eu tendance à manquer d'axe concret et s'est donc répandue dans plusieurs thèmes d'éducation et plusieurs pays, la Norvège a montré l'importance positive de s'aligner sur les priorités nationales. Une bonne partie du financement a été consacrée à l'éducation de base, en particulier en faveur des enseignants, des manuels scolaires et des écoles. Presque aussi important, alors que certains pays ont souffert du retrait de leurs donateurs principaux, tel qu'indiqué à la section 1, la Norvège reste un donateur important dans certains pays que les principaux donateurs bilatéraux ont quitté ces dernières années. Ceci a aidé à juguler une partie des pertes récentes d'autres donateurs, en particulier les donateurs qui avaient auparavant fourni une aide de très bonne qualité pour soutenir l'éducation de base via un appui sectoriel ou un soutien à long terme aux plans d'éducation, en continuant à soutenir les efforts de leurs propres gouvernements. Par exemple, au Cambodge, qui a perdu trois de ses principaux donateurs depuis 2008, la Norvège a multiplié par dix son engagement par rapport à l'éducation, en aidant à combler les lacunes dans les budgets de l'éducation que les autres avaient laissées.

La Norvège et le Partenariat mondial pour l'Éducation

La Norvège a été et est toujours un contributeur important du Partenariat mondial pour l'éducation. Lors de la conférence de reconstitution de 2014, qui visait à lever des fonds pour la période de 2015 à 2018, l'engagement de la Norvège était le quatrième le plus important, s'élevant à 215,6 millions \$ US – soit près de 11 % des attributions totales de fonds. En effet, à eux seuls, les cinq principaux donateurs – l'Union européenne, la Suède, le Danemark, la Norvège et le Royaume-Uni – ont promis autour de 77 % des 2,1 milliards \$ US au total pour le fonds du PME.⁸⁹

La perspective du programme de l'après 2015 et les conclusions

Alors que de nombreux partenaires du développement international – y compris de précédents donateurs importants tels que le Danemark et les Pays-Bas – réduisent ou retirent complètement leur soutien bilatéral à l'éducation, la Norvège a accéléré la cadence. Dans un livre blanc récent, « L'éducation pour le développement », le gouvernement a promis de réaffirmer son engagement par rapport à l'éducation – comme il l'a d'abord démontré dans la période suivant

le Forum mondial de l'éducation de Dakar en 2000. Pendant les discussions sur l'après 2015 à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2014, le Premier ministre Erna Solberg a annoncé que la Norvège allait doubler son engagement financier par rapport à l'éducation de qualité sur les trois prochaines années. L'engagement à doubler l'aide à l'éducation a été réaffirmé lors du Sommet d'Oslo sur l'éducation pour le développement en juillet 2015. En plus d'insister sur la qualité, le gouvernement s'attachera à l'éducation des filles, aux états fragiles, ainsi qu'au renforcement de la collaboration avec la société civile, et a réitéré son engagement global par rapport aux principes de propriété nationale et de durabilité.

89. Dans le cas où le Royaume-Uni concrétise son engagement.

Résumé

Les Pays-Bas ont été l'un des rares pays à respecter et dépasser l'objectif de l'aide à 0,7 %, mais en 2013, l'aide a chuté en-dessous de ce chiffre, pour la première fois depuis les années 1970. Les Pays-Bas a toujours été champion de l'éducation, en particulier de l'éducation de base, depuis le début des OMD. Historiquement, le pays a été le donateur le plus important à favoriser l'objectif visant à garantir le suivi de l'éducation primaire au complet pour tous les enfants, à la fois en termes de contributions financières et politiques, ainsi qu'en termes de volonté politique. Cependant, depuis 2010, des coupes budgétaires importantes, combinées à un changement de politique et des priorités de la coopération au développement, ont presque fait disparaître l'aide à l'éducation de base. Suite à des réductions massives des budgets d'aide à l'éducation, les Pays-Bas ont chuté de la deuxième à la 22^{ème} place entre 2007 et 2013 parmi les 28 donateurs d'aide bilatérale à l'éducation de base du CAD. Les budgets ont diminué de 70 % entre 2010 et 2013, alors que d'importantes coupes ont eu lieu en faveur des pays à faibles revenus tels que le Burkina Faso, le Yémen, le Bangladesh et la Zambie.

En 2015, l'aide bilatérale a plus ou moins totalement disparu. Seul le programme de bourses internationales a été épargné, avec des budgets limités principalement alloués à l'enseignement professionnel et supérieur. Les engagements finaux pris pour le Partenariat mondial pour l'éducation arrivent désormais à leur terme, et il n'y a pas de nouvel engagement à l'horizon.

Tendances de l'aide globale

Les Pays-Bas ont atteint, et souvent dépassé, le taux de 0,7 % chaque année depuis le milieu des années 1970, mais ont officiellement disparu de cette liste pour la première fois en 2013. Dans le cadre de coupes budgétaires gouvernementales, le budget du développement a progressivement diminué entre 2011 et 2015. Ceci a porté l'aide en pourcentage du RNB en-dessous de 0,7 % pour la première fois depuis 1975. Fin 2010, le nouveau gouvernement a annoncé un changement majeur de la politique de développement ; d'où les réductions massives du budget d'aide, ainsi qu'un changement des priorités pour le gouvernement néerlandais. Les réductions globales de l'aide ont fait passer le taux d'aide par rapport au RNB de 0,8 % en 2010 à 0,64 % en 2013. Bien que ces chiffres soient bien au-delà de nombreux autres donateurs bilatéraux, les Pays-Bas étant encore le quatrième donateur d'aide le plus important en pourcentage du RNB en 2013, l'APD totale doit diminuer en montants absolus ainsi qu'en pourcentage du RNB, pour passer de 4,3 milliards € en 2013 à 3,5 milliards € ou 0,53 % du RNB d'ici 2017.⁹⁰ La première réduction de l'aide en 2011

90. Projections du groupe homogène sur la coopération internationale 2015 (fait partie du budget général de l'Etat 2015)

s'est également accompagnée d'une réduction du nombre de « pays partenaires » bénéficiant de l'aide bilatérale de 33 à 16.

FIGURE PB1 : Pays-Bas APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014

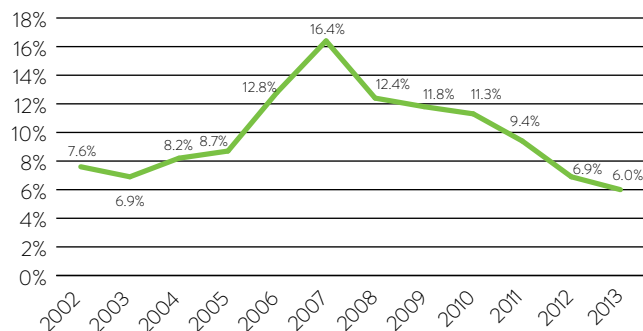


Tendances de l'aide à l'éducation

Ces réductions globales de l'APD ont eu un impact majeur sur le niveau d'aide disponible pour différentes priorités du développement aux Pays-Bas. Cependant, depuis 2010, l'éducation est doublement touchée : en plus d'être victime des réductions de l'aide globale, l'éducation est passée d'un statut très prioritaire du gouvernement néerlandais à une suppression complète de la politique et des finances. Il ne reste plus que de petits projets et le soutien à l'enseignement supérieur. Plus important, l'aide bilatérale néerlandaise à l'éducation de base a maintenant été éliminée, comme l'a été le soutien du secteur de l'éducation auparavant important et l'engagement néerlandais dans le Partenariat mondial pour l'éducation (PME).

Ceci a entraîné des réductions considérables du montant de l'aide néerlandaise disponible pour l'éducation. Après un pic en 2007, les Pays-Bas sont passés de la troisième place des donateurs bilatéraux les plus généreux à la 16^{ème} place en 2013. Les réductions ont été encore plus marquées dans l'éducation de base : en 2007, les Pays-Bas étaient le donateur le plus généreux.⁹¹

FIGURE PB2 : Pays-Bas Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



91. En utilisant le « calcul de l'UNESCO » tel qu'indiqué en annexe 1. Ceci fait remonter l'engagement de l'aide globale néerlandaise à l'éducation, étant donné les niveaux élevés d'appui budgétaire des néerlandais. Alors que les Etats-Unis étaient le contributeur le plus important de l'aide directe à l'éducation en matière d'éducation de base, les Pays-Bas étaient les plus généreux pour l'aide « totale » à l'éducation, ce qui fait honneur à leurs contributions à l'appui budgétaire général.

Les engagements précédents très forts des Pays-Bas étaient guidés par l'engagement innovant pris en 2001, lorsque le parlement néerlandais a fait passer une motion visant à augmenter les dépenses d'aide pour l'éducation de base à 15 % de l'aide globale. Même si ce pourcentage n'a jamais été réel, cette décision a suscité un niveau phénoménal de soutien à l'éducation de base dans le monde en voie de développement. Les investissements dans l'éducation de base ont augmenté pour passer de 276 millions \$ US en 2002 à 626 millions \$ US en 2007, soit un passage de 5,6 % de l'APD totale en 2002 à 12,6 % en 2007. L'objectif d'investir 15 % de l'aide dans l'éducation de base a été abandonné après 2007. Malgré la tendance à la baisse, 325 millions \$ US, soit 6,4 % du total, ont été investis dans l'aide à l'éducation de base en 2010. En 2012, l'éducation n'a plus fait partie des priorités majeures et l'aide a chuté de près de deux tiers, à 123 millions \$ US, soit simplement 2,4 % de l'APD totale. Enfin, il faut également noter que les Pays-Bas, en 2011, étaient le donateur le plus important en termes de volumes pour la protection et l'éducation de la petite enfance (PEPE).⁹² Les réductions drastiques qui ont eu lieu depuis 2010 ont vu les Pays-Bas chuter à la 22e place en 2013, en termes de quantité d'aide à l'éducation de base.

FIGURE PB3 : Pays-Bas Total de l'aide à l'éducation de base en % de l'APD



Les changements majeurs des politiques de développement voient la suppression progressive du soutien à l'éducation

La suppression progressive de l'aide à l'éducation est la conséquence de sa dépriorisation lors d'un changement majeur de la stratégie globale et de l'abandon de l'aide du soutien des secteurs sociaux au profit de secteurs considérés comme favorisant le développement économique et le commerce.⁹³ Dans ce cadre, le gouvernement néerlandais a annoncé en 2010 sa volonté de couper toutes les aides bilatérales à l'éducation de base. Quatre nouvelles

92. CAD de l'OCDE, 2014

93. Les secteurs sont : l'agriculture ; les changements climatiques ; l'énergie ; l'environnement ; l'égalité des sexes ; la gouvernance et la lutte contre la corruption ; la santé, la nutrition et la population ; l'information, la communication et la technologie ; le développement du secteur privé ; la science, la technologie et l'innovation ; le développement social ; la protection sociale et le travail ; les transports ; le gouvernement municipal et local ; les ressources en eau ; et l'orientation d'après crise. Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, 2011

priorités ont été adoptées : la sécurité et la l'État de droit ; la sécurité alimentaire ; la gestion de l'eau et un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement ; ainsi que la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et les droits des femmes. Dans le cadre de cette approche, un rôle majeur est prévu pour le secteur privé et pour l'aide pour faire avancer les questions économiques et commerciales des Pays-Bas.

Depuis 2012, le ministère du commerce extérieur et de la coopération au développement se trouve au sein du ministère des Affaires étrangères, combinant ce qui était auparavant deux ministères – symbole d'un changement général de la politique de développement. Le gouvernement néerlandais prétend que ceci invite à accentuer la cohérence des politiques, la ministre Ploumen récemment nommé déclarant en 2012 que les coupes seraient « en décalage » en créant « plus de cohérence des politiques pour le développement », et que les Pays-Bas continueraient à promouvoir et à mettre en œuvre le programme d'efficacité de l'aide.⁹⁴

En 2013, la ministre Ploumen a publié son document d'orientation « A World to Gain: A New Agenda for Aid, Trade and Investment ». En observant que les OMD de l'éducation étaient « à portée de main », elle a annoncé que l'aide à l'éducation dans les pays à revenus faibles et moyens serait supprimée plus rapidement que prévu. Seul le programme de bourses serait épargné. La ministre s'attendait à ce que d'autres donateurs, l'UE en particulier, interviennent : « Dans la plupart des cas où les programmes néerlandais des secteurs sociaux (l'éducation et la santé par exemple) sont supprimés progressivement, l'UE restera le principal donateur ».⁹⁵ Ceci a mené à la suppression de toute l'aide bilatérale à l'éducation de base, laissant seulement une dernière contribution au PME (30 millions €) en 2014 et les dépenses pour les programmes de consolidation de la paix, d'éducation et de sensibilisation de l'UNICEF (30 millions € par an). Les effets de cette politique sont visibles dans les budgets indiqués pour l'aide à l'éducation, tel que précisé ci-dessus, et la réduction supplémentaires des budgets en 2015 à 119 millions € en 2015.⁹⁶ En 2015, en utilisant les dernières données budgétaires des Pays-Bas, ce chiffre a chuté à 30 millions € en 2015 et continue de diminuer.

Dans la politique de coopération au développement actuelle, l'aide bilatérale à l'éducation restante doit permettre d'obtenir des résultats dans d'autres domaines prioritaires, et est axée sur les études et la formation techniques et professionnelles et l'enseignement supérieur – par exemple, en favorisant la formation agricole ou en obtenant des résultats dans les domaines prioritaires que sont la sécurité et l'état de droit, l'eau et la santé sexuelle et reproductrice. L'accent est mis davantage sur les études et la formation techniques et professionnelles et l'enseignement supérieur. Dans des pays comme le Mali, le Bangladesh, l'Ouganda, l'Afghanistan et l'Éthiopie, les études et la formation professionnelles (en agriculture) est soutenue dans le cadre des politiques de sécurité alimentaire. Dans le cadre de la priorité accordée à la sécurité et à l'état de droit, un soutien important est

94. Concord, *AidWatch 2014 - Aid beyond 2015: Europe's role in financing and implementing sustainable development goals post 2015*, Jeffreson, 2015 www.concordeurope.org/publications/item/374-aidwatch-2014

95. Ceci est extrait de *What the world deserves: A new agenda for aid, trade and investment* de la Ministre du commerce extérieur et de la coopération au développement Lillianne Ploumen, et est extrait de documents nationaux, est affiché en Euros et utilise la classification du gouvernement néerlandais. Les chiffres précédents sont extraits de la base de données du CAD de l'OCDE et utilisent donc les méthodologies du CAD – en plus d'être exprimés en \$ US. Par conséquent, il faut noter que ces chiffres ne sont pas directement liés.

96. Chiffres extraits du budget général de l'Etat pour 2015

apporté à un programme de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, d'éducation et de sensibilisation dans 14 pays (engagement total de 120 millions € pour 2012–2015). Bien que la SDSR et l'avancement des droits des femmes soient des priorités de la politique de développement néerlandaise, et malgré la lutte contre la violence contre les femmes et les mariages d'enfants, aucune attention n'est accordée à l'éducation des filles.

Le changement de politique vers l'enseignement supérieur a également été décrit dans le budget d'état général de 2014–2015 : « Augmenter le nombre de professionnels bien formés, renforcer les institutions de formation supérieure et professionnelle, promouvoir la recherche liée à la politique. » Ainsi, la plus grosse part du budget, environ 76 millions €, est consacrée aux programmes d'enseignement supérieur internationaux et à la formation professionnelle. Une part importante de ce budget est investie dans des bourses pour les étudiants devant de pays en voie de développement.

Il faut noter que ce changement massif en matière d'éducation ne reflète pas l'opinion publique aux Pays-Bas, où 55 % de la population considère que l'éducation doit être une priorité pour la coopération au développement aux Pays-Bas.⁹⁷ De plus, une publication de 2011, *Education matters: Policy review of the Dutch contribution to basic education 1999–2009* a fourni des preuves convaincantes que le soutien néerlandais à l'éducation de base avait été, de façon générale, très pertinent, correspondait aux autres donateurs et favorisait particulièrement les priorités des pays partenaires. À l'avenir, le rapport recommande que les efforts d'aide soient axés sur les pays et les régions les plus pauvres, où il y a beaucoup à gagner à fournir une aide à l'éducation de base.⁹⁸ Pourtant, malgré ces preuves et le soutien public, le gouvernement a poursuivi les réductions, en particulier dans les pays à faibles revenus.

Aide humanitaire

Les Pays-Bas sont le principal supporteur du programme de l'UNICEF pour l'éducation en situation d'urgence et la transition dans les pays sortant d'une crise (EEPCT) et du suivi de l'initiative de consolidation de la paix, d'éducation et de sensibilisation (PBEA). Le programme EEPCT était un programme de 201 millions \$ US entre 2006 et 2011 qui a couvert 42 pays (avec l'ensemble des 201 millions \$ US fournis par le gouvernement néerlandais, bien que l'UE ait contribué à hauteur de 5,76 \$ US en plus). Le programme PBEA de 2012 à 2015, est financé à hauteur de 150 millions \$ US (120 millions €) par les Pays-Bas et fonctionne dans 14 pays. Ces dépenses sont considérées comme de l'aide à l'éducation, mais sont codées comme faisant partie de la consolidation de la paix et non comme de l'aide humanitaire.

Les Pays-Bas ont soutenu et soutiennent encore l'éducation en situation d'urgence, en grande partie via un soutien sans affectation aux agences des Nations Unies, aux ONG et aux appels de fonds consolidés. La politique humanitaire a été révisée en septembre 2014 lors de la création d'un Fonds de secours, visant à augmenter l'aide humanitaire néerlandaise. Il n'y a aucune référence à l'éducation – ni à aucun autre secteur – ce qui est une politique délibérée pour

97. Kaleidos Research/NCDO, *Financing for Development, now and in the future*, mai 2015

98. Département de l'évaluation des politiques et des opérations (IOB), *Education matters: Policy review of the Dutch contribution to basic education 1999–2009*, Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, 2011

rendre l'aide humanitaire néerlandaise flexible, prévisible et pour améliorer la capacité de réponse des principaux bénéficiaires. En 2014, un montant total de 329 millions € a été consacré à l'aide humanitaire, dont 54 % de contributions sans affectation aux principales agences des Nations Unies ; 46 % ont été affectés à l'aide humanitaire par les agences des Nations Unies et les ONG dans le cadre de crises graves et chroniques dans des pays ou des régions spécifiques. Le budget de l'aide humanitaire pour 2015 est de 375 millions €, mais au vu de la politique, le montant exact investi dans l'éducation reste méconnu.

Soutien au Partenariat mondial pour l'éducation

Faisant partie des instigateurs du Partenariat mondial pour l'Education (PME), sous sa forme précédente d'initiative « Fast Track pour l'EPT » (FTI-EPT), les Pays-Bas ont été un fervent supporteur et un contributeur majeur du PME. En effet, en 2008, les Pays-Bas étaient le contributeur le plus important (environ 400 millions \$ US).

Les Pays-Bas ont été un partenaire critique mais loyal du processus de réforme de l'initiative FTI, en aidant à façonner le PME actuel et ont beaucoup soutenu la politique et les priorités du PME. Cependant, avec le changement de politiques ci-dessus, le gouvernement a également réduit son soutien au PME. En 2011, l'ancien gouvernement a pris l'engagement de contribuer à hauteur de 30 millions € par an sur quatre ans (de 2011 à 2014) au PME. Pour le Parlement, la contribution financière au PME a été présentée comme une forme alternative importante de financement au moment de la fin de l'aide bilatérale à l'éducation des Pays-Bas ; ainsi, cette contribution a été sauvegardée des réductions drastiques effectuées dans d'autres domaines des dépenses bilatérales. Toutefois, conformément à la nouvelle politique de développement, aucun engagement de contribution au PME n'a été pris lors de la conférence de reconstitution de 2014, et en 2015, le gouvernement néerlandais n'apporte aucune aide au PME.

Programme de l'après 2015 en matière d'éducation

Dans une première lettre au Parlement sur la position néerlandaise par rapport au programme de développement de l'après 2015, le ministre du Commerce extérieur et du développement a parlé de sa volonté de la réduction de la pauvreté (« arriver à zéro en une génération » a-t-il dit précisément) comme d'un objectif majeur du programme de l'après 2015. Il a été déclaré que la mise en oeuvre d'un « seuil de protection sociale » devait devenir une garantie de l'accès pour tous aux services sociaux (y compris l'éducation), l'équité et une meilleure distribution des revenus. Cependant, le gouvernement n'a donné aucune indication de la façon dont les Pays-Bas contribueraient à cette partie du programme de l'après 2015, étant donné que dans la politique nationale de développement, la plus grande partie du soutien aux secteurs sociaux a disparu.

En tant que membre de l'UE, les Pays-Bas ont souscrit à la politique européenne sur les ODD. Dans les négociations menant au Sommet des Nations Unies sur les ODD, les Pays-Bas, sans surprise, militent en particulier pour les objectifs en matière de genre et

de SDSR et mettent l'accent sur les contributions du commerce et des investissements privés pour le développement durable.

Conclusions et recommandations

La CME aux Pays-Bas voit quatre domaines d'action prioritaires pour le gouvernement néerlandais :

- Obtenir des budgets importants pour la formation technique et professionnelle afin d'obtenir des résultats dans les domaines prioritaires de la politique de développement nationale : la paix et la sécurité, la sécurité alimentaire, l'eau et en particulier la SDSR et les droits des femmes. Au vu de l'impact socio-économique bien documenté de l'éducation féminine, l'instruction des filles est un facteur de réussite essentiel à la poursuite de l'égalité des droits et des opportunités pour les femmes et la lutte contre le mariage des enfants et doit par conséquent faire partie de la stratégie de ces domaines prioritaires.
- Adopter une position forte pour l'éducation comme priorité dans le cadre de l'aide européenne et du programme pour l'après 2015, comme prérequis de l'égalité des sexes et l'amélioration de la SDSR. Réexaminer le soutien au PME comme contribution néerlandaise principale au financement des objectifs pour l'éducation de l'après 2015, en particulier dans les pays à faibles revenus.
- Encourager des mesures visant à augmenter les budgets nationaux pour l'éducation et la santé dans les pays en voie de développement. La politique néerlandaise sur le commerce extérieur et la coopération au développement doit comporter des mesures fortes pour augmenter les recettes fiscales nationales des pays en voie de développement (par exemple en luttant contre l'évasion fiscale des multinationales) et soutenir les sources alternatives de financement du développement (par exemple grâce à une taxe sur les transactions financières).
- Etant donné le temps que les réfugiés sont obligés de passer en dehors de leur propre pays, 19 ans en moyenne, travailler pour prévenir les générations d'enfants perdues qui ratent leur chance de bénéficier d'une éducation, et rendre l'aide humanitaire durable en réservant 4 % de cette aide à l'éducation.

République de Corée

Résumé

En tant que nouvel arrivant sur la scène de l'aide, la contribution de la Corée à l'aide à l'éducation est la bienvenue dans l'effort mondial visant à réaliser l'éducation pour tous. La Corée consacre bien au-delà du pourcentage moyen de son APD à l'éducation ; elle a récemment accueilli le Forum mondial de l'éducation ; et en 2014, elle a promis de devenir nouveau donateur du Partenariat mondial pour l'éducation. Cependant, certaines leçons sont à tirer et certains domaines sont à améliorer.

L'aide coréenne à l'éducation est orientée vers l'enseignement supérieur, l'éducation de base étant trop peu soutenue. La qualité de l'aide à l'éducation doit être réformée pour assurer des objectifs clairs de renforcement de la qualité de l'éducation pour les pays partenaires et leurs populations. Il faut augmenter l'aide à l'éducation de base. La Corée doit également augmenter l'attribution d'aide à l'éducation aux états fragiles et à faibles revenus, et suivre la moyenne du CAD. Il faut également harmoniser la stratégie globale d'aide à l'éducation et aller au-delà d'une approche fragmentée basée sur des projets. Les nouveaux objectifs de l'après 2015 offrent l'opportunité à la Corée de saisir le nouveau rôle de champion de l'éducation mondial – et de devenir l'un des acteurs les plus importants pour l'avenir.

Tendances générales de l'aide⁹⁹

Depuis le Quatrième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide (FHN-4) en 2012, la République de Corée, nouvel arrivant sur la scène mondiale de l'aide, a bénéficié d'une attention internationale considérable – et pour cause. L'aide coréenne a connu une augmentation stable et est passée de 0,05 % du revenu national brut (RNB) en 2006 à 0,13 % du RNB en 2014, alors que de nombreux donateurs ont diminué le volume de leur aide. 2011 marque un tournant important pour l'aide coréenne car elle a surpassé le milliard \$ US pour la première fois. Plusieurs années de croissance constante ont vu l'APD de la Corée atteindre 1,325 milliard \$ US en 2011 (l'équivalent de 0,12 % de son RNB), par rapport aux 455 millions en 2006 (l'équivalent de 0,05 % de son RNB).

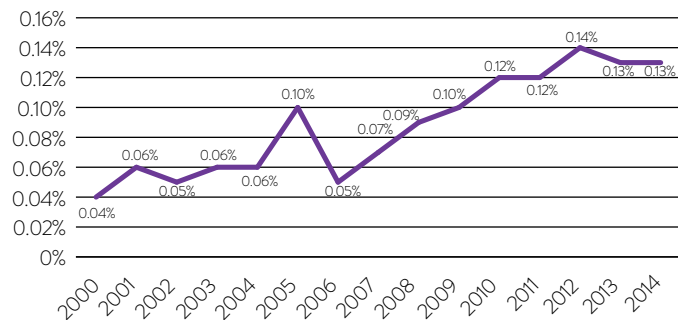
Plus important encore, la République de Corée semble être politiquement engagée à augmenter son budget d'aide après avoir rejoint l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). De nombreux responsables du gouvernement coréen ont exprimé à de nombreuses reprises leur attente de voir apparaître une grande portée financière pour les augmentations

99. Toutes les statistiques comparatives internationales viennent de l'OCDE, à moins d'indication contraire (par exemple les données du cabinet du Premier ministre et de la Fondation de recherche nationale coréenne) www.odakorea.go.kr/oz.main. ODAMain.do

prévues de son volume d'aide¹⁰⁰, au vu du taux prévu de croissance économique en Corée à moyen terme de 3 à 3,5 %.¹⁰¹

Cependant, le gouvernement coréen avait officiellement déclaré son intention de respecter le taux de 0,25 % du RNB attribué à l'aide d'ici 2015 ; ceci n'a pas été le cas, et aujourd'hui la croissance globale de l'aide semble menacée. Plutôt que d'avancer, le gouvernement actuel a réduit son rythme d'augmentation des budgets d'aide et il y a maintenant très peu de chances d'atteindre l'objectif à temps.

FIGURE RC1 : République de Corée APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Tendances de l'aide à l'éducation

L'aide coréenne à l'éducation pour tous a varié au cours de la période des OMD-de l'EPT. Entre 2008 et 2011, les dépenses en éducation ont considérablement augmenté. L'aide à l'éducation en 2013 était de 15,7 % du budget d'aide total – dépassant la moyenne des donateurs de 15,6 %. Ceci fait de la Corée le troisième donateur le plus important en moyenne sur les 12 pays présentés dans ce rapport sur l'aide à l'éducation ; c'est bien plus que la moyenne de tous les donateurs du CAD.¹⁰² Il faut cependant noter que les 15,7 % d'aide à l'éducation en 2013 étaient en réalité une réduction par rapport à l'engagement de 2012, qui était de 17,1 % ; il faut travailler davantage pour maintenir les niveaux et un certain degré de cohérence dans les dépenses.

Non seulement le budget global de l'aide à l'éducation doit maintenir un niveau minimum de dépenses de 15 % du budget d'aide total, mais finalement, la Corée doit prévoir dépenser 20 % de son APD pour l'éducation, tel que recommandé par la Campagne mondiale pour l'éducation.

Si l'on observe de près les modalités de l'aide à l'éducation en Corée, on trouve une série de difficultés pratiques et techniques. Seule une quantité limitée de l'aide coréenne va à ses pays partenaires via l'appui budgétaire, ce qui limite le rôle de la Corée et le soutien à long terme pour renforcer les systèmes généraux des pays partenaires – d'où un manque de soutien pour les dépenses récurrentes en éducation, par exemple les salaires des enseignants.

100. National Research Institute for Law and Re-shaping Development Institute (ReDI) *Korea's Provincial Government's ODA: Current Status and Challenges*, Conseil de recherche national pour l'économie, les sciences humaines et les sciences sociales (NRSC), 2015

101. OCDE, *Development Assistance Peer Review: Korea 2012*, OCDE 2012

102. Pour la Corée, le suivi de l'aide à l'éducation est possible uniquement à partir de 2006, car le pays a rejoint la communauté du CAD de l'OCDE ultérieurement ; ainsi, alors que les autres donateurs sont évalués de 2002 à 2013, la Corée fait l'objet d'un suivi uniquement de 2006 à 2013 pour ce rapport.

Alors que le pourcentage global de la l'aide coréenne totale consacrée à l'éducation est relativement élevé, il est également important de souligner que son engagement par rapport à l'éducation de base est faible, à une moyenne de 3 % de l'APD.

FIGURE RC2 : République de Corée Aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2006 et 2013

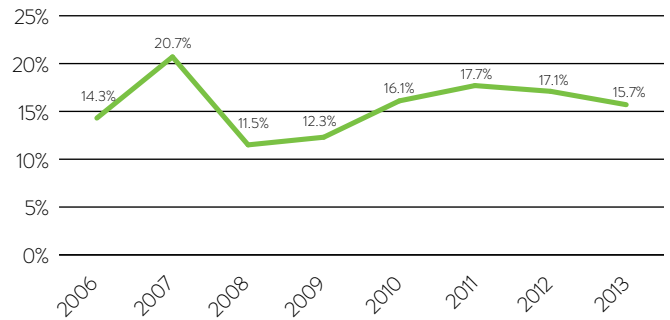
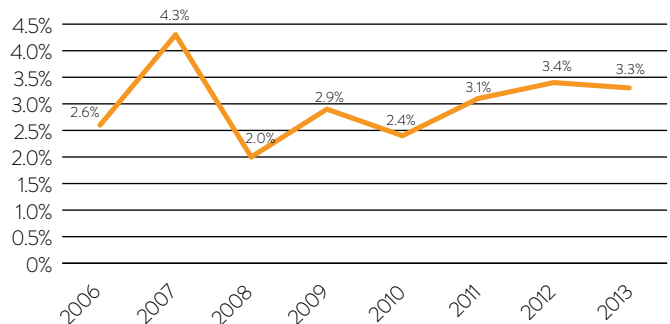


FIGURE RC3 : République de Corée Aide à l'éducation de base en % de l'APD entre 2006 et 2013



L'importance excessive accordée à l'enseignement supérieur

L'orientation de l'aide coréenne à l'éducation indique un degré élevé d'importance accordé à l'enseignement supérieur, qui représente 42 % du total de l'aide à l'éducation en 2013 ; l'éducation de base et l'éducation secondaire représentaient seulement 15,55 % et 21 %, respectivement.

Le niveau élevé de dépenses dans l'enseignement supérieur est dû aux grandes quantités dépensées pour les études et la formation techniques et professionnelles (TVET) et pour les bourses, ce qui est comptabilisé dans le budget d'aide officiel pour l'éducation via les frais des étudiants. En outre, il est important de noter que l'on sait qu'un volume significatif du total de l'aide à l'éducation coréenne a été consacré aux bourses pour les étudiants étrangers en Corée, même si les chiffres et le statut actuel ne sont pas officiellement détaillés. La principale agence d'aide sous forme de subventions de la Corée, KOICA, est par exemple dédiée à « l'éducation secondaire », même si une définition pratique de « l'éducation secondaire KOICA » est souvent perçue comme étant synonyme de projets TVET.

Qui profite de l'aide à l'éducation de la Corée ?

Les trois bénéficiaires clés de l'aide coréenne sont, tel qu'indiqué dans la Loi-cadre sur la coopération au développement international (loi-cadre) et le Décret présidentiel entré en vigueur en juillet 2010, les femmes vulnérables et marginalisées, les enfants et les personnes handicapées, mais aucun mécanisme n'est indiqué pour assurer le soutien de ces trois groupes. Il n'y a pas non plus de cadre pour inclure des indicateurs afin d'évaluer les résultats de ce principe, et aucun indicateur pour évaluer le nombre ou le type de populations marginalisées soutenues par l'aide à l'éducation coréenne. En bref, les stratégies d'aide à l'éducation de la Corée manquent d'objectifs mesurables, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'indicateur grâce auquel le gouvernement peut assurer un suivi ou par lequel les organisations de la société civile peuvent les tenir responsables.

Toutefois, il est évident que dans l'ensemble, l'aide à l'éducation coréenne est orientée d'une telle façon qu'elle ne profite pas forcément aux plus marginalisés ni aux plus pauvres : 46 % de l'aide coréenne est allée dans les pays à revenus moyens en 2013, et comme indiqué plus haut, l'aide à l'éducation coréenne est en grande partie axée sur l'enseignement supérieur ; ainsi, il est peut probable qu'une partie importante aille aux plus pauvres et aux plus marginalisés. La présidente coréenne Park Geun-hye a déclaré elle-même à l'Assemblée générale de l'ONU en 2014 que « *L'aide à l'éducation dans les zones de conflit ou les pays vulnérables est souvent perçue comme « importante » ; il n'existe pas de preuve claire montrant que l'aide à l'éducation coréenne touche les régions et les communautés les plus marginalisées.* »

Une stratégie de l'aide à l'éducation consolidée dans un système d'aide fragmenté ?

Depuis la première loi coréenne sur le développement international, la *Loi-cadre sur la coopération au développement international*, a été établie en 2010, la question de la fragmentation est au centre des débats houleux dans le domaine du développement en Corée. Depuis 2010, le cabinet du Premier ministre a progressivement augmenté son implication dans la coordination des acteurs majeurs de l'APD. En surface, il semble y avoir de plus en plus de coopération systématique entre ministères et agences. En réalité, les préoccupations se multiplient concernant une prolifération du nombre de ministères et d'instituts affiliés qui sont directement impliqués dans l'offre de projets de développement.

Les difficultés que pose le système de gestion de l'aide inhérente coréenne concernent le système d'aide à l'éducation. Sans consultation préalable, les projets liés à l'éducation sont articulés et conçus par plusieurs ministères, par exemple le ministère des Affaires étrangères, l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), le ministère de la stratégie et des finances, le *Fonds de coopération au développement économique*, la Banque de Corée d'import-export (Banque EXIM), le ministère de l'Éducation et de nombreux autres ministères et gouvernements provinciaux. En effet, plus de 30 ministères et agences sont actuellement impliqués dans des activités d'APD ; au moins 27 organes gouvernementaux des provinces ou

des districts ont proposé plus de 176 activités d'APD entre 2010 et 2013. Étant donné que les engagements des gouvernements provinciaux en matière d'éducation sont relativement élevés, à 35 % (85 projets d'éducation) par rapport au pourcentage global de l'aide totale en 2010 ; ceci a des implications graves pour l'harmonisation et l'alignement.¹⁰³

Malgré ce système fragmenté, l'orientation stratégique de l'aide coréenne à l'éducation se reflète dans différentes politiques et stratégies d'APD, par exemple le Plan stratégique, la stratégie de partenariat avec les pays, la politique d'APD à mi-mandat (2011–2015) et le plan de mise en œuvre annuel consolidé. On prévoit qu'une nouvelle stratégie d'APD pour l'éducation « consolidée » – englobant les questions d'éducation du point de vue du principe de l'ensemble du gouvernement – sera élaborée fin 2015. Néanmoins, le scepticisme général reste de mise concernant l'aspect complet et consolidé de la nouvelle stratégie coréenne en pratique.

Les axes pays et thématiques de la Corée

En 2013, les 10 premiers pays bénéficiaires de l'aide coréenne étaient : le Vietnam, l'Afghanistan, le Cambodge, le Sri Lanka, la Tanzanie, le Bangladesh, l'Indonésie, le Mozambique, les Philippines et la Mongolie. Ces dix premiers pays ont reçu 53 % de l'aide totale. La Corée a souvent été critiquée pour sa forte tendance à l'aide liée, et pour sa distribution de petites quantités de son budget d'aide à un grand nombre de pays bénéficiaires (en particulier aux pays à revenus moyens, tel qu'indiqué ci-dessus), entraînant une certaine inefficacité : ceci a été souligné dans plusieurs évaluations réalisées ces dernières années. 40 % des dépenses totales ont été consacrés à 28 pays d'Asie (21 d'Asie et sept d'Océanie).

Les attributions coréennes via les voies de financement bilatéral et multilatéral sont essentiellement basées sur un rapport de 70/30 ; en 2013, le rapport était de 75/25. Un doute existe quant à l'application de cette règle dans le secteur de l'éducation. L'engagement multilatéral du gouvernement pour le secteur de l'éducation est prévu de façon coordonnée dans les ministères qui octroient des bourses d'éducation, ainsi que les engagements récents par rapport au Partenariat mondial pour l'éducation (PME) ont été bien accueillis : le Président Park Geun-hye, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2014, a annoncé que la Corée rejoignait le PME avec une contribution s'élevant à 5 millions \$ US au Fonds. Alors qu'il s'agit d'une petite contribution générale, c'est un véritable pas en avant pour le gouvernement coréen, qui montre ainsi son engagement bilatéral en faveur de l'éducation de base. Cette avancée a été accueillie chaleureusement par la Campagne mondiale pour l'éducation. On espère que ces signes de soutien, ainsi que l'organisation du Forum mondial de l'éducation de 2015, annoncent une nouvelle ère de leadership mondial par la Corée en matière d'éducation pour tous.

103. Selon le rapport de recherche conjoint des organisations 'Re-shaping Development Institute (REDI)' et 'Korea Legislation Research Institute (KLR)' : 'Korea's Provincial Government's ODA : Current Status and Challenges' (National Research Council for Economics, Humanities and Social Sciences 2015).

Conclusions et recommandations

Avec l'introduction des nouveaux objectifs de développement et de l'accent mis sur l'universalité, 2015 est une année importante pour la Corée, non seulement pour qu'elle élabore et mette en place de nouvelles politiques d'aide et de nouveaux projets, mais également pour qu'elle définisse une approche plus délibérée de l'éducation – notamment la spécification des bénéficiaires et la définition de moyens judicieux de travailler en Corée pour proposer cette vision.

Il est recommandé que les ministères coréens concernés par l'éducation en général adoptent les mesures suivantes :

- Augmenter l'aide à l'éducation de base. La Corée doit faire en sorte de consacrer au moins la moitié de son aide totale à l'éducation de base.
- Au niveau des programmes, la Corée, en particulier le ministère de l'Éducation, doit appliquer plusieurs modalités d'aide à l'éducation dans son assistance – s'éloigner du transfert de technologies, de la consultation politique et de l'accueil d'étudiants boursiers pour aller vers la création de nouvelles opportunités de développement de systèmes éducatifs nationaux, d'études pour les programmes humanitaires, de fonds spéciaux pour les enfants et les jeunes des villes, et bien d'autres encore. La Corée doit désormais envisager à nouveau de s'écarter d'une aide axée sur l'intérieur, technique et liée aux bourses pour aller vers la création d'un système éducatif à moyen à long terme et à une sensibilisation axée sur les communautés. Ceci améliorera la qualité de l'aide coréenne à l'éducation à long terme, ce qui signifie moins d'aide liée, plus d'appui budgétaire et de programmes à moyen et long terme pour les pays où la Corée propose actuellement surtout des activités indépendantes ou des projets à court terme.
- Élaborer une stratégie d'aide plus consolidée pour l'éducation et utiliser la possibilité présentée par le programme de l'après 2015 pour y parvenir.

Royaume-Uni

Résumé

Le gouvernement du Royaume-Uni est très performant en termes d'aide globale et en particulier en termes d'aide à l'éducation. Une partie importante – plus de 13 % – de l'aide globale est consacrée à l'éducation, et sur la période des OMD de l'EPT, le Royaume-Uni a été l'un des plus performants et les plus stables à cet égard.

Une partie importante de l'aide à l'éducation du Royaume-Uni est consacrée aux pays à faibles revenus et aux pays où le nombre d'enfants déscolarisés est le plus élevé. Le Royaume-Uni a également toujours soutenu le Partenariat mondial pour l'Éducation (PME), en donnant une aide importante au fonds – ceci dit, alors que la récente promesse du gouvernement du Royaume-Uni au PME est la bienvenue, la CME au Royaume-Uni encourage le Royaume-Uni à continuer de financer la CME de façon flexible pour la promouvoir en tant que premier modèle d'aide multilatérale aux systèmes d'éducation.

Récemment, le ministère du développement international a élaboré un Cadre d'orientation, qui on l'espère aidera le gouvernement britannique à établir des priorités parmi les besoins des personnes ayant un handicap dans son travail d'éducation et à être un champion mondial de cette cause. Cependant aujourd'hui, le Royaume-Uni investit uniquement 0,18 % de l'aide à l'éducation de base pour les soins et le développement de la petite enfance ; il pourrait être fait davantage dans ce domaine.

Si l'on examine le programme de l'après 2015 en matière d'éducation, la CME au Royaume-Uni exhorte le ministère du développement international à conserver sa position de leader mondial sur le financement de l'éducation, de façon bilatérale et multilatérale et à veiller à ce que l'ensemble du financement s'aligne sur et fasse avancer l'objectif de l'éducation dans le cadre des ODD.

Tendances de l'aide globale

Le gouvernement du Royaume-Uni reste un leader du développement mondial. C'est le deuxième donateur le plus important d'aide bilatérale en termes de financement brut (après les États-Unis) et le seul membre du G7 à avoir atteint l'objectif historique de 0,7 % du revenu national brut (RNB) consacré au développement.

L'APD en tant que part du RNB a constamment augmenté depuis 2000 (Figure UK1) et en 2014, la Grande-Bretagne a atteint l'objectif de 0,7 % pour la première fois. En mars 2015, le gouvernement a adopté une loi qui a engagé le pays à consacrer au moins la même proportion du RNB à l'aide chaque année.

Pour le parlement entre 2010 et 2015, les secteurs prioritaires du gouvernement du Royaume-Uni ont été l'éducation, la santé, la croissance économique et le secteur privé, la gouvernance et la réduction des conflits, le climat et l'environnement, ainsi que l'eau et l'assainissement.

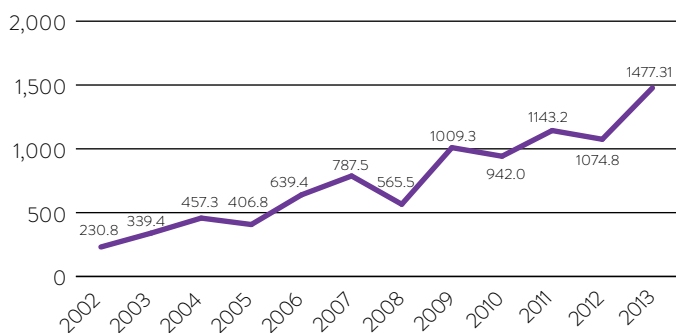
FIGURE RU1 : Royaume-Uni APD totale en % du RNB entre 2000 et 2014



Tendances de l'aide à l'éducation

L'engagement du Royaume-Uni en matière de développement de l'éducation est reflétée par la constante augmentation du montant de l'aide engagée dans ce secteur, tel qu'illustré sur la Figure UK2. Entre 2002 et 2013, l'aide totale à l'éducation a augmenté de plus de 600 %.

FIGURE RU2 : Royaume-Uni Total de l'aide à l'éducation entre 2002 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



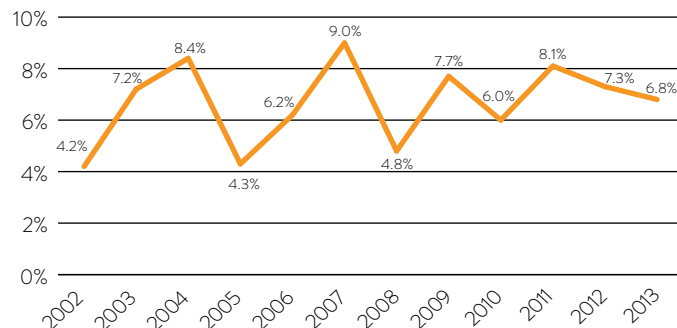
Une tendance similaire est évidente pour l'aide totale à l'éducation en pourcentage de l'APD, qui a augmenté pour passer de 6,3 % en 2002 à 13,5 % en 2013. Ceci fait du Royaume-Uni l'un des plus généreux donateurs à l'éducation, en pourcentage de son aide totale. Au vu des récentes augmentations des niveaux de l'aide globale par le Royaume-Uni, son soutien continu à l'éducation reste très important pour maintenir les niveaux d'aide à l'éducation.

FIGURE RU3 : Royaume-Uni Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Le montant de l'aide à l'éducation de base a également augmenté, mais à un rythme plus lent que l'augmentation de l'APD globale. Par conséquent, l'aide à l'éducation de base en proportion de l'APD a chuté ces dernières années, pour passer de 8,1 % en 2011 à 6,8 % en 2013.

FIGURE RU4 : Royaume-Uni Total de l'aide à l'éducation de base en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



En 2013, le gouvernement du Royaume-Uni a donné 905 millions £ GB d'aide directe à l'éducation de façon bilatérale aux gouvernements – ce qui représentait 7,8 % de l'APD totale. Le reste a été donné de façon multilatérale via des agences internationales (PME, Banque mondiale, UNICEF, entre autres), des organisations de la société civile et dans le cadre de programmes de recherche.

Le Royaume-Uni et le Partenariat mondial pour l'Éducation

Le Royaume-Uni est depuis longtemps un fervent supporter du PME et lui a offert son soutien de façon continue au fil des années.

Lors de la conférence de reconstitution du PME en juin 2014, pour la période allant de 2015 à 2018, le Royaume-Uni a promis de donner jusqu'à 300 millions £ GB, soit plus que n'importe quel autre pays. Cependant, le Royaume-Uni a plafonné son aide à 15 % des fonds généraux collectés pendant la période de reconstitution et a retenu 100 millions £ GB jusqu'à l'obtention de certains résultats. Ces conditions doivent pousser d'autres donateurs à donner des fonds, ainsi que favoriser la confiance accordée au PME. Toutefois, il a été dit que ces avertissements auraient l'effet inverse, en donnant l'impression que le ministère du développement international remettrait la capacité du PME en question. De plus, ce ministère crée un précédent en soumettant son don à ces conditions, ce qui pourrait être irréalisable si cette approche était adoptée par tous les donateurs.

Le soutien aux pays à faibles revenus et aux plus marginalisés

Par rapport à d'autres membres du CAD, le Royaume-Uni donne une grande partie de son APD aux pays à faibles revenus et aux pays où le nombre d'enfants déscolarisés est très élevé. Les cinq premiers bénéficiaires de l'APD bilatérale du Royaume-Uni en 2013 – le Pakistan, l'Éthiopie, le Bangladesh, l'Inde et le Nigéria – comptent près

de 20 millions d'enfants déscolarisés en primaire, soit plus d'un tiers du total mondial de 58 millions.¹⁰⁴

L'éducation des filles est une priorité majeure pour le Royaume-Uni, et en 2011, le ministère du développement international a lancé un nouveau fonds pour la scolarisation des filles qui offre 328 millions £ GB supplémentaires pour toucher un million des filles les plus pauvres du monde dans 18 pays. Le programme est le bienvenu pour toucher les filles les plus marginalisées et les leçons tirées du projet ont été largement partagées.

La stratégie du Royaume-Uni en matière d'éducation et de développement

Le gouvernement britannique actuel (et précédent) a souhaité engager le secteur privé dans le développement international, ce qui a inclus l'appui de prestataires d'éducation autres que l'Etat. Il faut noter que le ministère du développement international soutient les écoles privées « à bas coût » dans plusieurs contextes, notamment au Nigéria, en Inde, en Ethiopie, au Pakistan et au Kenya. Le ministère décrit ceci comme une étape « pragmatique » en cas d'indisponibilité de l'éducation publique et insiste sur le fait qu'il prend des mesures pour veiller à ce que les familles les plus pauvres soient exemptées de frais.¹⁰⁵ Néanmoins, la tendance est préoccupante et le débat se polarise sur cette question. En 2014, le ministère du développement international a financé une étude indépendante sur l'effet de l'école privée sur plusieurs résultats éducatifs ; toutefois, celle-ci n'a pas permis de tirer des conclusions solides et généralisables à cause de la diversité du secteur privé entre différents contextes et les manques de données analysables.¹⁰⁶ Tout en acceptant que le débat soit nuancé et permanent, la CME au Royaume-Uni croit fermement que l'éducation publique et la suppression des frais de scolarité sont les meilleurs moyens d'assurer l'équité et l'accès universel. Elle insiste également sur la nécessité pour le ministère du développement international de commander d'autres études indépendantes sur ce sujet.

Le ministère du développement international s'est fait une priorité d'améliorer l'offre de l'éducation dans les crises prolongées, pour que les populations touchées par les conflits violents, les catastrophes naturelles ou les déplacements puissent continuer d'accéder à des opportunités d'apprentissage en toute sécurité. Pour ce faire, il y a eu un changement important dans la façon dont l'éducation en situation d'urgence est financée, planifiée, offerte et surveillée. La CME au Royaume-Uni exhorte le ministère du développement international à être leader dans ce domaine et à augmenter le montant de l'aide humanitaire consacré à l'éducation au niveau de la proportion recommandée de 4 % de l'ensemble de l'aide humanitaire.

En 2014, la CME au Royaume-Uni a réalisé une analyse de l'appui du gouvernement britannique à l'éducation pour les personnes ayant un handicap. Il a été conclu que le ministère du développement international devait en faire plus pour intégrer et prioriser les besoins des personnes ayant un handicap dans son travail et devait être un champion mondial de la cause.¹⁰⁷ En décembre 2014, le ministère a lancé un cadre d'orientation qui veille à ce que toutes les politiques et tous les programmes du Royaume-Uni soient conçus de façon à prendre en compte et à faire avancer les droits des personnes ayant un handicap. La CME au Royaume-Uni accueille se réjouit de cet engagement. Cependant, la coalition du Royaume-Uni exhorte également le ministère du développement international à mener activement les travaux avec le Partenariat mondial pour l'éducation et d'autres agences multilatérales et bilatérales afin de veiller à ce que le handicap soit traité dans des stratégies d'apprentissage plus larges et les biens publics mondiaux.

Aujourd'hui, le Royaume-Uni investit seulement 0,18 % de l'aide à l'éducation de base pour les soins et le développement de la petite enfance.¹⁰⁸ La CME au Royaume-Uni est consciente du fait que ce domaine de travail déborde largement sur d'autres secteurs (par exemple la santé), mais encourage le ministère du développement international à augmenter son investissement dans ce domaine.

Le gouvernement britannique a toujours affirmé son engagement pour l'éducation. Dans son document d'orientation *Changing Lives, Delivering Results* de 2011, le ministère du développement international a décrit l'éducation comme étant « la clé de l'éradication de la pauvreté et le meilleur investissement possible pour la prospérité mondiale et l'avenir de notre monde ».¹⁰⁹

L'approche spécifique de ce ministère en matière d'éducation a ensuite été expliquée dans son document-cadre sur l'éducation de juillet 2013, dans lequel il a indiqué que ses principaux objectifs consistaient à améliorer la qualité de l'apprentissage, toucher les enfants les plus marginalisés et faire en sorte que les filles restent à l'école.¹¹⁰

Le ministère du développement international utilise un cadre basé sur les résultats et se fixe des objectifs spécifiques ; pour la période du gouvernement de coalition actuel (2010–2015), il a entrepris d'atteindre les objectifs suivants :

- 9 millions d'enfants aidés pour aller à l'école primaire (dont la moitié de filles) d'ici mars 2015
- 2 millions d'enfants aidés pour aller à l'école secondaire (700 000 filles)
- Formation de 190 000 enseignants d'ici fin mars 2015

Selon son examen de milieu d'année 2015, le ministère du développement international est en passe d'atteindre tous

104. Rapport mondial de suivi sur l'EPT, *Éducation pour tous 2000–2015 : progrès et enjeux*, UNESCO, 2015 [www//fr.unesco.org/gem-report/#sthash.oyH2KwSY.dpbs](http://fr.unesco.org/gem-report/#sthash.oyH2KwSY.dpbs)

105. Ministère du développement international, *Education Position Paper: Improving learning, expanding opportunities*, DfID, 2013 www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/225715/Education_Position_Paper_July_2013.pdf

106. L. Day Ashley, C. McLoughlin, M. Aslam, J. Engel, J. Wales, S. Rawal, R. Batley, G. Kingdon, S. Nicolai, P. Rose, *Education Rigorous Literature Review: The role and impact of private schools in developing countries*, DfID, 2014 www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/307032/Private-schools-2014.pdf

107. CME au Royaume-Uni, *Send All My Friends to School: A Global Campaign for Education UK evaluation of the UK's aid to education for children with disabilities*, CME au Royaume-Uni, 2014 www.media.wix.com/ugd/87691e_f1afef-0313694f6e837489547ad78d55.pdf

108. Ministère du développement international Dev Tracker www.devtracker.dfid.gov.uk/sector/1/categories/112/

109. Ministère du développement international, *UK Aid: Changing Lives, Delivering Results*, Ministère du développement international, 2011 www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67584/BAR-MAR-summary-document-web.pdf

110. Ministère du développement international, Document-cadre sur l'éducation op. cit.

ces objectifs, même si les données complètes pour 2014 et 2015 restent à confirmer.¹¹¹

La perspective du programme de l'après 2015 en matière d'éducation

Suite aux élections de mai 2015, peu d'informations supplémentaires ont été données sur l'orientation stratégique du soutien du ministère du développement international à l'éducation, même si ce dernier s'est engagé à un soutien continu sur certains projets, dont le PME (jusqu'en 2018) et le Défi de l'éducation des filles (allant jusqu'en 2017). La CME au Royaume-Uni exhorte le ministère du développement international à continuer à être leader mondial du financement de l'éducation, de façon bilatérale et multilatérale.

Le gouvernement britannique est très impliqué dans la négociation des ODD de l'après 2015. La CME exhorte le ministère du développement international à veiller à ce que le financement soit aligné et favorise l'objectif d'éducation dans le cadre de 2015, et à ce que le travail d'éducation permette d'atteindre tous les objectifs, notamment les sujets transversaux sur l'obtention de l'égalité des sexes et l'éradication de la violence basée sur le genre.

Recommandations

- **Soutien du PME** : la CME au Royaume-Uni se réjouit de l'engagement du gouvernement britannique de 300 millions £ pour le PME en 2014, mais demande à ce que les ministres soient proactifs dans la défense avec d'autres gouvernements (par ex., la France, l'Allemagne, le Japon et le Qatar) afin d'augmenter l'appui au PME dans le cadre d'un mécanisme multilatéral efficace – pour veiller à ce que les 15 % que représente la part du Royaume-Uni ne signifie pas que l'engagement britannique réel pour le PME n'atteigne pas ce montant annoncé. Si le Royaume-Uni ne fomente pas d'engagement plus important des autres, il sera souhaitable de supprimer ce plafond de part à 15 %.
- **Éducation privée** : tout en acceptant le débat actuel sur la question, la CME au Royaume-Uni retient un engagement important pour l'éducation publique et la suppression des frais de scolarité comme les meilleurs moyens d'assurer l'équité et l'accès universel. Elle insiste également sur la nécessité pour le ministère du développement international de commander d'autres études sur ce sujet.
- **Handicap** : la CME au Royaume-Uni se réjouit du cadre d'orientation du ministère du développement international et exhorte ce ministère à prioriser les besoins des personnes ayant un handicap dans son travail d'éducation et à être un champion mondial de la cause.
- **Éducation en situation d'urgence** : la CME au Royaume-Uni exhorte le ministère du développement international à être un leader dans ce domaine et à augmenter

le montant de l'aide humanitaire consacré à l'éducation pour qu'elle atteigne la proportion recommandée de 4 %.

- **Après 2015** : la CME au Royaume-Uni exhorte le ministère du développement international à continuer d'être un leader mondial du financement de l'éducation, de façon bilatérale et multilatérale et à veiller à ce que l'ensemble du financement s'aligne sur et permette d'atteindre l'objectif d'éducation dans le cadre des ODD.

111. M. Lowcock, *DFID Mid Year Report to Parliament Annex: Achievements*, Ministère du développement international, 2015 www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/410980/DFID_Mid-Year_Report_Achievements_Annex.pdf

PROFILS MULTILATÉRAUX

Union européenne¹¹²

Résumé

L'aide de l'UE a décliné pour la première fois en 2012, après une longue période de croissance ayant débuté en 2000, et est désormais stabilisée. Globalement, l'UE est un contributeur majeur de l'éducation et occupe la sixième place des donateurs en 2013. Sur l'aide totale consacrée à l'éducation en 2013, près de 8 % venaient de l'UE, alors qu'autour de 7 % de toute l'aide à l'éducation de base venaient de l'UE.

Les dépenses en éducation sont passées de 9,8 % de l'aide totale en 2010 (le plus haut niveau en pourcentage de l'aide totale) à 6 % en 2013. Alors que l'UE est restée ferme sur la réalisation de l'OMD 2, l'aide apportée ne suit tout simplement pas ses engagements rhétoriques ces dernières années. Cependant, la situation est encore pire en ce qui concerne le niveau d'aide à l'éducation de base. Comme pour de nombreux autres donateurs, l'éducation de base a été très touchée par les réductions de l'aide à l'éducation en général. Entre 2012 et 2013, l'aide à l'éducation de base a été réduite d'un tiers.

Il y a eu une augmentation importante de l'aide à l'éducation supérieure, avec de grosses augmentations du montant accordé aux bourses de l'aide de l'UE ces dernières années. Ce montant est passé de 16 millions \$ US en 2007 à près de 200 millions \$ US en 2013. Ceci pourrait augmenter à l'avenir : sur les 2,5 milliards € de l'UE annoncés pour l'éducation sur la période 2014–2018, plus de la moitié (ou au moins 1,5 milliard €) sera consacrée au futur programme Erasmus pour tous – un programme d'échange universitaire entre l'UE et les universités étrangères qui a permis à des élèves d'améliorer leur éducation grâce à une expérience d'études à l'étranger.

Malgré un déclin depuis 2010, dans l'ensemble l'UE a augmenté son aide à l'éducation depuis 2006, et elle pourrait jouer un rôle majeur dans le paysage de l'aide à l'éducation si les fonds étaient transférés des études supérieures vers l'aide à ceux le plus dans le besoin et si des objectifs équitables et ambitieux étaient fixés pour son soutien du programme de l'après 2015 en matière d'éducation.

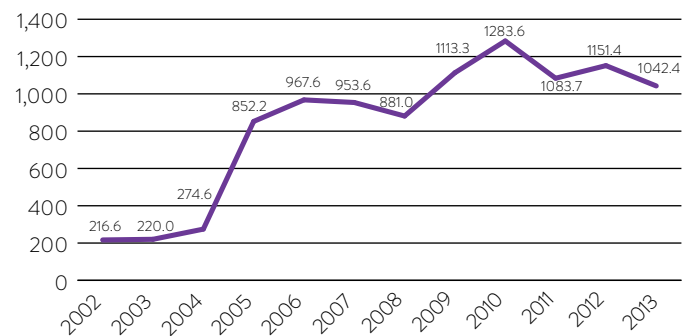
112. Ce profil est largement extrait d'un rapport d'Alliance 2015 et Ibis Scaling up, publié en 2014: 'EU impact on education post-2015' Alliance2015/IBIS 2014 www.alliance2015.org/fileadmin/Texte_Pdfs/Text_Documents/Round_Table_CPH_2014_Education/Scaling_up_EU_impact_on_education_post_2015_final_including_foreword_and_disclaimer_15may2014.pdf

Engagements généraux de l'aide de l'UE

Cette section examine l'APD accordée par les « institutions de l'UE » ; à savoir, l'APD gérée par les institutions de l'UE telles que la Commission européenne ou le Fonds européen de développement, et qui vient principalement des contributions des Etats membres.¹¹³

L'aide de l'UE a augmenté progressivement entre 2003 et 2012, lorsqu'elle a atteint un pic de 17,5 milliards \$ US. Cependant, après une légère baisse d'environ 13 % en 2013, en 2014 elle est revenue à 16 milliards \$ US.¹¹⁴

FIGURE M1 : Institutions de l'UE Total de l'aide à l'éducation entre 2002 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



L'engagement de l'UE en matière d'éducation

L'aide au développement des institutions de l'UE est guidée par la politique de développement de l'UE de 2012 *Un programme pour le changement*, qui d'une part donne la priorité aux droits de l'homme, à la démocratie et à la gouvernance, et d'autre part à la croissance inclusive pour le développement (notamment l'agriculture et l'énergie durables, le développement humain et l'engagement du secteur privé).¹¹⁵ Les pays voisins de l'Europe, ainsi que l'Afrique subsaharienne, ont été

113. Le reste de cette section traite de l'aide des « institutions de l'UE », même si ce terme est utilisé indifféremment du terme « aide de l'UE ». Il pourrait s'agir de l'ensemble de l'aide attribuée par les 28 Etats membres de l'UE mais aux fins de ce rapport, nous utilisons ceci comme abréviation pour l'aide fournie par les institutions de l'UE.

114. Rapport The DATA report 2014: *Fighting Poverty and Financing Africa's Future* disponible ici : www.une.org/us/policy/data-report-2014/

115. Conseil de l'Union européenne (2012) « Accroître l'impact de la politique de développement de l'Union européenne : un programme pour le changement – Conclusions du Conseil », www.register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%209369%202012%20INIT

identifiés comme des régions prioritaires claires, en particulier pour le soutien des Etats fragiles, en crise et en situation d'après crise. Suite à cette redefinition des priorités géographiques, les institutions de l'UE doivent supprimer progressivement 16 programmes bilatéraux dans les pays à revenus moyens en Asie et en Amérique latine dans les années à venir.

Dans l'ensemble, l'Union européenne est un donateur important de l'éducation. En 2013, elle occupait la sixième place de l'aide (multilatérale et bilatérale) de l'éducation,¹¹⁶ et la cinquième place pour l'éducation de base. Sur l'aide totale à l'éducation en 2013, près de 8 % provenaient de l'UE et environ 7 % de l'aide à l'éducation de base provenaient de l'UE. La situation est restée en grande partie la même pour l'aide à l'éducation depuis 2003.

L'UE a lancé un certain nombre d'initiatives visant à réaliser les objectifs définis dans le « Programme pour le changement ». Une nouvelle structure interne, des périodes de programmes sur sept ans et un choix stratégique pour limiter le soutien à ces trois secteurs par pays sont la base sur laquelle l'UE pense tenir les engagements pris par la politique de développement « Un programme pour le changement ». Cette politique comprend un engagement clair en matière d'éducation.

En mai 2013, le commissaire au développement Andris Piebalgs a annoncé qu'au moins 20 % du budget d'aide 2014–2020 serait consacré au développement humain et à l'inclusion sociale. L'éducation en était un composant majeur, 2,5 milliards € devant être mobilisés, ce qui confirme que l'éducation est une priorité pour le développement de l'après 2015.¹¹⁷ De plus, l'UE a l'obligation parlementaire de consacrer 20 % de son budget d'aide à la santé et l'éducation pour la période de programmes de 2014 à 2020.¹¹⁸

Cependant, il existe un manque d'objectifs clairs d'équité et de qualité et l'UE n'a pas de stratégie de l'éducation visant à définir la priorité accordée à l'éducation. Une des leçons tirées du passé des engagements indique que, sans objectifs et mesures clairement définis, l'UE et les Etats membres ne peuvent pas être tenus responsables ni considérés comme leaders de l'équité et la qualité de l'apprentissage.

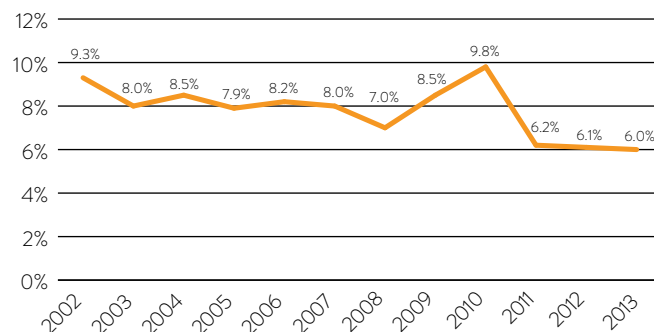
L'aide à l'éducation de l'UE : le fossé entre la rhétorique et la réalité

Malgré une politique solide et un soutien rhétorique à l'éducation, et malgré l'engagement visant à consacrer 20 % des budgets d'aide à la santé et l'éducation, il y a encore beaucoup à faire – étant donné qu'en 2013, 6 % seulement de l'aide totale étaient consacrés à l'éducation.

Cependant, il semble y avoir peu de mécanismes pour veiller à ce que cet objectif soit atteint, et l'engagement n'est pas clair : on ne sait pas exactement combien sera attribué à la santé et combien à l'éducation. En supposant que la moitié (à savoir 10 % du budget d'aide) est destinée à l'éducation, les niveaux actuels sont bien en-dessous – et diminuent depuis quelques années. L'aide à l'éducation est passée de 9,8 % de l'aide totale de l'UE

en 2010 –pourcentage record de l'aide totale – à 6 % en 2013 (voir les tendances générales à la Figure M2).¹¹⁹ Ceci a donc signifié une réduction de 18 % du montant de l'aide à l'éducation entre 2010 et 2013 – soit un éloignement de l'objectif et non un rapprochement.

FIGURE M2 : Institutions de l'UE Total de l'aide à l'éducation en % de l'APD totale entre 2002 et 2013



Comme de nombreux autres donateurs, l'éducation de base a été très touchée par les réductions de l'aide à l'éducation en général. Entre 2012 et 2013, l'aide à l'éducation de base a été réduite d'un tiers. Entre 2010 et 2013, l'aide directe à l'éducation primaire a été particulièrement touchée, avec une réduction de plus de 40 %.¹²⁰

Malheureusement, ceci semble s'accroître. La contribution de l'UE à l'aide à l'éducation de base a en réalité chuté dans l'aide totale de tous les donateurs. En 2010, la contribution de l'UE à l'éducation de base au total était de 10 % ; en 2013, ce chiffre s'élevait à 7 % seulement. C'est préoccupant, étant donné que les niveaux généraux d'aide à l'éducation de base ont été réduits pendant cette période, et indique que l'UE réduit son aide à l'éducation de base de façon plus profonde que la moyenne des donateurs. Plus inquiétant encore, certains donateurs bilatéraux européens – comme les Pays-Bas, qui ont réduit leur aide bilatérale – ont pointé l'UE du doigt comme jouant un rôle majeur en comblant les lacunes laissées. Pourtant, ces données suggèrent que non seulement l'UE ne joue le rôle de « combler les lacunes » mais contribue aux lacunes elle-même.

Alors que l'aide à l'éducation de l'UE chute plus rapidement que que l'aide à l'éducation globale, ce n'est pas le cas pour les études supérieures, avec des niveaux d'aide qui restent largement les mêmes à ce niveau. Par conséquent, tel qu'indiqué à la Figure M2, l'aide de l'UE aux études supérieures a surpassé le montant total accordé à l'éducation de base en 2012.

116. Pour l'éducation en général, juste derrière l'Allemagne, la France, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Banque mondiale. Pour l'éducation de base, derrière : les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque mondiale et la Norvège.

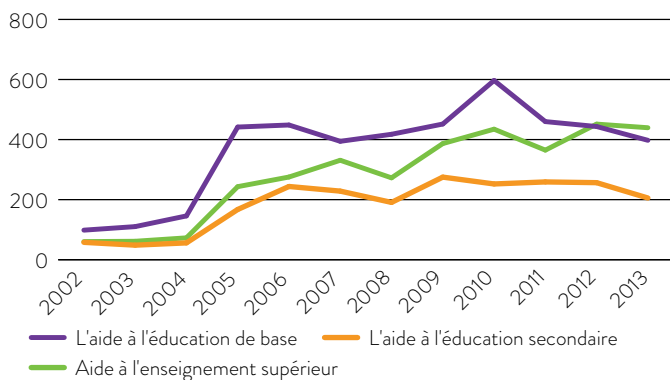
117. www.europa.eu/rapid/press-release_IP-13-453_fr.htm

118. CCE (Cour des comptes européenne). 2010. Aide au développement de l'UE pour l'éducation de base en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Rapport spécial 12. Luxembourg : CCE.

119. C'était la plus grande proportion de l'aide sur la période entre 2002 et 2013, et pour la période visée par ce rapport

120. Remarque : ceci concerne « l'aide directe » à l'éducation plutôt que l'aide totale – voir la section Source de données et méthodologie pour en savoir plus sur ces catégories. Pour cette analyse nous avons utilisé l'aide « directe » car il n'est possible de diviser les catégories qu'au sein de l'éducation de base (notamment pour l'éducation primaire) pour l'aide directe.

FIGURE M3 : Institutions de l'UE Total de l'aide de l'UE à différents niveaux d'éducation entre 2002 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



Cette augmentation pour les études supérieures est en partie due à d'importantes augmentations du montant consacré aux bourses de l'aide de l'UE ces dernières années. Ce chiffre est passé de 16 millions \$ US en 2006 à près de 200 millions \$ US en 2013 : ceci signifie que les dépenses en bourses ont représenté environ 5 % de l'aide de l'UE en 2007 et 44 % en 2013. Plus inquiétant encore, cette tendance peut s'accroître : sur les 2,5 milliards € annoncés pour l'éducation sur la période allant de 2014 à 2018, plus de la moitié (ou au moins 1,5 milliard €) sera consacrée au futur programme Erasmus pour tous – un programme d'échange universitaire entre l'UE et les universités étrangères qui a permis à des élèves d'améliorer leur éducation grâce à une expérience d'études à l'étranger.

Depuis 2006 l'UE a, dans l'ensemble, augmenté l'aide à l'éducation, malgré un déclin depuis le pic de 2010. Cependant, elle a diminué son soutien aux pays à faibles revenus et à l'Afrique subsaharienne, tout en accordant la priorité aux programmes d'échanges universitaires et l'aide aux pays à revenus moyens, en particulier dans les pays proches de chez elle. En réalité, un quart de l'aide aux bourses a été attribué à quelques pays d'Europe central et de l'Est,¹²¹ notamment un certain nombre de pays candidats et potentiellement candidats à l'UE tels que l'Albanie, la Serbie, la Macédoine, la Bosnie Herzégovine et le Kosovo.¹²²

En 2013, 10 % seulement de l'aide directe à l'éducation ont été attribués aux pays à faibles revenus ; cependant, près des trois quarts ont été attribués aux pays à revenus moyens. Il est par conséquent clair qu'une trop grande partie de l'aide de l'UE à l'éducation est consacrée aux pays à revenus moyens et aux niveaux d'éducation supérieurs, en particulier en bourses – une utilisation sceptique des fonds si l'objectif principal consiste à aider les enfants les plus pauvres du monde à bénéficier d'une éducation de base de qualité.

121. Arménie, Bosnie Herzégovine, Albanie, Tunisie, Kosovo, Géorgie, Moldavie, Macédoine, Serbie, Bélarus, Ukraine, Azerbaïdjan, Kirgizstan

122. L'Union européenne fait référence au « Kosovo* » par une note de bas de page avec astérisque contenant le texte convenu par les négociations de Belgrade–Pristina : « Cette désignation ne porte pas préjudice aux positions sur le statut et est conforme à l'UNSCR 1244 et à l'Option de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo ».

La CE et le Partenariat mondial pour l'éducation

Contrairement aux tendances récentes du financement de l'éducation de base par l'UE, la Commission européenne a promis 22 % du montant total engagé pour le Partenariat mondial pour l'éducation lors de la conférence de reconstitution de juin 2014. La CE a apporté sa deuxième contribution la plus importante s'élevant à 419,3 millions \$ US.

Ceci repose sur un soutien continu et solide au PME, la CE ayant promis 31,8 millions € au fonds du PME entre 2011 et 2013. Le PME est conforme aux priorités de la CE, qui joue un rôle actif dans son conseil d'administration. L'un des principaux avantages du PME pour la CE est le fait qu'il dispose d'une grande expertise en éducation et de précieux réseaux de personnes compétentes sur lesquelles la CE peut se reposer pour le soutien à des pays où elle manque de capacité.

Aide de l'UE : mauvaise répartition ?

L'aide à l'éducation de l'UE a tendance à être mal répartie. L'UE dépense 40 % seulement de son aide à l'éducation de base aux 41 « pays prioritaires ». Dans de nombreux pays, le montant de l'aide est si faible qu'il ne représente pas l'un des donateurs majeurs – même si les institutions de l'UE dans l'ensemble constituent un donateur majeur. Selon une étude, 49 des 106 programmes d'éducation sont classés comme non significatifs, ce qui signifie qu'ils n'accordent pas la priorité à l'éducation ou, même s'ils le font, qu'ils ne fournissent pas suffisamment de ressources au secteur. En attendant, le grand nombre de pays bénéficiant de l'aide à l'éducation de l'UE est combiné à un nombre très limité de personnel affecté ayant une expertise de l'éducation. Une évaluation de l'UE a indiqué que l'expertise en éducation était faible, ce qui a réduit la capacité de l'UE à entretenir des dialogues sectoriels dans l'éducation. L'absence de personnel ayant l'expertise et l'expérience nécessaires a affaibli le dialogue intérieur. Par exemple, sur les 44 délégations dans le monde où l'éducation est un secteur prioritaire, plus d'un tiers n'avait personne spécialement dédié à l'éducation.

Ceci est dommageable car l'UE a une portée très importante, et au niveau des pays, elle a la possibilité de jouer un rôle de rassemblement et de coordination important – essentiellement parce que les programmes de l'UE ont une portée plus large que ceux de n'importe quel Etat membre pour un certain nombre de pays pauvres et fragiles. Malgré une coordination considérable, ceci n'est souvent pas systématique. La CE a également la possibilité de jouer un rôle de rassemblement bien plus important avec les Etats membres au niveau des pays pour avancer.

Conclusions dans la perspective de l'après 2015

Une évaluation de l'aide à l'éducation de base de l'UE en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud en 2010 a conclu qu'alors que l'UE contribuait surtout au secteur de l'éducation et avait fait des progrès

pra rapport aux objectifs visant l'accès à l'éducation et l'égalité des sexes en éducation primaire, presque aucun progrès n'avait été fait en matière d'éducation de qualité.¹²³ Alors que l'UE est restée ferme sur sa réalisation de l'OMD 2, les fonds accordés ne suivent tout simplement pas ses engagements rhétoriques ces dernières années.

Non seulement il y a eu un déclin de l'aide à l'éducation de base de l'UE ces dernières années, mais il y a également eu une baisse dans l'éducation secondaire – avec pour commencer un niveau extrêmement faible. L'aide de l'UE au secondaire reste très faible ; en 2013, l'aide directe au secondaire a chuté au même niveau que 2005. Les institutions de l'UE doivent commencer à envisager de réunir leurs contributions d'aide à l'éducation secondaire, étant donné la nécessité de la développer après 2015. Dans l'ensemble, il semble qu'il y ait peu d'éléments indiquant que l'UE est prête à répondre aux engagements de développement dans l'éducation secondaire.

À l'avenir, l'UE doit prendre des engagements plus spécifiques et plus concrets par rapport à la promesse d'attribuer 20 % de l'aide totale à la santé et à l'éducation. Étant donné l'importance de l'aide à l'éducation de l'UE en termes de quantité, et le rôle de l'UE dans l'élaboration de la réponse des futurs membres au programme de l'après 2015, il est important que l'UE fixe des objectifs clairs, ambitieux et à long terme pour financer l'éducation et qu'elle passe à une répartition plus équitable du financement entre les différents niveaux pour le programme de l'après 2015 en matière d'éducation. L'UE doit également limiter le montant de l'APD consacré aux bourses. Enfin, les institutions de l'UE doivent chercher à jouer un rôle plus actif dans l'élaboration des programmes d'éducation – en utilisant leur portée pour se coordonner avec d'autres acteurs. L'aide de l'UE a été très valorisée pour son respect des priorités nationales et pour son offre d'aide non liée et basée sur des subventions. Ainsi, l'aide de l'UE pourrait avoir un rôle important à jouer à l'avenir.

Partenariat mondial pour l'éducation

Le partenariat mondial pour l'éducation comble-t-il les lacunes ?

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) – anciennement l'initiative Fast Track de l'Éducation pour tous établie en 2002 – a été le premier partenariat mondial axé sur l'éducation dans les pays en voie de développement. Créé pour combler un vide dans le leadership international sur cette question, le PME continue de jouer un rôle unique et essentiel pour aider à la planification au niveau des pays. Étant donné que c'est également le seul mécanisme de financement multilatéral mondial consacré au financement des systèmes éducatifs, avec un accent mis sur l'aide aux pays à faibles revenus pour évoluer vers une éducation de base de qualité pour tous, c'est un partenariat important au vu des réductions de l'aide à l'éducation de base.

En termes de volume, le PME est devenu une source de financement externe de plus en plus importante pour l'éducation de base dans les pays à revenus faibles et faibles à moyens. Entre 2004 et 2012, le PME a déboursé près de 2 milliards \$ US pour les pays à revenus faibles et faibles à moyens en matière d'éducation de base. Il a représenté 12 % de l'aide externe totale à l'éducation consacrée aux pays à revenus faibles et 6 % aux États fragiles entre 2010 et 2012. Le partenariat est passé de la 22e place en 2004 à la 13e en 2007, puis à la 5e place en 2011 parmi les donateurs à l'éducation de base ; en 2012 il est passé quatrième derrière le Royaume-Uni, les États-Unis et la Banque mondiale.¹²⁴ En février 2015, le PME estimait avoir dépensé 1,597 milliard \$ US entre 2011 et 2014 en appui aux plans d'éducation.¹²⁵ Ceci signifie que le PME reste dans les 5 donateurs les plus importants à l'éducation en termes de quantité d'aide totale depuis 2011.¹²⁶

Selon les propres calculs du PME, ceci a permis de scolariser environ 22,5 millions d'enfants supplémentaires. Les taux d'alphabétisation des jeunes sont passés à 73 % dans le PME entre 2007 et 2012, par rapport à 71 % entre 2000 et 2005 dans les pays partenaires du PME. 69 % des filles des pays partenaires du PME vont jusqu'à la fin de l'école primaire, contre 56 % auparavant. Enfin, le PME a contribué à améliorer la qualité en finançant la formation d'environ 300 000 enseignants.¹²⁷

123. EuropeAid, *Investing in People: Mid-term review of the strategy paper for thematic programme 2007–2013*, EuropeAid, 2010

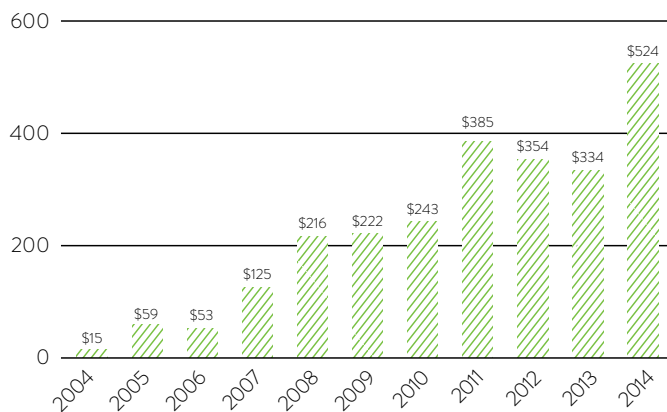
124. Brookings Institution et UNESCO (2013) *Financing for Global Education: Opportunities for Multilateral Action*. Rapport préparé pour l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale pour la table ronde de haut niveau sur l'apprentissage pour tous : coordination du financement et de l'offre d'éducation. Washington, DC / Paris: Center for Universal Education at the Brookings Institution / Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous.

125. Partenariat mondial pour l'éducation, *Factsheet: Allocations and Disbursements*, Partenariat mondial pour l'éducation, février 2015

126. Ces chiffres sont basés sur des chiffres soumis par la CME du secrétariat du PME à utiliser dans ce rapport.

127. www.globalpartnership.org/key-results

FIGURE M4 : Dépenses entre 2004 et 2014 en millions \$ US (prix actuels)



Cependant, malgré ceci, le PME n'a pas réussi à mobiliser les ressources nécessaires pour jouer pleinement son rôle envisagé. La campagne de reconstitution de 2011 a généré 1,5 milliard \$ US pour les années 2011 à 2014, par rapport aux 2,5 milliards \$ US demandés ; la campagne de reconstitution de 2014 a pour l'instant généré 2,1 milliards \$ US – 60 % seulement de l'objectif fixé de 3,5 milliards \$ US. Ceci est bien en-dessous des fonds généraux similaires pour la santé : en 2011, l'aide programmable accordée par les fonds pour la santé était 10 fois plus importante que dans le secteur de la santé en 2011.¹²⁸ De plus, le nombre de donateurs qui offrent des contributions significatives au partenariat reste faible : sur les 2,3 milliards \$ US promis à ce jour pour la reconstitution 2015–2018, entre 70 et 80 % provenaient simplement de sept donateurs.

Un partenariat piloté par les pays

Évidemment, le PME est plus qu'un simple fonds de ressources d'aide. Au coeur du PME se trouve l'idée de réunir les gouvernements des pays en voie de développement et les gouvernements des pays donateurs, la société civile, la profession enseignante et le secteur privé, afin de regrouper les ressources et les connaissances en appui à l'éducation, au niveau mondial et national. Grâce à cette approche, le soutien des plans d'éducation nationaux est coordonné et stratégique en vue d'offrir à chaque enfant une éducation de base de qualité. Dans un monde où l'aide à l'éducation de base dans les pays à faibles revenus se réduit, en particulier de façon à aider les systèmes nationaux, ce rôle devient encore plus important. En aidant et en travaillant via les groupes d'éducation locaux, le PME a permis de renforcer le cadre de coordination des donateurs au niveau des pays.

Le PME joue un rôle de plus en plus important pour aider les gouvernements des pays en voie de développement à élever leurs propres ambitions concernant les projets de financement. De plus, dans le cadre de la réduction de l'aide à l'éducation de base et à l'appui des plans nationaux – dans certains pays de façon disproportionnée

128. Comme le PME n'est pas représenté de la même façon que les donateurs du CAD de l'OCDE, il n'est pas directement comparable, selon une source, en 2011 il était en quatrième position et ce chiffre total sur les quatre années impliquerait une quatrième place sur la période 2011–2014. Voir le document Rose sur le chiffre des aides multilatérales pour 2011.

par rapport à d'autres – il y a clairement un rôle très important à jouer pour continuer à mobiliser des fonds dans les pays à faibles revenus pour l'éducation de base, ou pour ceux qui sont le plus dans le besoin.

En réalité, il semble que le point fort du partenariat repose sur son potentiel à cibler les pays dans le besoin, en particulier pour améliorer la coordination et jouer un rôle dans la réduction de la nature fragmentée de l'aide. Aujourd'hui, ceci ne se fait pas suffisamment. Cependant, le PME a besoin de plus de soutien pour jouer un rôle de leader plus important à l'avenir. Par exemple, une étude menée au niveau de 31 pays bénéficiant d'une subvention pour des programmes a indiqué que 24 % de l'aide consacrée à l'éducation de base provenaient du PME. Pour 10 des 28 pays ayant bénéficié de fonds du PME en 2011, ces fonds n'ont représenté qu'un cinquième de l'aide à l'éducation de base. Cependant, le PME semble jouer un rôle essentiel lorsqu'il peut apporter un soutien ciblé aux pays, en ajoutant un financement important aux plans nationaux ou en comblant les lacunes laissées par d'autres donateurs, qui retirent parfois leur soutien ou en cas de manque de soutien des donateurs au pays. Par exemple, dans 31 pays, le PME a fourni au moins la moitié du financement externe pour l'éducation de base, soit parce que l'aide d'autres donateurs étaient négligeable, soit parce que le PME avait acheminé des volumes importants vers certains pays. En République centrafricaine par exemple, pays qui s'est efforcé d'attirer une grande base de donateurs en appui à l'éducation de base, le PME a donné 60 % de l'aide à l'éducation de base du pays en 2011, favorisant ainsi le soutien des donateurs au secteur ; en même temps, le PME a aidé à jouer un rôle dans la coordination entre partenaires et à acheminer l'aide supplémentaire. Lorsque ceci n'a pas bien fonctionné, comme au Niger, où le PME donne moins de 10 % du financement externe pour l'éducation de base, le PME semble ne pas avoir réussi à acheminer les fonds ni à jouer un rôle central de coordination.¹²⁹

129. Brookings Institution et UNESCO (2013) *Financing for Global Education: Opportunities for Multilateral Action*. Rapport préparé pour l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale pour la table ronde de haut niveau sur l'apprentissage pour tous : coordination du financement et de l'offre d'éducation. Washington, DC / Paris: Center for Universal Education at the Brookings Institution / Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous.

Encadré 3 : De l'initiative FTI au PME : une amélioration en cours du partenariat

Il y a douze ans, les donateurs se sont réunis pour lancer l'initiative Fast Track pour l'Éducation pour tous (FTI-EPT) en vue d'harmoniser leurs efforts pour aider les gouvernements des pays en voie de développement grâce à des projets crédibles pour offrir l'éducation pour tous. On espérait que l'initiative FTI canaliserait l'évolution accélérée vers les objectifs de l'Éducation pour tous. Le PME a joué, et continue de jouer, un rôle essentiel dans la réalisation de ces ambitions, bien qu'il reste du travail à faire pour assurer son efficacité à remplir sa mission. En 2011, l'initiative FTI a été renommée le Partenariat mondial pour l'Éducation et a fait l'objet de réformes importantes visant à améliorer les efforts pour en faire un acteur international plus efficace. Une grande partie des réformes de la gouvernance, du leadership et de la responsabilité nationale plus authentique a été favorablement accueillie par la société civile. Dans le cadre de ce processus de réforme continu, des travaux sont en cours pour affiner le modèle de financement du PME afin de clarifier la valeur ajoutée du PME pour la politique, le financement et l'offre d'éducation au niveau national.

Au total, 60 promesses et 1,5 milliard \$ US ont été engagés par les pays partenaires et les pays donateurs lors de la campagne de reconstitution de 2011. La campagne de reconstitution en 2014 avait pour objectif de lever des fonds pour la période 2015–2018 – et a été un moment important de l'histoire du PME. L'aide à l'éducation étant réduite, ceci aurait pu être l'occasion de nouvelles promesses pour compenser les réductions de financement de l'éducation de base par de nombreux donateurs bilatéraux. Ceci aurait également pu indiquer un changement de direction des transferts en termes de collecte de fonds pour l'éducation de base. Au total, les promesses des donateurs n'ont pas permis d'atteindre l'objectif.

Au total, 2,3 milliards \$ US ont été mobilisés pour l'instant en soutien au fonds du PME pour la période 2015–2018. L'UE, le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark et la Suède ont tous fait des promesses importantes ; l'Australie et les États-Unis ont également pris des engagements mais à moindre échelle ; et le Canada, tout en ne prenant aucun engagement financier lors de la conférence de reconstitution elle-même, a fini par promettre de doubler sa contribution au PME. Cependant, la France, l'Allemagne, le Japon, l'Espagne et l'Italie ont profondément déçu.

Du côté positif, les engagements de ressources nationales ont surpassé toutes les attentes (voir l'encadré 2). En 2014, plus de 26 milliards \$ en promesses provenaient des gouvernements des pays en voie de développement eux-mêmes, s'engageant à augmenter la mobilisation de leurs ressources nationales pour l'éducation. Ceci représente dix fois plus que les 2,3 milliards \$ promis par les donateurs jusqu'à maintenant.

Un modèle encore inexploité de financement futur ?

Le déclin global du financement bilatéral et multilatéral pour l'éducation, ainsi que le retrait non coordonné d'un certain nombre de pays, semblent indiquer que le PME a un potentiel énorme et pourtant inexploité pour aider à améliorer la coordination au niveau des pays et consacrer davantage de fonds à l'éducation de base. En reconnaissance du rôle important que le PME a joué pour forger un partenariat international, dans son rapport au Secrétaire général des Nations Unies en mai 2013, le groupe de personnalités de haut niveau des Nations unies sur le programme de développement de l'après 2015 a spécialement mis en lumière le PME comme exemple de partenariat financier multi-acteurs efficace – le désignant comme exemple du type de collaboration nécessaire pour proposer une vision ambitieuse du développement pour l'après 2015. De plus, les plans stratégiques actuels et à venir du PME donnent la priorité à la qualité et aux enfants les plus marginalisés, notamment les filles, les enfants ayant un handicap et ceux qui vivent dans des pays touchés par les conflits, afin de parvenir à une plus grande équité et une meilleure qualité de l'éducation – deux éléments qui restent des préoccupations majeures.

En outre, et c'est essentiel, le modèle de soutien du PME dans les systèmes d'éducation – en partenariat avec les ministères, les organismes donateurs et la société civile entre autres – derrière un ensemble d'objectifs partagé et un plan accepté au niveau du pays, offre la possibilité de continuer à favoriser l'amélioration de la qualité et l'avancement sur le chemin de l'apprentissage tout au long de la vie, au fur et à mesure que les pays y parviennent en réalisant les objectifs ODD. Cependant, ceci implique des engagements accrus pour soutenir l'éducation, en particulier l'éducation de base, dans les pays à faibles revenus et un financement accru acheminé via le PME pour ce faire. Ainsi, ce peut être le moment de renforcer le partenariat pour tenir les engagements fondamentaux pris par rapport à l'éducation dans les ODD – en aidant les pays les plus dans le besoin à favoriser l'éducation pré-primaire, primaire et secondaire – et à renforcer ce partenariat existant.

Encadré 4 : Un grand pas vers la transparence alors que le PME prévoit relever de l'OCDE

Actuellement, le PME n'indique pas ses flux d'aide au CAD de l'OCDE, comme le font les fonds mondiaux pour la santé tels que « l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) » et le « Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP) ». Ceci signifie que les données ne peuvent pas être comparées à d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux à l'éducation de base (ce qui a freiné l'analyse pour ce rapport).

Etant donné l'importance croissante du PME dans l'aide aux plans nationaux, il est essentiel que cela se fasse à l'avenir. Non seulement c'est essentiel pour assurer le suivi des dépenses de fonds au niveau des pays, et veiller à ce que l'aide ne soit pas comptée en double, mais c'est également vital pour pouvoir comprendre le rôle du PME vis-à-vis d'autres donateurs. De plus, de nombreux organismes bilatéraux indiquent leurs contributions au fonds en les classant sous « aide bilatérale non spécifiée » : ceci signifie que pour un certain nombre de pays, comme le Danemark, l'entière contribution au soutien de l'éducation de base n'est pas bien comprise.

Le PME a annoncé son intention de publier ses données dans un format IATI130 compatible d'ici fin 2013 et de l'indiquer au CAD de l'OCDE comme le font les autres fonds mondiaux. C'est une avancée bienvenue pour mieux comprendre les engagements de l'aide et le rôle du PME à l'avenir.

Source : Selon l'analyse du rapport mondial de suivi de l'EPT www.efareport.wordpress.com/2014/07/04/a-great-step-forward-for-transparency-as-the-gpe-plans-to-report-to-oecd/

La Banque mondiale

Quatrième donateur le plus important en 2013, l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale est un acteur majeur du secteur de l'éducation. Sa position a cependant chuté ces dernières années alors qu'il occupait la deuxième place des donateurs en éducation en 2005.

L'aide à l'éducation en tant que part de l'APD de l'AID a chuté pour passer d'une allocation (relativement) saine d'environ 10 à 12 % entre 2007 et 2011 à 7,6 % en 2012, puis 9,3 % en 2013. Sauf une chute en 2006 (en raison non pas d'une réduction du soutien à l'éducation mais aux montants trop élevés de l'APD totale signalés par la Banque mondiale cette année-là), 2012 et 2013 représentent la proportion du soutien de l'AID la plus faible à l'éducation sur toute la période des OMD-de l'EPT – une évolution surprenante alors que des tendances contraires devraient pourtant émerger, car la Banque mondiale devrait accélérer le soutien pour réaliser les objectifs des OMD et de l'EPT avant 2015. Sur la période entre 2002 ET 2013 (la période des OMD-de l'EPT examinée), les dépenses de l'AID pour l'éducation en pourcentage de l'aide globale ont avoisiné les 10 %. Par rapport à d'autres donateurs de ce rapport, ceci indique un niveau relativement élevé de soutien à l'éducation – ce niveau étant le sixième plus élevé de l'aide à l'éducation sur la période 2002–2013.

FIGURE M5 : Banque mondiale (AID) Aide à l'éducation en pourcentage de l'APD entre 2002 et 2013



L'AID a également été l'un des principaux donateurs de l'éducation de base sur la période des OMD-de l'EPT. Au début de cette période, son soutien représentait plus d'un quart du total de l'aide à l'éducation de base pour tous les pays en voie de développement. Cependant, avec des volumes accrus de certains donateurs bilatéraux, la part d'aide à l'éducation de base de l'AID par rapport à l'ensemble de l'aide à l'éducation de base fournie par les donateurs a chuté.

Néanmoins, l'AID a été le ou l'un des trois donateurs les plus importants de l'éducation de base pour la plus grande partie de la période des OMD-de l'EPT. Par exemple, entre 2002 et 2005, l'AID a été le donateur le plus important. En 2006, elle a chuté à la deuxième place et n'a pas regagné son titre depuis, mais est toujours restée dans les 3 à 5 premiers donateurs.

Cependant, il y a eu un déclin notable des dépenses globales en éducation de base ces dernières années. Comme l'indique la Figure M7, les dépenses de l'AID pour l'éducation de base ont chuté à leurs niveaux le plus bas en 2012, représentant presque la moitié de la moyenne des chiffres des années antérieures. Avec ces niveaux, les fruits de la promesse de la Banque mondiale de 2010 visant à

augmenter le soutien à l'éducation de base de 750 millions \$ US, soit 40 %, d'ici 2015 restent à voir.

De plus, le niveau d'aide à l'éducation de base en proportion du total de l'aide a également chuté – de façon assez considérable ces dernières années. Alors que la part de l'éducation de base dans l'ensemble des dépenses de l'AID a avoisiné les 8 % les premières années des objectifs OMD et de l'EPT (2002–2005), elle représentait la moitié — 3,9 % seulement — en 2013. Le soutien de l'AID est passé de près d'un quart de toute l'aide à l'éducation de base au début de la période des OMD–de l'EPT à 13 % seulement en 2013.

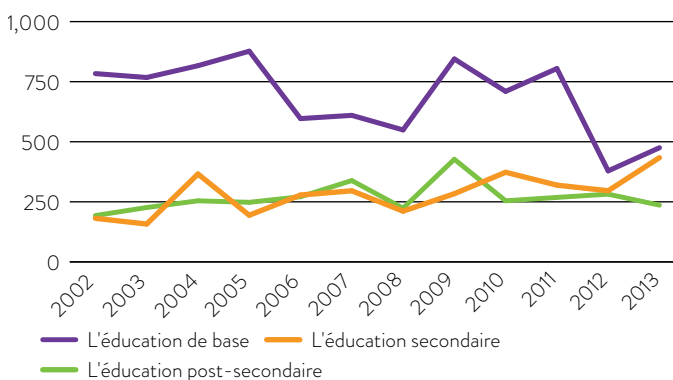
FIGURE M6 : Banque mondiale (AID) Total de l'aide à l'éducation de base en % de l'APD entre 2002 et 2013



Il faut noter qu'alors que le financement de l'AID s'est éloigné de l'éducation de base, le montant consacré aux pays les moins avancés est resté relativement stable – de même, la proportion du montant engagée pour les pays les moins avancés a explosé pour passer d'environ 25 % en 2010 à plus de 60 % en 2013. Ceci indique que, malgré une réduction globale du soutien à l'éducation de base, l'accent a été maintenu sur les pays les moins avancés. L'AID a également largement favorisé les niveaux d'aide à l'éducation de base dans les Etats fragiles, niveaux qui ont presque doublé depuis 2010.

En attendant, l'aide globale à l'éducation post-primaire augmente de la part de l'AID, avec une orientation claire vers le soutien à l'éducation secondaire. La stratégie de la Banque mondiale en matière d'éducation de 2020 souligne la nécessité de soutenir l'éducation post-primaire afin de produire des populations aptes à s'impliquer dans « l'économie du savoir ». En 2013, l'aide totale à l'éducation secondaire est arrivée presque au même niveau que celle à l'éducation de base, en raison de réductions du soutien à l'éducation de base et d'augmentations des dépenses en éducation secondaire.

FIGURE M7 : Banque mondiale (AID) Aide à l'éducation par niveau entre 2002 et 2013, en millions \$ US (\$ US constant de 2013)



Conclusions et perspective de l'après 2015

Malgré de récentes réductions de l'aide à l'éducation, et à l'éducation de base en particulier, la Banque mondiale doit continuer à cibler l'éducation à l'avenir. Dans des enquêtes clients de la Banque mondiale, la demande de financement de l'éducation, même sous forme de prêts, s'est révélée très forte, 41 % des personnes interrogées dans les pays clients de la Banque mondiale identifiant celui-ci comme le soutien sectoriel le plus important. L'éducation de base était également la demande de soutien et d'attention la plus forte de la Banque mondiale (là encore par 41 % des personnes interrogées dans tous les pays clients). Cependant, le soutien est actuellement en baisse, en particulier pour l'éducation de base.

De plus, le déclin – en particulier de l'aide à l'éducation de base – de donateurs majeurs tels que l'AID a un impact négatif sur les niveaux de finances disponibles dans un certain nombre de pays et dans l'ensemble. La Banque mondiale a pointé du doigt le rôle du PME pour combler ces lacunes en éducation de base, mais le PME n'a pas été conçu pour servir de donateur unique aux systèmes d'éducation nationaux. La Banque mondiale doit veiller à ce qu'il ne contribue pas aux réductions des finances disponibles pour l'éducation de base et doit assurer un financement coordonné des plans sectoriels de l'éducation avec le PME.

Le rôle de la Banque mondiale va bien au-delà d'une simple contribution d'aide. En plus d'être un donateur majeur avec un rôle influent dans ses propres programmes et son propre soutien à l'éducation, la Banque mondiale est l'entité de supervision de la plupart des subventions du PME (environ 65 %) et membre du Comité de pilotage de l'EPT ; ainsi, elle exerce une influence encore plus grande sur les priorités et les politiques d'éducation au niveau mondial.

Comme la Banque mondiale joue un rôle très influent dans l'aide aux pays et l'élaboration d'une politique mondiale, il sera encore plus important de la surveiller, au fur et à mesure que le monde passera à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après 2015. Les faibles niveaux d'aide à l'éducation secondaire, tel qu'indiqué par le résumé général de ce rapport, constituent un domaine de préoccupation majeur. Ainsi, il est encourageant de voir que l'AID fait évoluer l'aide à l'éducation secondaire – l'un des rares donateurs à le faire. Néanmoins, ceci ne doit pas se faire au détriment du financement de l'éducation primaire, dont le programme de développement est loin d'être finalisé. La demande de financement de l'éducation de base est importante, comme le révèlent les enquêtes clients et les demandes de fonds du PME de la part des pays en voie de développement ; ainsi, le soutien de l'AID à l'éducation de base doit revenir et dépasser les niveaux précédents et doit être étroitement coordonné avec le PME pour assurer un impact maximal sur le secteur.

ANNEXE 1 : REMARQUES SUR LA DÉFINITION ET LES SOURCES DE DONNÉES

La période des OMD-de l'EPT

Dans ce rapport, le terme « période des OMD-de l'EPT » est utilisé comme abréviation pour parler du bilan de l'aide d'un pays sur la période d'engagement des OMD et de l'EPT, à savoir entre 2000 et 2015. On fait référence plus largement aux :

- six objectifs qui constituaient le programme complet « Éducation pour tous » (EPT), couvrant tous les stades de la petite enfance à l'alphabétisation et l'apprentissage des adultes, incluant la qualité et l'égalité des sexes, adoptés lors du Forum mondial de l'éducation de 2000 et devant être atteints d'ici 2015 ;
- les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés aux Nations Unies en 2000 et devant être atteints d'ici 2015, et en particulier l'OMD 2 : « Assurer l'éducation primaire pour tous » et l'OMD 3 : « Promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire ».

Les objectifs de l'Éducation pour tous ont été adoptés par 164 pays, et le cadre d'action de l'EPT incluait un engagement des donateurs pour que « aucun pays aucun pays sérieusement engagé pour « l'éducation pour tous » ne sera contrarié dans ses projets d'accomplissement par le manque de ressources ». Les OMD ont été adoptés par 189 pays et les principales institutions de développement mondiales et contenaient également un engagement mondial (ou « pacte mondial ») pour acheminer l'aide derrière l'objectif de veiller à ce que tous les enfants suivent l'enseignement primaire au complet d'ici 2015.

Au vu des objectifs, ce rapport vise à examiner les progrès faits par rapport aux engagements des donateurs qui investissent – en particulier en ce qui concerne l'objectif partagé des OMD et de l'EPT de soutenir l'éducation de base.

Cependant, étant donné que des données comparables à l'aide des données/de la méthodologie de ce rapport (voir ci-dessous) pour tous les pays ne sont disponibles qu'entre 2002 et 2013, le cadre réel évoqué par « période des OMD-de l'EPT » ne concerne en réalité que ces années. Toutefois, nous pensons que la période est suffisamment solide pour que chaque pays puisse tirer une conclusion sur ses efforts visant à soutenir l'avancement des programmes d'éducation des OMD et de l'EPT.

Dans de rares cas, aucune donnée n'est disponible pour cette période. Pour la Corée du Sud en particulier, les données disponibles ne concernent que la période allant de 2006 à 2013, et de 2003 à 2013 pour le Danemark.

Sources de données

Contexte des sources de données

L'analyse des données d'aide de ce rapport est axée sur le financement à conditions privilégiées, ou à l'aide au développement officielle (APD) pour l'éducation, tel que défini par le CAD de l'OCDE.

Les données proviennent des bases de données Statistiques sur le développement international de l'OCDE, qui stockent des informations fournies chaque année par tous les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Cette base de données comprend la base de données du CAD, qui fournit des données agrégées et le Système de notification des pays créanciers (SNPC) qui fournit des données au niveau des projets et des activités.

Les statistiques sur l'APD du CAD sont mises à jour en décembre/ janvier chaque année pour l'année civile précédente (à savoir, en décembre 2014/janvier 2015 pour l'année 2013). Ceci signifie que les chiffres détaillés les plus récents disponibles via le CAD concernent 2013 et ont donc été utilisés dans ce rapport. Comme les chiffres du CAD ne sont souvent pas à jour en raison de ce décalage de publication, nous avons tenté de les compléter par des chiffres nationaux, qui sont plus à jour, lorsque ceci a été possible.

En avril, les chiffres de l'APD totale sont mis à jour pour l'année précédente (à savoir, en avril 2015, les chiffres sur l'aide totale sont disponibles pour 2014), ce qui signifie qu'il y a un ensemble plus à jour de chiffres comparables sur l'aide totale en % du RNB dans ce rapport. Les données précises des dépenses ne sont disponibles qu'à partir de 2002 ; c'est pourquoi les données de ce rapport ne concernent que la période allant de 2002 à 2013.

Les statistiques de l'OCDE sont :

- disponibles en dépenses d'aide (dépenses annuelles) ou engagements (valeur totale sur plusieurs années d'un projet dans l'année dans laquelle l'engagement est pris)
- en dollars US actuels ou constants (avec inflation et changements de taux de change)
- basées sur l'année civile.

Toutes les données utilisées dans ce rapport sont en dollars US constants de 2013, et concernent les dépenses, à moins d'indication contraire.

Les statistiques du CAD exigent des rapports des donateurs et, par le passé, ont été plus complets par rapport aux engagements que par rapport aux dépenses ; ainsi, dans de rares cas, les deux ont été utilisés. Auparavant, pour cette raison, la Campagne mondiale pour l'éducation a utilisé des données sur les engagements dans d'autres rapports. Cependant, dans ce rapport, toutes les

données concernent les dépenses, à moins d'indication contraire (voir les définitions d'engagement et de dépense ci-dessous).

Tous les calculs ont été faits par l'auteur. L'accès à toutes les données s'est fait entre mai et juillet 2015.

Définition des différents niveaux d'éducation

L'OCDE présente les données de l'APD du CAD sur l'éducation sous quatre catégories : « l'éducation de base », « l'éducation secondaire », « l'enseignement supérieur » et le « niveau d'éducation non spécifié ». Le CAD les définit ainsi :

- **L'éducation de base** couvre l'éducation primaire, les compétences de base pour les jeunes et les adultes et l'éducation de la petite enfance ;
- **L'éducation secondaire** couvre l'éducation secondaire générale et la formation professionnelle ;
- **L'enseignement supérieur** comprend la formation technique et managériale avancée, ainsi que l'enseignement supérieur ;
- **L'éducation de niveau non spécifié** fait référence à toute activité ne pouvant être attribuée uniquement au développement d'un niveau d'éducation particulier, comme la recherche et la formation des enseignants. Le soutien des programmes d'éducation en général est souvent classé dans cette sous-catégorie, comme le soutien accordé au Partenariat mondial pour l'éducation des budgets des donateurs bilatéraux.

Alors que ces catégories sont utilisées dans ce rapport, on parle d'**aide « directe » à l'éducation**, indiquant qu'il s'agit d'une aide attribuable au secteur directement. A moins de parler d'aide directe, les données utilisent les classifications ci-dessous pour calculer « **l'aide totale à l'éducation** ».

Calculs utilisés dans ce rapport

Ce rapport calcule l'APD à différents niveaux d'éducation en utilisant la méthode du Rapport mondial de suivi de l'EPT – définie par « **aide totale à l'éducation** » dans ce rapport. Pour calculer différents niveaux/différentes catégories d'éducation, on utilise une combinaison de :

- aide attribuable **directe** avec les catégories du CAD ci-dessus
- une proportion de niveau spécifié
- un pourcentage de l'appui budgétaire général.

Plus précisément, les différents niveaux/différentes catégories d'**aide « totale » à l'éducation sont calculés comme suit :**

1. **Aide totale à l'éducation** : aide directe à l'éducation plus 20 % d'appui budgétaire général (aide fournie aux gouvernements sans être affectée à des projets ou secteurs spécifiques) pour représenter les 15 % à 25 % d'appui budgétaire estimés dont bénéficie en général le secteur de l'éducation.

2. **Aide totale à l'éducation de base** : aide directe à l'éducation de base des catégories du CAD, plus 10 % d'appui budgétaire général, plus 50 % de niveau d'éducation « non spécifié ».
3. **Aide totale à l'éducation secondaire** : aide secondaire directe à l'éducation des catégories du CAD, plus 5 % d'appui budgétaire général et 25 % de niveau d'éducation non spécifié.
4. **Aide totale à l'éducation supérieure** : aide directe à l'éducation supérieure, plus 5 % d'appui budgétaire général et 25 % de niveau d'éducation non spécifié.

L'APD multilatérale indiquée dans ce document fait référence à l'aide attribuée aux organismes multilatéraux par le CAD de l'OCDE.

Engagements et dépenses : les chiffres

Un engagement est une obligation ferme d'un donateur, exprimée par écrit et soutenue par les fonds nécessaires, pour apporter une aide particulière à un pays ou à un organisme multilatéral.

Les dépenses indiquent le transfert international réel de ressources financières ou de biens et services. Comme l'aide engagée une année donnée peut être dépensée ultérieurement, parfois sur plusieurs années, les chiffres de l'aide annuelle selon les engagements ne peuvent pas être directement comparés aux dépenses.

Informations sur les profils nationaux

De temps en temps, les profils des pays utilisent des données en devise nationale ou d'une source autre que le CAD. Si c'est le cas, c'est indiqué à la section des données ou clairement en note de bas de page.

ANNEXE 2 : TABLEAUX DE CLASSEMENT MONDIAL

Pour connaître la méthodologie utilisée, veuillez consulter l'annexe 1.

Toutes les données sont extraites du SNPC, Tous les calculs : Campagne mondiale pour l'éducation.

AIDE À L'ÉDUCATION EN % DE L'APD TOTALE													Moyenne des dépenses « OMD-EPT »
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
France	21.4%	17.5%	22.5%	14.0%	16.9%	25.9%	23.3%	21.8%	20.1%	17.2%	16.4%	18.2%	19.60%
Allemagne	5.3%	19.1%	20.8%	13.6%	15.7%	15.2%	15.1%	20.8%	18.0%	17.9%	16.9%	15.2%	16.13%
République de Corée					14.3%	20.7%	11.5%	12.3%	16.1%	17.7%	17.1%	15.7%	15.68%
Irlande	18.6%	17.2%	14.2%	12.9%	10.8%	12.2%	13.2%	13.6%	12.0%	11.8%	9.0%	9.7%	12.93%
Canada	21.9%	19.6%	11.5%	7.7%	9.4%	11.9%	9.3%	11.5%	12.2%	8.8%	7.9%	7.8%	11.63%
Banque mondiale	9.9%	12.1%	12.5%	12.5%	2.5%	10.7%	10.4%	11.5%	10.6%	12.1%	7.6%	9.3%	10.13%
Royaume-Uni	6.3%	10.2%	10.6%	5.5%	7.7%	12.0%	7.5%	12.0%	10.5%	12.9%	12.0%	13.5%	10.06%
Australie	12.6%	9.2%	9.5%	5.9%	8.7%	8.9%	10.8%	12.1%	8.6%	10.5%	12.1%	9.8%	9.90%
Espagne	11.5%	9.4%	8.0%	11.0%	9.8%	10.0%	9.5%	8.1%	8.4%	10.6%	9.9%	6.8%	9.42%
Norvège	9.4%	8.1%	11.8%	10.2%	9.9%	10.3%	10.0%	9.7%	9.0%	8.5%	8.3%	7.0%	9.33%
Tous les donateurs du CAD	7.2%	9.3%	9.1%	6.9%	8.3%	10.2%	8.9%	10.1%	9.4%	8.8%	9.2%	8.5%	8.83%
Tous les donateurs	8.0%	9.6%	9.4%	7.5%	6.2%	9.9%	8.8%	9.7%	9.1%	8.7%	8.4%	8.1%	8.62%
UE	9.3%	8.0%	8.5%	7.9%	8.2%	8.0%	7.0%	8.5%	9.8%	6.2%	6.1%	6.0%	7.79%
Danemark		8.0%	5.9%	6.0%	5.9%	6.4%	5.4%	5.1%	7.4%	9.4%	9.8%	6.4%	6.88%
Japon	2.5%	8.4%	5.8%	5.7%	6.4%	7.2%	6.3%	8.2%	7.2%	6.1%	6.3%	6.2%	6.35%
Pays-Bas	7.6%	6.9%	8.2%	8.7%	12.8%	16.4%	12.4%	11.8%	11.3%	9.4%	6.9%	6.0%	9.86%
Italie	2.5%	3.2%	10.9%	3.0%	3.0%	3.3%	4.8%	11.3%	7.3%	4.2%	8.1%	5.6%	5.60%
États-Unis	1.4%	3.0%	2.3%	2.2%	2.3%	3.3%	3.2%	3.4%	3.2%	2.6%	3.7%	3.3%	2.83%

AIDE À L'ÉDUCATION DE BASE EN % DE L'APD TOTALE													Moyenne des dépenses « OMD-EPT »
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Irlande	10.7%	9.7%	9.0%	8.0%	7.2%	7.4%	7.5%	8.4%	6.8%	7.5%	4.8%	4.6%	7.6%
Royaume- Uni	4.2%	7.2%	8.4%	4.3%	6.2%	9.0%	4.8%	7.7%	6.0%	8.1%	7.3%	6.8%	6.7%
Canada	8.3%	8.8%	5.5%	5.4%	6.6%	8.3%	6.4%	6.0%	6.0%	5.2%	4.7%	4.1%	6.3%
Pays-Bas	5.6%	3.8%	4.8%	5.1%	10.0%	12.6%	8.4%	6.9%	6.4%	4.7%	3.0%	2.4%	6.1%
Norvège	5.1%	5.0%	7.4%	6.6%	6.1%	6.7%	6.7%	6.4%	5.9%	6.1%	6.0%	5.2%	6.1%
Banque mondiale	6.7%	8.1%	7.1%	8.3%	1.3%	5.2%	5.8%	6.3%	5.6%	7.0%	3.0%	3.9%	5.6%
Australie	3.7%	3.3%	3.9%	3.3%	4.2%	3.6%	6.0%	4.7%	4.1%	5.6%	6.9%	5.5%	4.6%
Espagne	3.9%	3.0%	2.7%	4.2%	3.6%	5.2%	4.9%	4.5%	4.7%	3.9%	3.9%	3.0%	4.0%
Danemark		4.4%	3.7%	3.8%	3.5%	3.9%	3.2%	2.6%	3.9%	5.2%	4.6%	2.9%	3.8%
Tous les donateurs	3.5%	3.6%	3.8%	3.1%	2.5%	4.1%	3.8%	4.2%	3.9%	3.8%	3.4%	3.0%	3.6%
UE	4.2%	4.0%	4.5%	4.1%	3.8%	3.3%	3.3%	3.4%	4.5%	2.6%	2.3%	2.3%	3.5%
Tous les donateurs du CAD	2.6%	2.9%	3.1%	2.2%	3.0%	3.9%	3.5%	4.0%	3.6%	3.4%	3.6%	3.2%	3.3%
République de Corée					2.6%	4.3%	2.0%	2.9%	2.4%	3.1%	3.4%	3.3%	3.0%
France	2.9%	2.1%	2.5%	0.8%	1.4%	3.6%	4.3%	4.2%	4.1%	3.1%	2.8%	2.7%	2.9%
Allemagne	1.9%	2.0%	2.3%	1.1%	1.5%	1.4%	2.2%	3.5%	3.4%	3.6%	3.0%	2.4%	2.4%
Italie	1.1%	1.0%	4.8%	1.3%	1.2%	1.1%	1.6%	5.3%	2.5%	1.7%	3.4%	2.3%	2.3%
États-Unis	0.8%	2.0%	1.8%	1.6%	1.6%	2.4%	2.3%	2.6%	2.4%	2.0%	3.0%	2.6%	2.1%
Japon	1.3%	1.9%	1.8%	1.3%	1.6%	2.0%	1.6%	2.4%	2.2%	1.6%	2.0%	2.6%	1.9%

TOTAL DE L'AIDE À L'ÉDUCATION SECONDAIRE EN % DE L'APD TOTALE (CALCUL UNESCO)													Moyenne des dépenses « OMD-EPT »
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
République de Corée					4.2%	6.9%	6.2%	4.6%	7.8%	7.0%	6.8%	5.7%	6.2%
Irlande	3.5%	3.4%	2.0%	2.4%	2.0%	2.2%	3.2%	2.9%	2.6%	2.2%	2.0%	2.4%	2.6%
Espagne	3.4%	2.6%	2.2%	2.8%	2.7%	2.1%	1.9%	1.9%	1.9%	2.9%	3.2%	2.0%	2.5%
Banque mondiale	1.5%	1.7%	3.2%	1.8%	0.6%	2.5%	2.2%	2.1%	2.9%	2.8%	2.4%	3.5%	2.4%
France	1.9%	1.3%	1.5%	0.3%	1.0%	3.9%	4.4%	4.3%	3.5%	1.9%	2.1%	2.3%	2.4%
Australie	2.3%	2.1%	1.9%	1.3%	1.3%	1.9%	2.1%	5.6%	2.4%	2.0%	2.4%	1.8%	2.3%
Allemagne	0.9%	1.7%	2.0%	1.4%	2.6%	2.3%	1.7%	2.2%	1.7%	1.8%	1.7%	1.6%	1.8%
Canada	2.1%	2.4%	1.3%	1.2%	1.3%	1.7%	1.4%	2.3%	2.1%	1.5%	1.8%	2.2%	1.8%
UE	2.5%	1.8%	1.7%	1.5%	2.1%	1.9%	1.5%	2.1%	1.9%	1.5%	1.4%	1.2%	1.7%
Royaume-Uni	1.2%	1.6%	1.1%	0.6%	0.7%	1.1%	1.1%	1.9%	2.0%	2.3%	2.1%	3.8%	1.6%
Danemark		1.7%		1.1%	1.3%	1.3%	1.3%	1.6%	1.6%	1.6%	2.0%	1.2%	1.5%
Italie	0.6%	0.7%	2.9%	0.6%	0.7%	0.9%	1.3%	2.3%	2.6%	1.0%	2.1%	1.6%	1.4%
Tous les donateurs	1.3%	1.2%	1.4%	0.9%	0.9%	1.6%	1.4%	1.7%	1.6%	1.4%	1.5%	1.7%	1.4%
Tous les donateurs du CAD	1.0%	1.1%	1.0%	0.8%	1.0%	1.4%	1.4%	1.7%	1.4%	1.3%	1.4%	1.5%	1.3%
Japon	0.4%	1.1%	1.2%	0.7%	0.8%	1.1%	1.0%	1.4%	1.0%	1.1%	1.3%	1.3%	1.0%
Norvège	1.2%	0.8%	1.4%	1.2%	1.4%	1.0%	0.9%	1.0%	0.9%	0.8%	0.7%	0.6%	1.0%
Pays-Bas	0.5%	0.4%	0.5%	0.9%	0.5%	0.9%	1.0%	1.2%	1.1%	1.0%	0.9%	0.7%	0.8%
États-Unis		0.4%	0.1%	0.3%	0.3%	0.4%	0.4%	0.3%	0.1%	0.2%	0.2%	0.2%	0.3%

TOTAL DE L'AIDE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN % DE L'APD TOTALE (CALCUL UNESCO)													
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne des dépenses « OMD-EPT »
France	16.6%	14.1%	18.4%	12.9%	14.5%	18.4%	14.6%	13.3%	12.5%	12.2%	11.5%	13.3%	14.4%
Allemagne	2.5%	15.4%	16.5%	11.1%	11.6%	11.4%	11.2%	15.1%	12.9%	12.6%	12.2%	11.2%	12.0%
République de Corée					7.6%	9.6%	3.3%	4.8%	5.9%	7.6%	6.9%	6.7%	6.6%
Tous les donateurs du CAD	3.6%	5.3%	4.9%	3.8%	4.3%	4.8%	4.1%	4.4%	4.4%	4.2%	4.2%	3.8%	4.3%
Canada	11.7%	8.6%	5.1%	1.6%	2.1%	2.1%	1.8%	2.7%	4.0%	2.1%	1.5%	1.5%	3.7%
Tous les donateurs	3.2%	4.7%	4.3%	3.5%	2.8%	4.2%	3.6%	3.8%	3.6%	3.4%	3.5%	3.2%	3.7%
Japon	0.7%	5.5%	2.8%	3.6%	4.0%	4.2%	3.7%	4.4%	4.0%	3.4%	2.9%	2.4%	3.5%
Australie	6.6%	3.8%	3.7%	1.2%	3.2%	3.4%	2.7%	1.8%	2.1%	2.9%	2.8%	2.5%	3.1%
Espagne	4.3%	3.8%	3.2%	4.0%	3.4%	2.7%	2.7%	1.7%	1.8%	3.8%	2.8%	1.8%	3.0%
Pays-Bas	1.5%	2.7%	3.0%	2.7%	2.4%	2.9%	3.0%	3.7%	3.8%	3.7%	3.1%	2.8%	2.9%
Irlande	4.4%	4.1%	3.2%	2.6%	1.6%	2.6%	2.5%	2.4%	2.6%	2.2%	2.2%	2.7%	2.8%
UE	2.6%	2.2%	2.3%	2.3%	2.3%	2.8%	2.2%	3.0%	3.3%	2.1%	2.4%	2.5%	2.5%
Norvège	3.0%	2.3%	3.1%	2.3%	2.4%	2.5%	2.4%	2.3%	2.1%	1.6%	1.6%	1.3%	2.2%
Banque mondiale	1.6%	2.4%	2.2%	2.4%	0.6%	2.9%	2.4%	3.2%	2.0%	2.3%	2.2%	1.9%	2.2%
Italie	0.7%	1.5%	3.3%	1.1%	1.1%	1.3%	1.9%	3.7%	2.2%	1.5%	2.6%	1.7%	1.9%
Royaume- Uni	1.0%	1.4%	1.1%	0.6%	0.8%	1.9%	1.6%	2.5%	2.5%	2.5%	2.6%	2.9%	1.8%
Danemark		1.9%	1.2%	1.2%	1.1%	1.1%	1.0%	0.9%	1.9%	2.6%	3.2%	2.3%	1.7%
États-Unis	0.4%	0.7%	0.4%	0.3%	0.4%	0.5%	0.5%	0.5%	0.7%	0.4%	0.5%	0.5%	0.5%

À propos de la Campagne mondiale pour l'éducation

La Campagne mondiale pour l'éducation est une coalition de la société civile qui appelle les gouvernements à offrir à tous le droit à une éducation de qualité publique et gratuite. S'appuyant sur ses réseaux régionaux et mondiaux dans plus que 90 pays et des dizaines d'autres, la CME compte parmi ses membres des organisations de terrain, des syndicats d'enseignants, des groupes de défense des droits de l'enfant et des ONG internationales.

Membres de la CME

En italique sont des coalitions soutenues par la CME par le Civil Society Education Fund, mais qui ne sont pas encore membres de la CME.

Afrique

Angola: Rede de Educação Para Todos (EPT); **Bénin:** Coalition Béninoise des Organisations pour l'EPT (CBO-EPT); **Burkina Faso:** Coalition Nationale EPT du Burkina Faso (CNEPT); **Burundi:** Coalition pour l'Éducation Pour Tous (BAFASHEBIGE); **Cameroun:** Cameroun Education For All Network (CEFAN); **Cap Vert:** Rede Nacional da Campanha de Educação Para Todos (RNCEPT) Cap Vert; **Côte D'Ivoire:** Réseau Ivoirien pour Education Pour Tous (RIP-EPT); **Djibouti:** FADE; Éthiopie: Basic Education Association in Ethiopia; **Gambie:** EFA Campaign Network (EFANET); **Ghana:** Ghana National Education Campaign Coalition (GNECC); **Guinée-Bissau:** Réseau de la Campagne de l'Éducation Pour Tous Guinée-Bissau (RECEPT/GB); **Kenya:** Elimu Yetu Coalition; **Lesotho:** Campaign for Education Forum (CEF); **Malawi:** Civil Society Education Coalition (CSEC); Madagascar: Coalition Nationale Malgache Pour l'Education Pour Tous; **Mali:** Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Éducation Pour Tous (COSC-EPT); **Maroc:** Moroccan Coalition of Education for All; Maurice: DCI; Mauritanie: Coalition des Organisations Mauritanienne pour l'Education (COMEDUC); **Mozambique:** Movimento de Educação para Todos (MEPT); **Niger:** Coordination Nationale des Associations, Syndicats et ONGS pour la Campagne EPT (ASO-EPT); **Nigeria:** Civil Society Action Coalition for Education For All (CSACEFA); **Ouganda:** Forum for Education NGOs in Uganda (FENU); **République Démocratique**

du Congo: Coordination Nationale Pour l'Éducation Pour Tous (CONEPT); **Rwanda:** Rwanda Education For All Coalition (REFAC); **Sénégal:** Coordination des ONG et Syndicats pour la Défense d'une Éducation Publique de Qualité (COSYDEP); **Sierra Leone:** Education For All Sierra Leone (EFASL); **Somalie:** Education For All Somalia (EFASOM); **Somaliland:** Somaliland Network for EFA (SOLNEFA); **Soudan:** Sudanese Coalition For Education For All (SCEFA); **Swaziland:** Swaziland Network Campaign for Education For All (SWANCEFA); **Tanzanie:** Tanzania Education Network/Mtandao wa Elimu Tanzania (TEN/MET); **Togo:** Coalition Nationale Togolaise pour l'EPT; **Zambie:** Zambia National Education Coalition (ZANEC); **Zimbabwe:** Education Coalition of Zimbabwe (ECOZI)

Asie

Afghanistan: Movement for Support of Quality Education in Afghanistan (MSQEA); **Australie:** Australia Coalition for Education and Development (ACED); **Bangladesh:** Campaign for Popular Education (CAMPE); **Cambodge:** NGO Education Partnership (NEP); **Îles Salomon:** Coalition For Education Solomon Islands (COESI); **Inde:** National Coalition for Education NCE; **Indonésie:** NEW Indonesia; **Japon:** Japan NGO Network for Education (JNNE); **Mongolie:** All For Education! National Civil Society Coalition of Mongolia (AFE Mongolia); **Myanmar:** National Network for Education Reform; **Népal:** NCE Nepal; **Pakistan:** Pakistan Coalition for Education (PCE); **Papouasie Nouvelle-Guinée:** PNG Education Advocacy Network (PEAN); **Philippines:** Civil Society Network for Education Reforms (E-Net Philippines); **Sri Lanka:** Coalition for Educational Development (CED); **Timor oriental:** Timor Leste Coalition for Education (TLCE); **Vanuatu:** Vanuatu Education Policy Advocacy Coalition (VEPAC); **Vietnam:** Vietnam Coalition on Education for All (VCEFA)

Amérique latine

Argentine: Campaña Argentina por el Derecho a la Educación (CADE); **Bolivie:** Campaña Boliviana por el Derecho a la Educación (CBDE); **Brésil:** Campanha Nacional pelo Direito à Educação; **Chili:** Foro por el Derecho a la Educación; **Colombie:** Coalición Colombiana por el Derecho a la Educación; **Costa Rica:** Agenda Ciudadana por la Educación; **Équateur:** Contrato Social Por la Educación Ecuador; **Guatemala:** Colectivo de Educación para Todas y Todos; Haïti: Regroupement Éducation pour Toutes/Tous (REPT); **Honduras:** Foro Dakar Honduras; **Mexique:** Incidencia Civil en la Educación (ICE); **Nicaragua:** Foro de Educación y Desarrollo Humano De La Iniciativa Por Nicaragua; **Paraguay:** Foro por la Derecho a la Educación; **Pérou:** Campaña Peruana por el Derecho a la Educación (CPDE); **République dominicaine:** Foro Socioeducativo República Dominicana

Moyen-Orient

Égypte: Egyptians Without Borders For Development; **Irak:** Iraqi Alliance for Education (IAE); **Jordanie:** Jordanian National Coalition for EFA; **Liban:** Arab Network for Popular Education (ANPE); **Palestine:** Palestinian Education Coalition; **Yémen:** Yemeni Coalition for Education for All

Europe et Amérique du Nord

Albanie: Children's Human Rights Centre of Albania (CRCA); **Allemagne:** Globale Bildungskampagne (GCE Germany); **Arménie:** Armenian Constitutional Right-Protective Centre; **Canada:** Canadian GCE Alliance; **Danemark:** The Danish NGO Education Network; **Espagne:** Campaña Mundial por la Educación en España; **États-Unis:** GCE US; **France:** Solidarité Laïque; **Géorgie:** Georgia Coalition for Education For All; **Irlande:** GCE Ireland; **Italie:** Coalizione Italiana delle Campagna Globale per l'Educazione (CGE); **Moldova:** Work Group of Education For All; **Norvège:** GCE Network Norway; **Pays-Bas:** GCE Netherlands; **Portugal:** Campanha Global pela Educação; **Roumanie:** Coalitia Globala pentru Educatie – GCE Romania; **Royaume-Uni:** GCE UK; **Suède:** Swedish EFA Forum; **Suisse:** Réseau Suisse des Partenaires pour l'Éducation

Régional

Africa Network Campaign for Education for All (ANCEFA); Arab Campaign for Education for All (ACEA); Arab Network for Civic Education (ANHRE); Asia South Pacific Association for Basic and Adult Education (ASPBAE); Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación (CLADE); Consejo de Educación de Adultos de América Latina (CEAAL); Fédération Africaine des Associations Nationales de Parents d'Elèves et Etudiants (FAPE); Forum for African Women Educationalists (FAWE); Fe y Alegria; Fundacion Ayuda en Accion; Red de Educación Popular Entre Mujeres de América Latina y el Caribe (REPEM)

International

ActionAid International; CBM; Education International; Global March Against Child Labour; IBIS; International Council for Education of People with Visual Impairment (ICEVI); International Day of the African Child and Youth (IDAY); Light for the World; Oxfam International; Plan International; RESULTS; Save the Children; SightSavers International; VSO International

CAMPAGNE MONDIALE POUR
I'EDUCATION
www.campaignforeducation.org

Conception graphique : www.soapbox.co.uk